



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration

n° 2023 - 006

Séance du 10 mars 2023

Compte financier 2022

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents

Acquisition de la délibération =

*majorité des suffrages exprimés par les membres présents
ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 10

Nombre de vote pour : 31

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1068,38 ETPT, [le cas échéant si l'organisme a la qualification d'opérateur de l'Etat] : dont 977,53 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 90,85 ETPT hors plafond d'emplois législatif
 - 103 181 334 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 84 547 857 € personnel
 - 13 218 870 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 5 414 607 € investissement
 - 104 298 209 € de crédits de paiement
 - 84 548 129 € personnel
 - 14 347 327 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 5 402 753 € investissement
 - 106 086 214 € de recettes
 - 1 788 004 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- (+) 2 199 842,34 € de variation de trésorerie
- (+) 4 218 414,69 € de résultat patrimonial
- 7 147 859,67 € de capacité d'autofinancement
- (+) 6 664 076,21 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat patrimonial de 4 218 414,69 €, ainsi que le montant du report à nouveau créditeur d'un montant de 4 084 516,35 €, en réserves au compte 10682000.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe des comptes annuels sont joints à la présente délibération.

SERVICE CENTRAUX

9 rue du Temple - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr



Rapport de gestion de l'ordonnateur
Compte financier 2022

Conseil d'Administration du 10 mars 2023

Sommaire :

Introduction :	3
Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2021 et 2022.	3
1- Tableau des Autorisations budgétaires	5
1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2022) :	7
1-2 Exécution de la Masse Salariale.	11
1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :	14
1-4 Exécution des autorisations d'engagement :	15
1-5 Exécution des crédits de paiement :	16
2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)	17
2-1 Recettes par origine	17
2-2 Dépenses par destination	22
3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)	23
3 – 1 Equilibre financier réalisé	23
3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)	23
4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire	24
5- Situation patrimoniale	25
6 – Opérations pluriannuelles	28
7 - Eléments de conclusion	29

Introduction :

L'année 2022 est marquée par une fin progressive de la pandémie COVID, mais aussi par les perturbations géopolitiques produites par les relations tendues entre la Russie et l'Ukraine. Face à la crise énergétique, l'université d'Artois a dû faire preuve d'anticipation mais surtout d'adaptation en matière d'ajustement de budget. La réactivité portée lors du Budget Rectificatif N°2 a permis en partie, d'atténuer les forts écarts produits par la crise énergétique sans précédent. Des reports ou déprogrammations d'opérations ont été nécessaires, un complément budgétaire a dû être opéré pour les dépenses de fluides énergétiques. Enfin l'augmentation du coût des matières premières a également impacté le budget relatif aux consommables et certains investissements. Néanmoins quelques variations entre le prévisionnel et l'exécuté restent présentes. La période d'instabilité et d'inflation récurrente n'offrant pas suffisamment de visibilité sur l'avenir, a donc impacté les autorisations d'engagement légèrement à la baisse des taux d'engagement en investissement et plus encore en fonctionnement. A l'inverse les crédits de paiement ont bien progressé en investissement mais sont restés à la baisse en fonctionnement.

L'important recouvrement des recettes de 2022 a été perturbé par le retard de paiement des débiteurs, qui pour certains n'ont pu respecter leurs engagements qu'à la toute fin d'année civile, ce qui ne permet pas d'en exécuter la consommation convenablement.

Pour rappel, définition des trois principaux objets de gestion :

AE = Autorisation d'Engagement. Limite supérieure des enveloppes que le Conseil d'Administration s'autorise à engager. Elles sont consommées par les engagements juridiques (Acte contractuel dont le montant est ferme avec un tiers défini sur une durée précise).

CP = Crédit de paiement. Ils correspondent au montant des décaissements générés par les autorisations d'engagements.

RE = Recettes encaissées. Elles se traduisent par le montant des recettes encaissées et rapprochées du titre de recettes saisies.

Faits marquants ayant eu des répercussions sur les données budgétaires entre 2021 et 2022.

- La crise sanitaire s'est progressivement réduite mais a très rapidement laissé place à une crise énergétique tout aussi contraignante sur le plan budgétaire. Cette transition, et l'effet de l'inflation forte a eu de nombreux impacts en 2022 :
 - Tout d'abord les fortes augmentations des coûts énergétiques, principalement sur l'électricité et sur le gaz, ont sensiblement perturbé les dépenses de fonctionnement.
 - Ces augmentations et l'inflation générale ont généré de multiples négociations de revalorisation des tarifs. Plusieurs entreprises ont annoncé des incapacités à maintenir les tarifs arrêtés dans le cadre des marchés, ce qui a entraîné des négociations, et du retard dans les commandes.
 - Les services ont constaté une baisse des frais de déplacements traduisant une évolution des modes de travail vers la visioconférence et le télétravail.
 - Les délais de livraison ne se réduisent pas voire même s'allongent sur de nombreuses commandes (véhicule, informatique, audiovisuel...)
- Les nombreuses difficultés rencontrées en 2021 avec le prestataire du marché global de performance énergétique sont malheureusement encore d'actualité en 2022. Cette situation entraîne une sous consommation des enveloppes budgétaires et un temps précieux des personnels concernés dans le suivi du dossier. Le changement d'équipe par le prestataire en septembre 2021 n'a pas permis de tout résoudre semble-t-il. L'établissement a notifié des pénalités de retard.

- La notification définitive de la SCSP a été adressée pendant la période des congés de fin d'année, et n'a donc pas permis d'absorber les différences entre SCSP prévisionnelle et SCSP définitive.
- La Réforme de la formation en alternance continue d'impacter les budgets, en volume comme en temporalité, les recettes définitives sont perçues dans les derniers jours de décembre. Les informations figurant dans les tableaux élaborés par Formasup et utilisés pour comptabiliser les « produits à recevoir » demandent à être consolidées.
- La réception tardive des validations des CPER avec obligation d'engager dans des délais souvent trop courts rend complexe le suivi des dépenses.
- Le changement de règle relative à la CVEC fin 2022 consistant désormais en un virement unique n'a pas permis de percevoir le dernier tiers fin 2022.

1- Tableau des Autorisations budgétaires

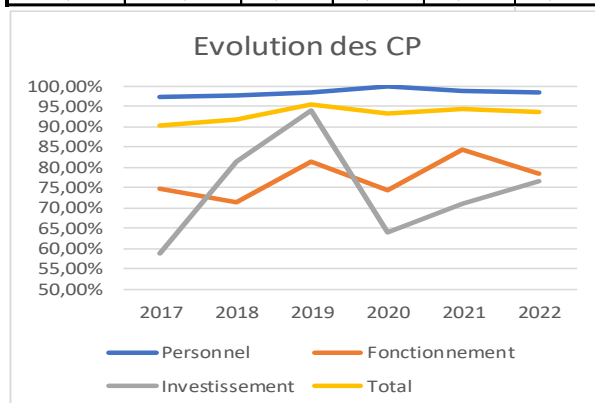
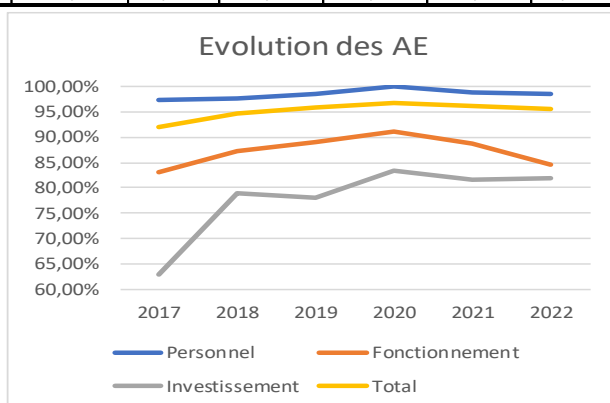
Les reports pris en considération dans ce point concernent les AE, les CP et les RE relatifs aux projets pluriannuels (et non les crédits de paiement prévisionnels découlant des services faits attestés en date du 31/12/2022).

Taux d'exécution 2022 avant les reports (Page 4 de la liasse réglementaire) :

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	
	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022				
Personnel	81 260 118 €	85 795 152,00 €	84 547 857 €	81 262 275 €	85 795 152 €	84 548 129 €	103 009 273 €	104 331 888 €	105 754 318 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	23 927 122 €	24 415 166 €	24 421 553 €	23 927 122 €	24 415 166 €	24 421 553 €	87 696 902 €	87 666 431 €	88 404 815 €	Subvention pour charges de service public
							538 987 €	50 051 €	175 194 €	Autres financements de l'Etat
							840 570 €	828 500 €	639 319 €	Fiscalité affectée
							3 075 043 €	4 583 006 €	4 784 361 €	Autres financements publics
Fonctionnement	14 023 443 €	15 617 757,00 €	13 218 870 €	12 524 360 €	18 325 433 €	14 347 327 €	10 857 771 €	11 203 900 €	11 750 629 €	Recettes propres
							419 116 €	395 106 €	331 896 €	Recettes fléchées
							89 981 €	66 788 €	2 000 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 239 367 €	6 621 951 €	5 414 607 €	6 274 935 €	7 055 367 €	5 402 753 €	328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							817 €	0 €	1 578 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
dont contributions employeur au CAS Pension	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	100 522 927 €	108 034 860 €	103 181 334 €	100 061 570 €	111 175 952 €	104 298 209 €	103 428 388 €	104 726 994 €	106 088 214 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2022 (excédent)							1 788 004 €		0 €	
Solde budgétaire réalisé 2022 (déficit)										

Objet de gestion	AE					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%	98,77%	98,55%
Fonctionnement	83,15%	87,32%	89,16%	91,05%	88,70%	84,64%
Investissement	62,74%	78,90%	77,98%	83,46%	81,47%	81,77%
Total	91,90%	94,71%	95,97%	96,79%	96,18%	95,51%

Objet de gestion	CP					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	97,22%	97,65%	98,56%	99,87%	98,77%	98,55%
Fonctionnement	74,83%	71,37%	81,25%	74,30%	84,39%	78,29%
Investissement	58,74%	81,57%	94,01%	64,00%	71,03%	76,58%
Total	90,38%	91,96%	95,47%	93,20%	94,45%	93,81%

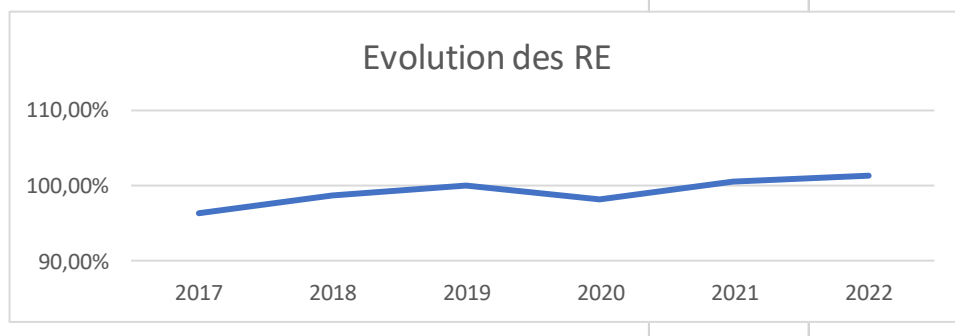


La cible du seuil des 90% inscrit dans la circulaire budgétaire annuelle est atteint si on cumule les trois enveloppes : 95.51 % en AE et 93.81 % en CP.

Au niveau des AE, on constate une légère baisse du taux d'exécution en fonctionnement et en investissement.

Pour les CP, on constate une augmentation en investissement et une baisse en fonctionnement.

Objet de gestion	RE avant les reports					
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Recette	96,42%	98,73%	99,92%	98,20%	100,50%	101,30%



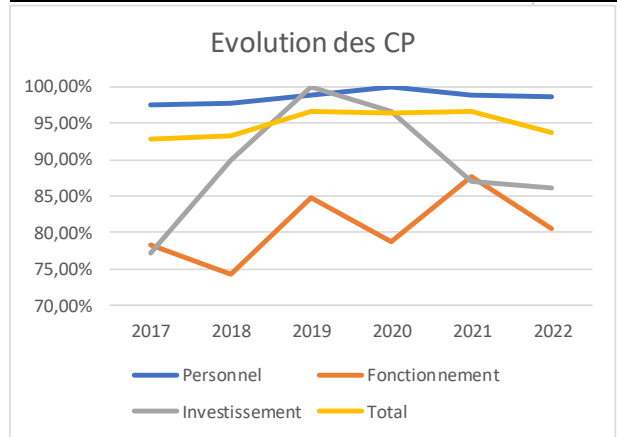
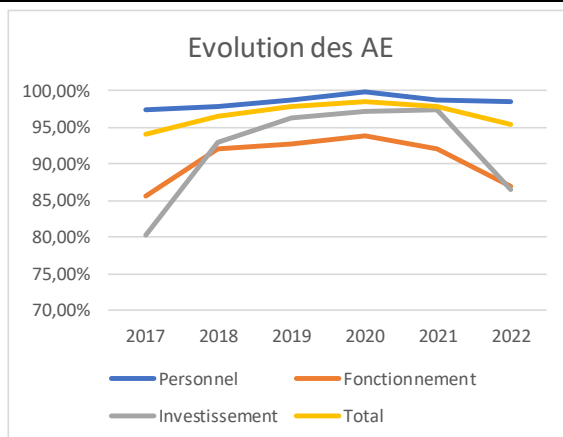
Les bons taux de réalisation constatés sont en lien avec l'envoi tardif de la notification définitive de la SCSP et des fonds de l'apprentissage.

Taux d'exécution 2022 après les reports (Page 5 de la liasse réglementaire):

Objet de gestion	Dépenses						RE			
	AE			CP			Réalisé 2021	Budget 2022 après BR.2	Réalisé 2022	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR.2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR.2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR.2	Réalisé 2022	
Personnel	81 260 118 €	85 776 155 €	84 547 857 €	77 796 072 €	85 776 155 €	84 548 129 €	103 009 273 €	103 988 167 €	105 754 318 €	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	23 927 122 €	24 415 166 €	24 421 553 €	23 182 727 €	24 415 166 €	24 421 553 €	87 696 802 €	87 666 431 €	88 404 815 €	Subvention pour charges de service public
							538 987 €	-14 737 €	175 194 €	Autres financements de l'état
							840 570 €	828 500 €	639 139 €	Fiscalité affectée
							3 075 043 €	4 332 221 €	4 784 361 €	Autres financements publics
Fonctionnement	14 023 443 €	15 201 324 €	13 218 870 €	13 575 884 €	17 834 062 €	14 347 327 €	10 857 771 €	11 175 752 €	11 750 629 €	Recettes propres
							419 116 €	395 106 €	331 896 €	Recettes fléchées
							89 981 €	66 788 €	2 000 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 239 367 €	6 261 548 €	5 414 607 €	4 116 133 €	6 267 873 €	5 402 753 €	328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							817 €	0 €	1 578 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2021	Budget 2022 après	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après	Réalisé 2022				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
dont contributions employeur au CAS Pension	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	100 522 927 €	107 235 027 €	103 181 334 €	95 488 089 €	109 878 090 €	104 298 209 €	103 428 388 €	104 383 273 €	106 086 214 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2022 (excédent)						1 788 004 €	0 €			Solde budgétaire réalisé 2022 (déficit)

Objet de gestion	AE					
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	97,50%	97,78%	98,79%	99,97%	98,84%	98,57%
Fonctionnement	85,69%	92,00%	92,67%	93,77%	91,99%	86,96%
Investissement	80,28%	93,01%	96,28%	97,21%	97,40%	86,47%
Total	94,18%	96,61%	97,75%	98,55%	97,75%	95,51%

CP						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Personnel	97,50%	97,78%	98,80%	99,97%	98,84%	98,57%
Fonctionnement	78,26%	74,42%	84,80%	78,69%	87,77%	80,45%
Investissement	77,22%	89,99%	100,00%	96,67%	86,94%	86,20%
Total	92,72%	93,35%	96,58%	96,44%	96,49%	93,81%



Dans son article 66, le décret GBCP définit la notion de programmation, a pour objet de mettre en adéquation l'activité prévisionnelle des services avec les crédits et les emplois notifiés et attendus. Cette programmation est accompagnée d'une prévision des principaux actes de gestion de

l'année ». Les ESR ont la possibilité de réaliser un budget rectificatif en décembre soumis au vote du Conseil d'Administration, afin de déprogrammer les crédits et emplois initialement prévus. Mais cette déprogrammation fausserait les taux d'exécution de l'exercice en cours. En outre, elle nécessiterait de mobiliser l'ensemble des ordonnateurs pour lesquels la priorité en fin d'année consiste à finaliser les flux en cours, et amorcer tous les flux de fin d'exercice. Dans un souci de transparence, les ratios avant et après report sont présentés aux membres du Conseil d'Administration, afin de montrer l'impact statistique de ces reprogrammations.

1-1 Les reports (Projets pluriannuels se finalisant après 2022) :

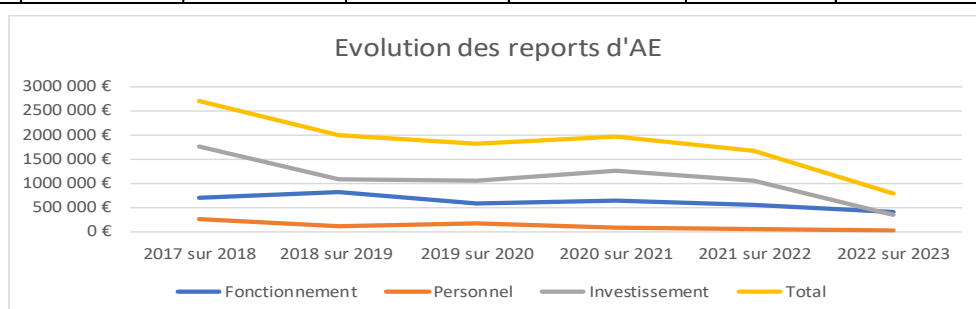
Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la GBCP

Art. 184. – Les crédits de paiement non consommés en fin d'exercice peuvent être reportés, sur décision de l'organe délibérant, dans la limite des dépenses pour lesquelles le service fait a été certifié au cours de l'exercice, et dont le paiement n'est pas intervenu.

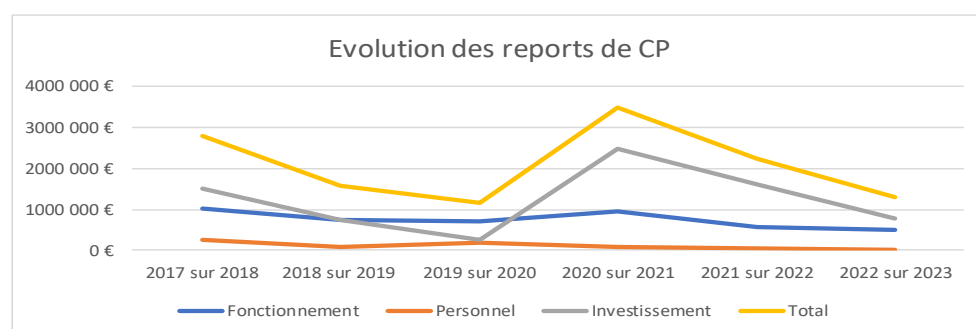
Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

Art. 185. – Au vu des justifications produites devant lui, l'organe délibérant peut, après avis du contrôleur budgétaire, décider de reporter les autorisations d'engagement et les crédits de paiement autres que ceux mentionnés à l'article 184, non consommés à la fin d'un exercice. Cette décision fait l'objet d'un budget rectificatif.

Objet de gestion	Report AE pluriannuelle					
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021	2021 sur 2022	2022 sur 2023
Montant des reports						
Fonctionnement	691 755 €	807 923 €	588 264 €	638 973 €	564 556 €	416 433 €
Personnel	247 451 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €	58 895 €	18 997 €
Investissement	1 763 795 €	1 096 826 €	1 042 920 €	1 256 425 €	1 050 988 €	360 403 €
Total	2 703 001 €	2 007 046 €	1 814 989 €	1 971 785 €	1 674 439 €	795 834 €



Objet de gestion	Report CP pluriannuelle					
	2017 sur 2018	2018 sur 2019	2019 sur 2020	2020 sur 2021	2021 sur 2022	2022 sur 2023
Montant des repo						
Fonctionnement	1 017 303 €	729 342 €	698 337 €	933 630 €	571 843 €	491 371 €
Personnel	247 452 €	102 297 €	183 806 €	76 387 €	58 895 €	18 997 €
Investissement	1 514 705 €	729 351 €	262 197 €	2 469 604 €	1 615 943 €	787 494 €
Total	2 779 460 €	1 560 990 €	1 144 339 €	3 479 621 €	2 246 681 €	1 297 862 €



L'analyse des reports s'avère primordiale pour comprendre à quelle hauteur la déprogrammation (année « n ») et la reprogrammation (année « n+1 ») peuvent impacter les taux d'exécution du budget. Ces reports seront proposés au vote du Conseil d'Administration lors du premier BR de 2023. Cette année, pour permettre le paramétrage de l'application SIFAC selon les recommandations de l'application INFINOE, l'établissement réalisera des reports de Recettes.

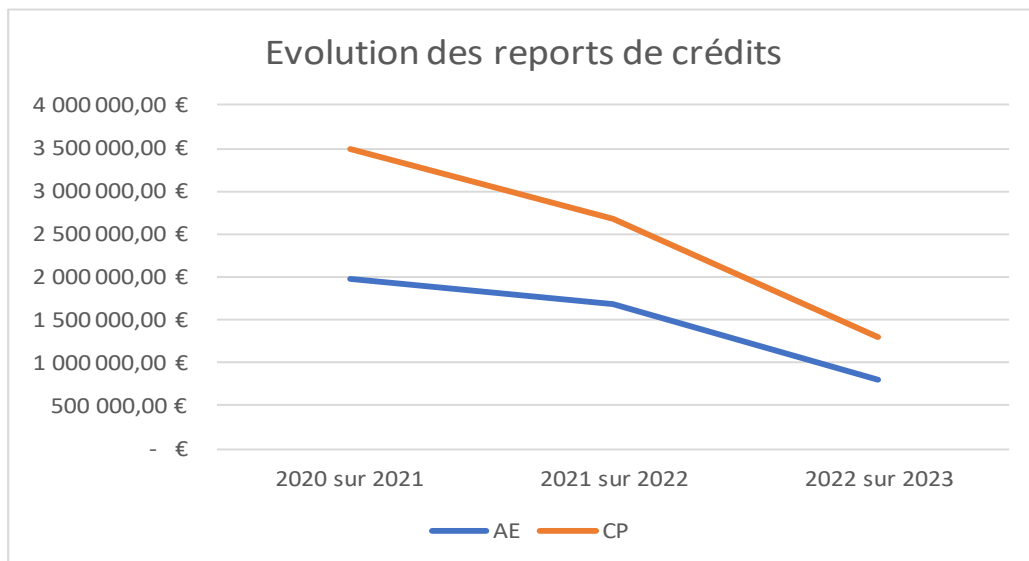
Le décret 2022-1698 modifiant le décret GBCP a été publié le 28 décembre 2022. Il est entré en vigueur le 29 décembre 2022. Ce texte abroge notamment les articles 184 et 185 autorisant les reports de crédits. Cette nouvelle disposition implique pour les projets pluriannuels, de pratiquer des déprogrammations / reprogrammations de crédits dans le cadre d'un budget rectificatif au début de l'année civile. Cette mesure devrait s'appliquer à notre ministère pour l'exercice 2024. De ce fait, les tableaux pluriannuels devront à chaque déprogrammation en BR, être modifiés pour corriger les sommes en N ainsi que les années suivantes.

Une analyse détaillée des autorisations d'engagement et des crédits de paiement reportés permet d'en connaître l'origine.

Composante	AE			CP		
	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Fonctionnement	Investissement	Personnel
Construction						
Extension siege arras		4 646 €			15 000 €	
extensio salle sport arras		55 000 €			15 000 €	
Extension MMI IUT lens		6 028 €			0 €	
Parvis siege		50 000 €			0 €	
Tech 3e		28 258 €			24 631 €	
Sous total Construction	0 €	143 931 €	0 €	0 €	54 631 €	0 €
Hors recherche						
pia3 lcer aménagement		5 564 €			6 102 €	
pia3 cablage		3 611 €			0 €	
PI3 LCER MISS	7 089 €			7 239 €		
marché performance énergétique		130 249 €			498 794 €	
pia3 au sein DSI	606 €	2 654 €	0 €	23 360 €	10 498 €	
ETUDE PIA	4 932 €			4 932 €		
ETUDE PACTE	53 €			53 €		
bu dsj	1 000 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €
IUT LENS DSG		791 €			1 613 €	
Confucius	3 800 €	3 812 €	7 307 €	675 €	3 812 €	7 307 €
ERASMUS	20 084 €		4 494 €	20 084 €		4 494 €
pia3oser	5 237 €	2 550 €	0 €	6 255 €	20 546 €	0 €
Service santé			7 197 €			7 197 €
Servie cap avenir	924 €	0 €	0 €	924 €	0 €	0 €
Sous total Hors Recherche	43 726 €	149 231 €	18 997 €	64 523 €	541 366 €	18 997 €
Recherche						
Laboratoire Agroalimentaire	43 535 €	17 906 €	0 €	43 607 €	23 031 €	0 €
lgcge	6 059 €	1 064 €	0 €	8 840 €	17 417 €	0 €
lgi2a	11 928 €	0 €	0 €	11 928 €	0 €	0 €
lsee	8 474 €	2 632 €	0 €	23 865 €	90 508 €	0 €
lbhe	0 €	0 €	0 €	5 388 €	10 358 €	0 €
Sherpas	10 450 €	1 164 €	0 €	14 078 €	1 164 €	0 €
IUT BETHUNE	1 335 €	14 464 €	0 €	1 690 €	20 279 €	0 €
UCCS	2 542 €	0 €	0 €	3 518 €	0 €	0 €
CDEP	127 565 €	11 538 €	0 €	139 907 €	11 538 €	0 €
CREHS	2 680 €	0 €	0 €	6 116 €	0 €	0 €
discontinuite	3 328 €	0 €	0 €	3 328 €	0 €	0 €
lem	24 340 €	1 760 €	0 €	24 387 €	488 €	0 €
lml	11 886 €	16 713 €	0 €	17 848 €	16 713 €	0 €
texte et culture	118 584 €	0 €	0 €	122 347 €	0 €	0 €
Sous total Recherche	372 707 €	67 241 €	0 €	426 848 €	191 497 €	0 €
Somme	416 433 €	360 403 €	18 997 €	491 371 €	787 494 €	18 997 €
Total par objet de gestion	795 833 €			1 297 862 €		

Il faut conserver à l'esprit que la bonne situation financière de l'établissement ne doit pas justifier une dégradation de nos prévisions. Bien au contraire, il faut profiter de cette opportunité pour conforter et améliorer notre méthodologie de prévisions.

Montant des reports	2020 sur 2021	2021 sur 2022	2022 sur 2023
AE	1 971 785,31 €	1 674 438,84 €	795 833,00 €
CP	3 479 621,34 €	2 678 705,21 €	1 297 862,00 €



L'université est engagée depuis plusieurs années dans une logique de baisse de report des crédits. Une marge de progression est ciblée sur deux laboratoires et le marché global de performance énergétique.

1-2 Exécution de la Masse Salariale.

AUTORISATIONS D'EMPLOIS :

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2022

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *			Emplois financés hors SCSP			(C) = (A) + (B) Global		
			BR2 2022	Réalisé 2022	Ecart	BR2 2022	Réalisé 2022	Ecart	BR2 2022	Réalisé 2022	Ecart
			En ETPT			En ETPT			En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	454,22	453,31	- 0,91				454,22	453,31	- 0,91
		CDI	4,00	4,00	-				4,00	4,00	-
	Non permanents	CDD	99,30	96,38	- 2,92	24,05	24,48	0,43	123,35	120,86	- 2,49
S/total EC			557,52	553,69	- 3,83	24,05	24,48	0,43	581,57	578,17	- 3,40
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	355,14	355,17	0,03				355,14	355,17	0,03
		CDI	17,60	17,60	-	5,33	5,33	-	22,93	22,93	-
	Non permanents	CDD	54,19	51,07	- 3,12	66,21	61,04	- 5,17	120,40	112,11	- 8,29
S/total Biatss			426,93	423,84	- 3,09	71,54	66,37	- 5,17	498,47	490,21	- 8,26
TOTAUX			984,45	977,53	- 6,92	95,59	90,85	- 4,74	1 080,04	1 068,38	- 11,66
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 119								

Le taux d'exécution de la consommation des emplois sous plafond d'Etat est de 99,30%.

La sous-consommation s'explique très largement par des difficultés liées aux recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS. Faute de candidatures, certains recrutements ont été abandonnés ou reportés (ATER, doctorants contractuels, CDD BIATSS).

S'agissant des Enseignants titulaires, la diminution des 0.91 ETPT est due à des réajustements de congés de longue durée (CLD) et de détachements intervenus après le 01/09/2022.

Le taux de consommation des emplois financés sur ressources propres est de 95.04%. Comme pour les emplois sous plafond Etat, les difficultés de recrutements, avec les reports ou abandons associés, expliquent l'essentiel de la sous-consommation. S'y ajoutent aussi quelques démissions de contrats de recherche.

Comparaison de la consommation d'emplois entre 2021 et 2022

Catégories d'emplois			Emplois sous plafond Etat *			Emplois financés hors SCSP			(C) = (A) + (B) Global		
			Réalisé 2021	Réalisé 2022	Ecart	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Ecart	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Ecart
			En ETPT			En ETPT			En ETPT		
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	463,36	453,31	- 10,05				463,36	453,31	- 10,05
		CDI	4,00	4,00	-				4,00	4,00	-
	Non permanents	CDD	92,25	96,38	4,13	21,33	24,48	3,15	113,58	120,86	7,28
		S/total EC	559,61	553,69	- 5,92	21,33	24,48	3,15	580,94	578,17	- 2,77
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	356,27	355,17	- 1,10				356,27	355,17	- 1,10
		CDI	17,00	17,60	0,60	5,95	5,33	- 0,62	22,95	22,93	- 0,02
	Non permanents	CDD	52,00	51,07	- 0,93	60,04	61,04	1,00	112,04	112,11	0,07
		S/total Biatss	425,27	423,84	- 1,43	65,99	66,37	0,38	491,26	490,21	- 1
TOTAUX			984,88	977,53	- 7,35	87,32	90,85	3,53	1 072,20	1 068,38	- 3,82
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 111	1 119							

Facteurs de variation pour le Plafond Etat

Enseignants :

La diminution, s'agissant des enseignants permanents, s'explique par des départs à la retraite ou par mobilité qui ne sont plus remplacés au titre du même exercice mais après une année d'occupation par un enseignant contractuel. Logiquement, cette diminution de l'emploi titulaire se traduit par une augmentation de la consommation d'emplois d'enseignants non-titulaires.

En ce qui concerne les enseignants contractuels, un nouvel emploi a été accordé par le Ministère : contrat Professeur Chaire Junior dont le titulaire a pris ses fonctions en fin d'année 2022. 2 emplois de contrats doctoraux ont aussi été pérennisés dans le plafond d'emploi Etat.

Biatss :

L'université a compté en 2022 des mutations sortantes ou départs suite à concours (5 personnels titulaires à compter du 1^{er} septembre 2022 essentiellement) et certains postes restent encore vacants à ce jour. Un départ à la retraite au 01/06/2022 a été compensé tardivement par un contractuel car la proposition de mutation entrante a été infructueuse.

On constate parallèlement une légère diminution des ETPT non permanents qui est due à la déprécarisation de cette population (2 CDIisations et 9 Titularisations en 2022) mais aussi à des démissions et surtout aux difficultés de trouver des candidats pour les postes vacants.

Facteurs de variation pour le Plafond Ressources Propres

L'augmentation s'agissant des enseignants est due à un recrutement supplémentaire d'un enseignant associé à mi-temps dans le cadre du développement de l'apprentissage. L'établissement a recruté 3 contrats doctoraux financés par L'ENS en septembre 2022.

L'augmentation est peu significative pour les emplois BIATSS avec des recrutements dans le cadre du projets PACTE ou encore des projets PIA « LCER » ou « OSER ».

DEPENSES DE PERSONNEL :

SUIVI DE LA CONSOMMATION DU BUDGET 2022

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP Budget 2022 Après BR2	AE/CP Réalisé 2022	Ecart
Rémunérations principales	77 824 689 €	77 262 337 €	- 562 352 €
<i>dont Doctorant</i>	1 703 696 €	1 686 600 €	- 17 096 €
Rémunérations accessoires	7 688 090 €	7 061 295 €	- 626 794 €
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 758 448 €	6 340 714 €	- 417 734 €
Prestations sociales	282 374 €	218 670 €	- 63 704 €
TOTAL	85 795 153 €	84 542 302 €	- 1 252 850 €

Le taux d'exécution de la consommation de la SCSP est de 99,18%.

La sous-consommation s'explique très largement par des difficultés liées aux recrutements des personnels contractuels tant enseignants que BIATSS. Faute de candidatures, certains recrutements ont été abandonnés ou reportés (ATER, doctorants contractuels, CDD BIATSS).

Le taux de consommation de la masse salariale ressources propres est de 91,74 %. Comme pour la masse salariale Etat, les difficultés de recrutements avec les reports ou abandons associés, expliquent près d'un quart de la sous-consommation.

L'autre moitié est liée à une sous-consommation des heures complémentaires prévues 49% en formation continue, 31% en apprentissage et 20% autres (principalement des heures CVEC et LCER).

Les heures de contrats étudiants et vacations administratives sont également sous consommées (heures financées par la Région pour relais santé et cap avenir).

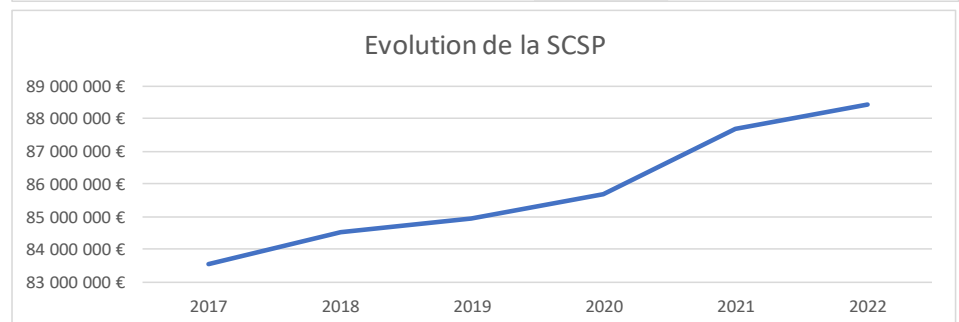
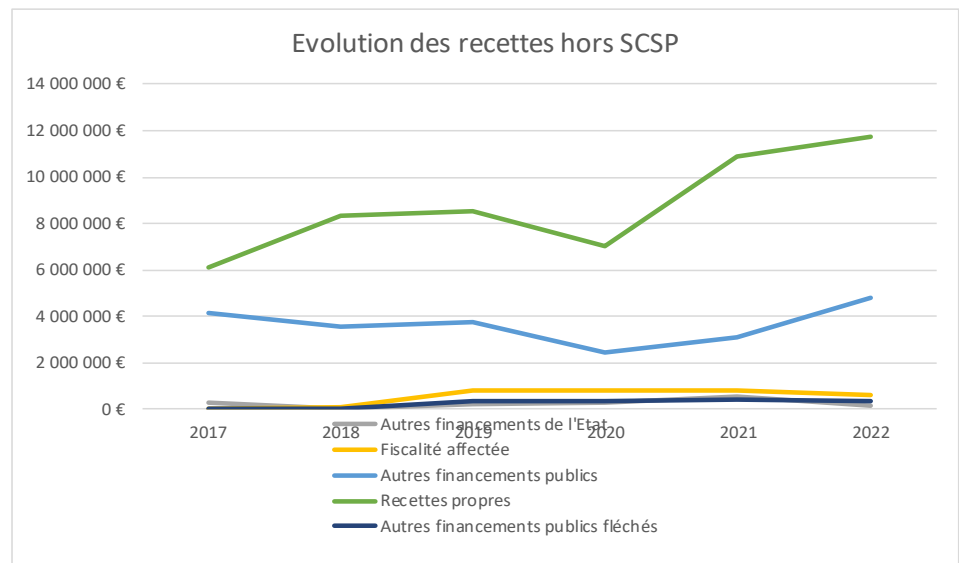
ECARTS ENTRE REALISE BUDGETAIRE 2021 ET 2022

ELEMENTS DE PAIE	AE/CP 2021	AE/CP 2022	Ecart
Rémunérations principales	74 272 741 €	77 262 337 €	2 989 597 €
<i>dont Doctorant</i>	1 521 116 €	1 686 600 €	165 484 €
Rémunérations accessoires	6 763 379 €	7 061 295 €	297 916 €
<i>dont Heures complémentaires</i>	6 061 699 €	6 322 056 €	260 357 €
Prestations sociales	226 155 €	218 670 €	- 7 486 €
TOTAL	81 262 275 €	84 542 302 €	3 280 027 €

1-3 Exécution des Enveloppes de recettes :

Données comparatives de 2017 à 2022 :

Objet de gestion	RE					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Subvention pour charges de service public	83 547 223 €	84 511 830 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €
Autres financements de l'Etat	262 465 €	54 600 €	221 759 €	265 916 €	538 987 €	175 194 €
Fiscalité affectée	0 €	102 316 €	807 245 €	838 401 €	840 570 €	639 319 €
Autres financements publics	4 128 028 €	3 568 642 €	3 776 697 €	2 442 099 €	3 075 042 €	4 784 361 €
Recettes propres	6 100 511 €	8 323 209 €	8 555 281 €	7 035 491 €	10 857 770 €	11 750 629 €
Autres financements publics fléchés	0 €	0 €	328 318 €	328 318 €	419 115 €	331 896 €
	94 038 227 €	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 386 €	106 086 214 €



On le voit nettement sur le graphique ci-dessus, les recettes propres augmentent fortement. Il s'agit, pour la quasi-totalité de ressources liées à l'apprentissage.

1-4 Exécution des autorisations d'engagement :

Analyse entre les montants prévisionnels et réalisés avant report

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 617 757 €	13 218 870 €	-2 398 888 €
Investissement	6 621 951 €	5 414 607 €	-1 207 344 €
Personnel	85 795 153 €	84 547 857 €	-1 247 296 €
			-4 853 527 €

Analyse entre les montants prévisionnels et réalisés après report

Enveloppe	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	15 201 324 €	13 218 870 €	-1 982 455 €
Investissement	6 261 548 €	5 414 607 €	-846 941 €
Personnel	857 776 155 €	84 547 857 €	-773 228 298 €
			-776 057 693 €

On constate qu'une fois les reports réalisés les crédits d'investissement sont consommés en quasi-totalité. Pour la masse salariale, les explications ont été fournies dans le point 1.2. Pour le fonctionnement, nous avons encore des marges de manœuvre pour améliorer notre capacité à faire aboutir tous nos projets.

Liste des commandes saisie jusqu'au 31/12/2022 suite à un engagement juridique respectant les trois conditions : 1 tiers identifié/1 montant/ 1 temporalité précise et qui auront un impact sur les années suivantes

Année de dénouement prévisionnel	Montant
2020	1 999 €
2021	45 008 €
2022	1 050 907 €
2023	1 554 068 €
2024	1 118 367 €
2025	438 254 €
2026	434 025 €
2027	434 296 €
2028	429 390 €
2029	325 516 €
2030	
Total	5 831 830 €

Ces commandes auront un impact en CP majoritairement entre 2022 et 2024.

A cela s'ajoutent les commandes qui initialement ne devaient pas avoir d'impact pluriannuel, mais in fine impacteront les exercices à venir en raison de problèmes de livraison fournisseur, de retards sur des chantiers pour environ 7.1 M€.

1-5 Exécution des crédits de paiement :

Analyse entre les montants prévisionnels avant report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	18 325 433 €	14 347 327 €	-3 978 106 €
Investissement	7 055 367 €	5 402 753 €	-1 652 614 €
Personnel	85 795 153 €	84 548 129 €	-1 247 024 €
			-6 877 744 €

Analyse entre les montants prévisionnels après report et le réalisé

	Prévisionnel	Réalisé	Différence
Fonctionnement	17 834 063 €	14 347 327 €	-3 486 736 €
Investissement	6 267 873 €	5 402 753 €	-865 120 €
Personnel	85 776 155 €	84 548 129 €	-1 228 026 €
			-5 579 881 €

2- Exécution des dépenses par destination et des recettes par origine (Tableau 3)

2-1 Recettes par origine

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SCSP	83 547 223 €	84 512 530 €	84 945 433 €	85 702 520 €	87 696 902 €	88 404 815 €
Droit d'inscriptions	1 278 694 €	1 424 708 €	1 299 680 €	1 381 464 €	1 466 751 €	1 649 824 €
Formation continue et VAE	2 832 252 €	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €
Taxe apprentissage	323 598 €	303 580 €	201 729 €	133 024 €	7 008 €	48 647 €
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 653 €	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €
Valorisation	61 632 €	710 680 €	700 663 €	432 684 €	1 052 691 €	408 796 €
ANR investissement d'avenir	131 967 €	108 584 €	42 569 €	17 064 €	46 175 €	0 €
ANR hors investissement d'avenir	51 512 €	188 578 €	264 451 €	493 253 €	676 098 €	883 324 €
Subv exploit et financ actif Région	1 201 497 €	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 200 €
Subv exploit et financ actif Union européenne	163 964 €	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €
Subv exploit et financ actif Autres	2 893 995 €	2 823 960 €	4 286 390 €	3 369 119 €	6 568 614 €	8 140 919 €
Fondation fonds propres réserves dons	10 610 €	9 883 €	58 535 €	63 685 €		
Autres recettes	1 000 631 €	813 391 €	1 273 406 €	1 270 518 €	1 088 294 €	1 322 343 €
Total	94 038 227 €	96 560 597 €	98 634 732 €	96 612 745 €	103 428 388 €	106 086 212 €

La SCSP :

Le montant définitif de la SCSP a été notifié durant la période de fermeture de l'établissement.

Les frais d'inscriptions

Les effectifs étudiants des bacheliers 2022 sont en légère baisse. A l'inverse l'augmentation de frais d'inscriptions est en lien avec l'application en licence des droits différenciés.

A titre de comparaison en comptabilité générale, les montants rattachés à l'exercice sont stables. Pour comparer des périmètres constants, il convient de retirer l'écriture de comptabilisation des exonérations des étudiants à hauteur de 1.64 millions.

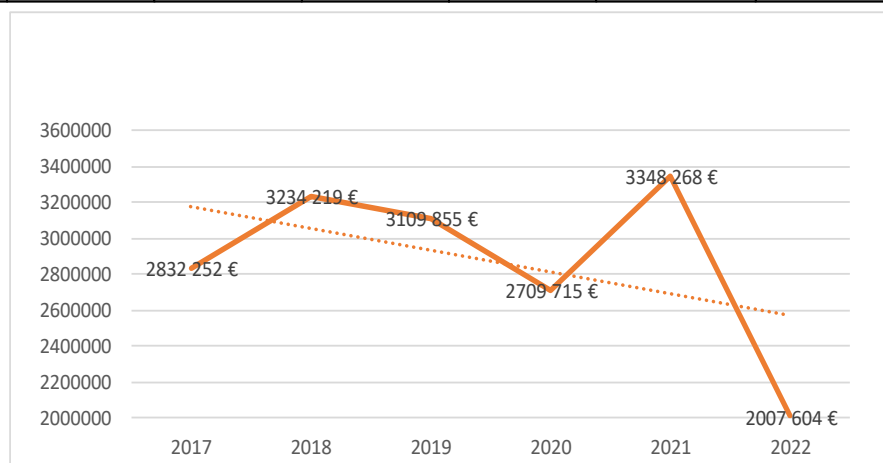
Montant total des frais d'inscriptions en K€						
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
70	1430	1534	1616	1606	1554	1641

La formation continue :

Les recettes de la formation continue sont diverses ; entreprises, région, administration, OPCO. La cadence des versements de ses différentes sources de financement s'en trouve forcément impactée.

La baisse des recettes de formation continue est en lien direct avec le transfert des effectifs des contrats de professionnalisation vers les contrats d'apprentissage.

Origine des recettes/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Formation continue et VAE	2 832 252 €	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 604 €



De plus, il convient de préciser que seules les écritures en lien avec les comptes 706 sont transcrites en comptabilité budgétaire sous l'origine « formation continue », l'apprentissage se retrouve dans les « subv exploit et financ actif autres ».

Compte	2018	2019	2020	2021	2022
70624000/70654000 Formation Continue	2 779 944 €	3 178 791 €	2 488 356 €	2 397 335 €	1 460 077 €
70625000/70655000 VAE	139 045 €	115 335 €	78 281 €	113 746 €	80 012 €
74881/74882 Apprentissage (Formasup/AF24)	2 248 531 €	2 637 093 €	3 487 110 €	3 933 439 €	8 352 043 €
Somme	5 167 520 €	5 931 219 €	6 053 747 €	6 444 520 €	9 892 132 €

L'analyse des données de la comptabilité générale, conduit à constater que malgré le transfert des contrats de professionnalisation vers ceux de l'apprentissage, la diminution des recettes de FC n'est pas proportionnelle à l'augmentation des recettes de l'apprentissage. Au contraire les recettes d'apprentissage poursuivent une croissance forte.

Région et Europe :

De nombreux projets sont gérés par la Région mais payés sur des fonds européens, d'où une pluralité des origines de financements.

Objet de gestion RE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Région	1 201 497 €	1 770 208 €	1 763 349 €	704 191 €	901 684 €	2 099 199 €
Union européenne	163 964 €	603 119 €	688 672 €	335 509 €	524 878 €	1 120 740 €
Somme	1 365 462 €	2 373 326 €	2 452 021 €	1 039 700 €	1 426 561 €	3 219 939 €

Les décalages d'encaissement liés aux projets financés par le conseil régional et l'union européenne rendent difficile l'exercice de prévision des encaissements.

Subvention et financements des actifs autres :

Une fois de plus alors que Formasup avait annoncé aux sites qu'il n'opérerait pas de versement en fin d'année, un versement a été effectué juste avant la période de fermeture de l'établissement.

Un tableau de suivi des contrats et des recettes générées est désormais produit par FORMASUP. Il nécessite toutefois un travail de recensement d'anomalies repérées par échantillonnage. Ce travail est en cours. Un retour sera effectué auprès de FORMASUP pour fiabilisation avant les prochaines facturations. Ce tableau sera également utilisé pour le rattachement aux exercices.

Taxe apprentissage :

Pour rappel, les fonds financés par la taxe d'apprentissage et correspondant à des dépenses d'investissement sont comptabilisés sur un compte de classe 1 qui découle sur les autres recettes. Ainsi, pour connaître l'exhaustivité des recettes de taxe d'apprentissage il convient de regarder la trésorerie et la comptabilité générale.

Cette année toutes les factures de Taxe d'apprentissage ont pu être correctement rattachées à l'exercice. Si on croise avec les données inscrites en comptabilité générale, on constate qu'une fois les impacts de la réforme de l'apprentissage mis en pratique en 2020, les chiffres se stabilisent depuis 2021.

Montant total de Taxe d'apprentissage en K€						
Compte/année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
74	121	164	306	133	18	49
13	524	666	525	306	421	409
Somme	645	830	831	439	439	458

Contrat de prestation de recherche et valorisation :

Objet de gestion RE	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Contrats de prestation de recherche hors ANR	540 653 €	57 157 €	0 €	0 €	51 027 €	0 €
Valorisation	61 632 €	710 680 €	700 663 €	432 683 €	1 052 691 €	408 793 €
Somme	602 284 €	767 837 €	700 663 €	432 683 €	1 103 718 €	408 793 €

Cpte/Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
70662	727 290 €	631 833 €	728 279 €	335 123 €	830 067 €	630 155 €

Les recettes correspondant aux contrats de prestation de recherche sont constantes si on analyse la période 2017 à 2022.

Etat des contrats par année de date de signature par catégorie 2015-2022 (Hors CRIL sauf si projet européen et UCIS sauf si ANR)

Année de signature		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Convention avec valorisation financière	Nombre	15	16	25	23	16	24	15	19
	Valeur	326 930,00 €	317 640,00 €	723 803,00 €	149 152,00 €	259 084,00 €	567 643,00 €	458 619,00 €	641 288,00 €
Prestations	Nombre	15	7	14	13	13	11	20	5
	Valeur	163 324,00 €	55 886,00 €	413 041,00 €	459 214,00 €	559 770,00 €	205 469,00 €	98 032,00 €	63 096,00 €
Financement public	Nombre	18	19	46	37	19	24	25	18
	Valeur	522 223,00 €	1 501 219,00 €	2 663 107,00 €	1 759 573,00 €	665 557,00 €	3 768 410,00 €	2 241 676,00 €	1 428 236,00 €
Convention sans flux financier	Nombre	48	67	63	45	44	75	91	64
Convention de reversement auprès d'organismes extérieurs	Nombre	27	20	25	23	47	60	32	29
Allocations doctorales avec partenaire public ou privé	Nombre	2	2	6	5	4	8	5	7
	Valeur	340 166,00 €	358 541,00 €	502 653,00 €	400 388,00 €	389 141,00 €	639 999,00 €	412 684,00 €	997 663,00 €
Total	Nombre	125	131	179	146	143	202	188	142
	Valeur	1 352 643,00 €	2 233 286,00 €	4 302 629,00 €	2 768 350,00 €	1 873 552,00 €	5 181 521,00 €	3 211 011,00 €	3 130 283,00 €

L'activité de recherche dans son ensemble au regard du compte 905/950

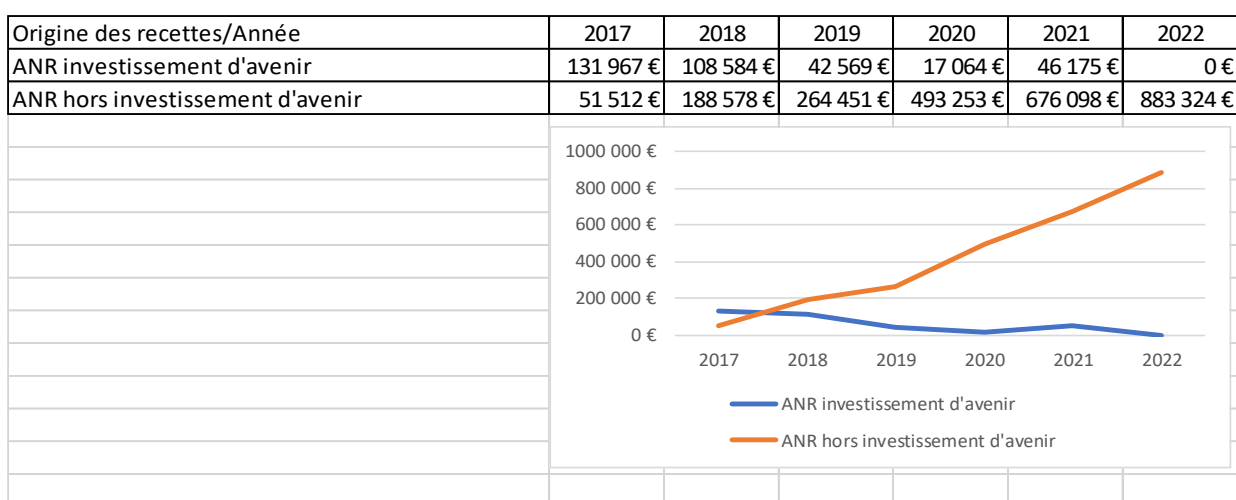
	2018	2019	2020	2021	2022
UB905950 Quel que soit le compte (hors 78*)	3 510 555 €	3 361 534 €	5 995 113 €	5 334 187 €	4 451 938 €

Le compte 7446 (FEDER) subvention européenne progresse fortement 547.037€ et le 7448 (autres subventions) baisse légèrement de 140.134 €

La Direction de la recherche, des études doctorales et de la valorisation tient à jour, pour une enquête nationale les statistiques du nombre de contrats signés. On note une variation des financeurs en fonction des années.

ANR :

Les années de versement des avances sont clairement spécifiées dans les conventions ANR. Seul le solde, suite au contrôle des pièces finales peut être difficile à prévoir. Mais la tendance depuis 2017 est très clairement à la hausse.



Les subventions obtenues dans le cadre des « PIA » entraînent une hausse des recettes ANR.

Les impacts en comptabilité générale vont dans le même sens. Même si l'annualité lisse davantage les impacts. Le montant des ANR augmente d'une part via la comptabilisation des PAR sur les ANR de la « LCER » et du projet « OSER » pour 281.844€. On constate également une augmentation de tous les PAR des autres projets.

Cpte/Année Uniquement la recherche	2017	2018	2019	2020	2021	2022
ANR Hors investissement avenir cpt 74881/741312	28 163 €	178 707 €	267 986 €	243 832 €	692 016 €	434 910 €
ANR investissement avenir cpt74882/741311	209 319 €	65 620 €	35 711 €	18 130 €	77 686 €	284 844 €
Somme	237 482 €	244 327 €	303 697 €	261 962 €	769 702 €	719 754 €

La comparaison avec le prévisionnel montre que l'on retrouve quasiment les mêmes effets que ceux constatés ci-dessus.

Année 2022	Prévisionnel (BR2)	Réalisé	Différence
Subvention pour charges service public	87 666 431 €	88 404 815 €	738 384 €
Droits d'inscription	1 519 552 €	1 649 824 €	130 272 €
Formation continue diplômes propres VAE	1 724 996 €	2 007 604 €	282 608 €
Taxe d'apprentissage	-51 181 €	48 647 €	99 828 €
Contrats prestations recherche hors ANR	0 €	0 €	0 €
Valorisation	311 575 €	408 796 €	97 221 €
ANR investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €
ANR hors investissements d'avenir	701 263 €	883 324 €	182 061 €
Subvention exploit & financ actif Région	1 894 781 €	2 099 199 €	204 418 €
Subvention exploit & financ actif UE	1 201 095 €	1 120 740 €	-80 355 €
Subvention exploit & financ actif Autres	8 183 521 €	8 140 919 €	-42 602 €
Fondations fonds propres réserves dons	0 €	0 €	0 €
Autres recettes	1 574 962 €	1 322 343 €	-252 619 €
Total	104 726 995 €	106 086 211 €	1 359 216 €

Comme cité dans le point précédent les cadences de paiement du conseil régional et du FEDER sont très difficiles à anticiper.

Comme cité ci-dessus la diminution des contrats de professionnalisation explique la baisse des recettes.

FC	Réalisé des RE				
	2018	2019	2020	2021	2022
CRB					
940	1 688 327 €	1 449 210 €	1 367 777 €	2 240 147 €	1 066 808 €
925	1 019 087 €	1 108 257 €	708 042 €	603 570 €	261 304 €
924	523 641 €	464 167 €	415 356 €	475 371 €	473 814 €
Reste	3 164 €	88 221 €	218 540 €	29 181 €	205 676 €
Total	3 234 219 €	3 109 855 €	2 709 715 €	3 348 268 €	2 007 602 €

Pour les 3 composantes les plus significatives

	Prévision	Réalisation			
940	1 103 596 €	1 066 808 €			
925	221 000 €	261 304 €			
924	400 400 €	473 814 €			
Total	1 724 996 €	1 801 926 €			

2-2 Dépenses par destination

Les dépenses par destination permettent d'identifier la ventilation des dépenses selon la nature de l'activité dont les activités principales sont la formation et la recherche. La ventilation est globalement stable sur la période 2017 à 2020.

Objet de gestion	AE					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Formation initiale et continue Licence	32 129 768 €	32 220 569 €	33 409 167 €	34 190 414 €	34 558 461 €	36466076,02
Formation initiale et continue Master	14 916 092 €	9 605 881 €	9 617 736 €	9 812 624 €	10 534 271 €	11463583,08
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €	92 469 €	52 808 €	50238,56
Sous total Formation	47 094 037 €	41 943 176 €	43 112 951 €	44 095 508 €	45 145 540 €	47 979 898 €
Recherche universitaire	1 529 710 €	2 019 812 €	1 399 230 €	1 250 872 €	1 280 653 €	1192231,14
Rech univ maths	4 402 481 €	4 410 366 €	4 434 262 €	4 564 169 €	4 767 938 €	4875065,66
Rech univ phys chimie	7 061 372 €	7 512 581 €	7 225 869 €	7 612 469 €	7 131 960 €	8208390,28
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	0 €	37 944 €	0
Rech univ science terre	286 395 €	266 610 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280588,36
Rech univ science homme	8 345 126 €	8 041 982 €	8 024 554 €	8 417 428 €	8 711 772 €	9207187,59
Rech univ Transvers	569 837 €	1 603 502 €	1 672 839 €	1 774 571 €	1 896 723 €	1782202,49
Sous total recherche	22 194 921 €	23 854 853 €	23 024 570 €	23 875 407 €	24 062 498 €	25 545 666 €
Bibliothèques et documentation	3 654 424 €	3 092 936 €	3 258 101 €	3 180 873 €	3 253 581 €	3323836
Diffusion savoirs musées	177 117 €	71 112 €	60 203 €	59 759 €	73 791 €	74431,01
Immobilier	10 043 961 €	9 707 983 €	8 936 840 €	17 488 982 €	10 285 966 €	8066025,78
Pilotage et support	13 650 065 €	16 102 822 €	15 870 331 €	16 249 779 €	15 871 988 €	16230004,04
Sous total activités transverses	27 525 566 €	28 974 853 €	28 125 474 €	36 979 394 €	29 485 326 €	27 694 297 €
Aides directes aux étudiants	248 659 €	163 644 €	107 820 €	51 779 €	109 983 €	92841,55
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367155,27
Santé des étudiants activité associative	1 165 727 €	900 287 €	1 248 777 €	1 422 754 €	1 404 450 €	1501476,6
Sous total Etudiants	1 426 796 €	1 360 489 €	1 643 318 €	1 766 392 €	1 829 563 €	1 961 473 €
Total	98 241 321 €	96 133 371 €	95 906 313 €	106 716 701 €	100 522 927 €	103 181 333 €

Objet de gestion	CP					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Formation initiale et continue Licence	31 771 854 €	31 911 387 €	33 086 070 €	34 273 394 €	34 295 409 €	36631076,77
Formation initiale et continue Master	14 924 618 €	9 560 836 €	9 638 059 €	9 786 447 €	10 359 206 €	11319381,11
Formation initiale et continue Doctorat	48 176 €	116 726 €	86 048 €	85 269 €	60 008 €	50238,56
Sous total Formation	46 744 648 €	41 588 949 €	42 810 177 €	44 145 110 €	44 714 623 €	48 000 696 €
Recherche universitaire	1 506 708 €	1 981 362 €	1 411 360 €	1 276 892 €	1 279 485 €	1190906,4
Rech univ maths	4 379 334 €	4 439 218 €	4 394 899 €	4 570 157 €	4 778 733 €	4887395,8
Rech univ phys chimie	6 913 975 €	7 005 221 €	7 101 182 €	7 605 759 €	7 117 722 €	8105529,21
Rech univ phys nucl	0 €	0 €	0 €	0 €	37 944 €	0
Rech univ science terre	286 309 €	266 661 €	267 817 €	255 897 €	235 508 €	280588,36
Rech univ science homme	8 329 358 €	7 963 463 €	8 070 039 €	8 327 646 €	8 705 069 €	9229997,31
Rech univ Transvers	564 207 €	1 509 430 €	1 775 103 €	1 724 128 €	1 865 927 €	1843029,44
Sous total recherche	21 979 892 €	23 165 355 €	23 020 398 €	23 760 480 €	24 020 388 €	25 537 447 €
Bibliothèques et documentation	3 443 405 €	3 094 878 €	3 185 617 €	3 099 295 €	3 357 258 €	3406304,91
Diffusion savoirs musées	173 918 €	67 671 €	63 949 €	48 509 €	81 068 €	72341,77
Immobilier	8 656 095 €	10 543 791 €	8 691 865 €	8 127 017 €	9 938 266 €	9754790,53
Pilotage et support	13 315 853 €	15 927 337 €	16 084 320 €	15 532 726 €	16 053 631 €	15642140,15
Sous total activités transverses	25 589 270 €	29 633 677 €	28 025 751 €	26 807 547 €	29 430 223 €	28 875 577 €
Aides directes aux étudiants	320 495 €	171 622 €	107 820 €	47 279 €	113 372 €	91523,55
Aides indirectes	12 410 €	296 558 €	286 721 €	291 860 €	315 130 €	367155,27
Santé des étudiants activité associative	1 145 407 €	880 081 €	1 237 221 €	1 285 654 €	1 467 834 €	1425810,13
Sous total Etudiants	1 478 313 €	1 348 261 €	1 631 762 €	1 624 792 €	1 896 336 €	1 884 489 €
Total	95 792 122 €	95 736 242 €	95 488 088 €	96 337 929 €	100 061 570 €	104 298 209 €

3- Exécution des opérations budgétaires et non budgétaires ayant un impact sur la trésorerie (Tableau 4 équilibre financier)

3 – 1 Equilibre financier réalisé

On retrouve dans ce tableau le solde budgétaire, les opérations non budgétaires qui sont détaillées dans le point suivant.

Besoins (utilisation des financements)		Financements (couverture des besoins)	
Solde budgétaire (déficit) *	0 €	1 788 004 €	Solde budgétaire (excédent) *
dont solde budgétaire budget principal	0 €	1 788 004 €	dont solde budgétaire budget principal
dont solde budgétaire budget du SAIC	0 €	0 €	dont solde budgétaire budget du SAIC
dont solde budgétaire FU		0 €	dont solde budgétaire FU
dont solde budgétaire BAI		0 €	dont solde budgétaire BAI
dont solde budgétaire SIE		0 €	dont solde budgétaire SIE
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	13 000 €	13 816 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 296 808 €	864 974 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	147 979 €	990 835 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	1 457 787 €	3 657 630 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)
Variation de trésorerie	2 199 842 €		Variation de trésorerie
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***	1 068 €	0 €	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée	2 198 774 €	0 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	3 657 630 €	3 657 630 €	TOTAL DES FINANCEMENTS

3 – 2 Opérations pour le compte de tiers (réalisé)

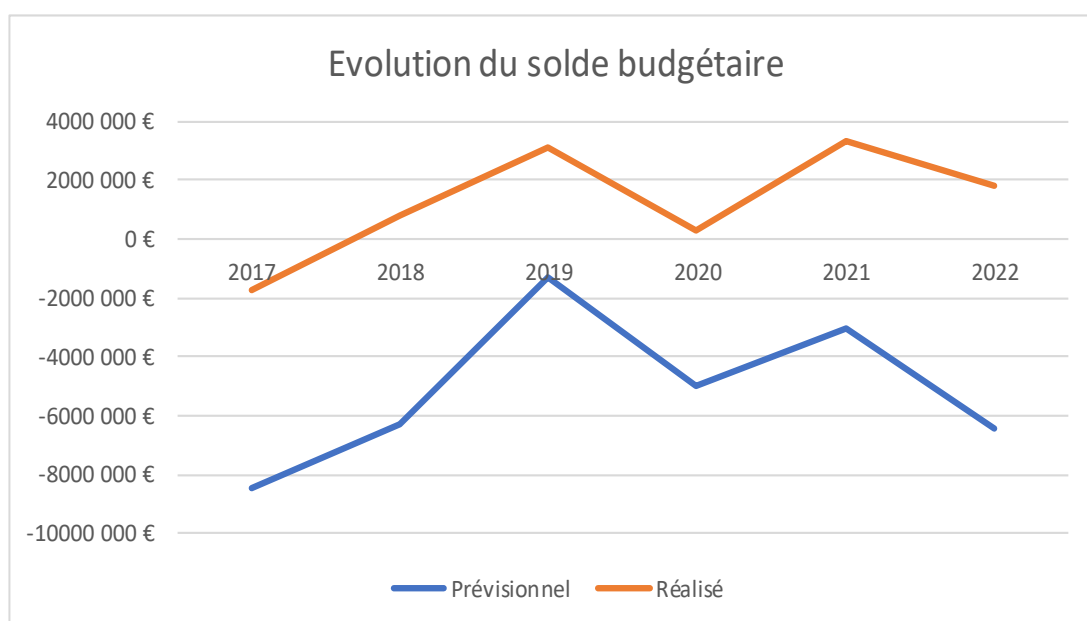
Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Projet ABIOBAT LGCGE		Recettes à transférer	15 447 €	15 447 €
AMI AIDE MOBILITE IN		Recettes à transférer	139 600 €	209 200 €
Anamorphose Région		Recettes à transférer	196 763 €	196 763 €
Plan France Relance		Recettes à transférer	138 052 €	138 053 €
ERASMUS 2020-1-FR01-		Recettes à transférer	60 504 €	10 111 €
ERASMUS 2021-1-FR01-		Recettes à transférer	43 849 €	0 €
ERASMUS 2022		Recettes à transférer	0 €	177 240 €
ERASMUS 2019-1-FR01		Recettes à transférer	47 865 €	4 891 €
ERASMUS 2020-1-FR01-		Recettes à transférer	17 243 €	4 061 €
SECURITE SOCIALE ETU		Recettes à transférer	0 €	0 €
Bourse Vikova Daria		Recettes à transférer	1 000 €	0 €
TVA	44500000		636 485 €	109 209 €
Autres opérations pour comptes de tiers			147 979 €	990 835 €
TOTAL			1 444 787 €	1 855 809 €

La plupart des opérations listées dans ce tableau concerne les projets Erasmus pour la partie relative aux bourses et des projets de recherche, lorsque l'établissement est coordinateur et reverse les fonds à un partenaire.

Dans la rubrique des autres opérations pour compte de tiers, sont mentionnées les opérations qui ont eu un impact en trésorerie mais dont la contrepartie budgétaire n'a pas pu être matérialisée.

4- Analyse de la soutenabilité budgétaire au regard de l'exécution budgétaire

Objet de gestion	Solde budgétaire					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévisionnel	-8 453 547 €	-6 313 598 €	-1 309 831 €	-4 988 163 €	-3 037 522 €	-6 448 959 €
Réalisé	-1 753 895 €	824 355 €	3 137 644 €	274 816 €	3 366 818 €	1 788 004 €
Différentiel	6 699 652 €	7 137 953 €	4 447 475 €	5 262 979 €	6 404 340 €	8 236 963 €



L'écart peut s'expliquer par des recettes supérieures aux prévisions notamment dans le domaine de l'apprentissage.

5- Situation patrimoniale

Tableau page 10

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022	PRODUITS	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Personnel	81 593 674 €	84 845 953 €	83 622 510 €	Subventions de l'État	88 054 388 €	87 666 431 €	89 148 624 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 844 174 €	24 415 166 €	24 419 505 €	Fiscalité affectée	840 570 €	828 500 €	639 319 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 179 903 €	23 588 578 €	24 954 670 €	Autres subventions	6 861 548 €	11 860 614 €	11 302 661 €
				Autres produits	13 759 466 €	8 830 182 €	11 704 990 €
TOTAL DES CHARGES (1)	104 773 577 €	108 434 531 €	108 577 179 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 742 395 €	751 196 €	4 218 415 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €

* il s'agit des sous-catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 742 395 €	751 196 €	4 218 415 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 715 873 €	7 244 681 €	7 862 655 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 493 751 €	4 664 300 €	809 703 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 566 €		4 547 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	2 550 €		36 750 €
+ quote-part des subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	4 230 722 €		4 091 304 €
= CAF ou IAE*	6 732 811 €	3 331 577 €	7 147 860 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022	RESSOURCES	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 732 811 €	3 331 577 €	7 147 860 €
Investissements	6 619 979 €	6 280 274 €	5 179 860 €	Financement de l'actif par l'État	604 934 €	0 €	696 623 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 276 620 €	0 €	743 828 €
				Autres ressources	884 443 €	936 757 €	3 255 626 €
Remboursement des dettes financières	0 €			Augmentation des dettes financières	0 €	0 €	0 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 619 979 €	6 280 274 €	5 179 860 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 498 808 €	4 268 334 €	11 843 937 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 878 829 €	0 €	6 664 076 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0 €	2 011 940 €	0 €

Si l'on compare le prévisionnel au réalisé, le résultat est plus importante suite au versement tardif de la SCSP et à celui non attendu de FORMASUP.

Si l'on compare les réalisés, il s'avère que la différence provient principalement des recettes de l'apprentissage. Cette hausse n'étant que temporaire puisque des baisses de financements devraient être effective en 2023.

Mis à part l'investissement, le seuil des 90% de consommations est dépassé sur toutes les enveloppes.

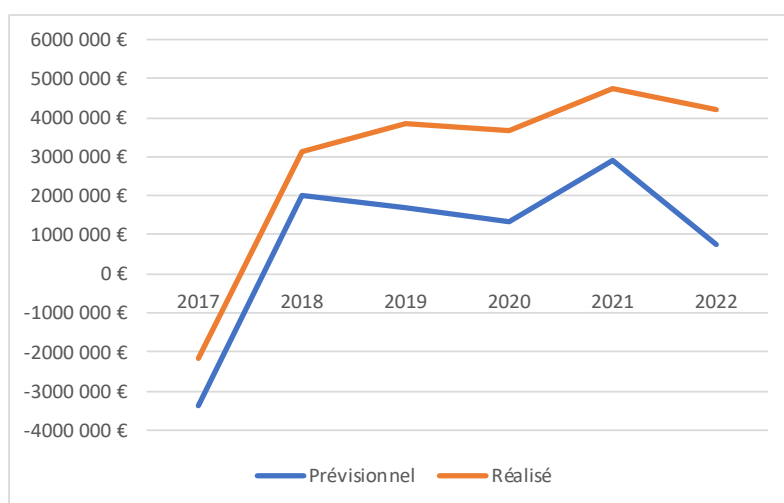
Taux de réalisation					
Année	2018	2019	2020	2021	2022
Dépense de fonctionnement	97,68%	98,94%	92,17%	105,50%	98,82%
Dépense d'investissement	89,39%	84,53%	60,75%	88,30%	79,72%
Dépense de personnel	96,07%	98,35%	98,95%	100,17%	98,50%
Recette de fonctionnement	97,62%	100,61%	99,71%	103,00%	103,97%
Recette d'investissement	415,98%	45,31%	361%	219,03%	501,31%

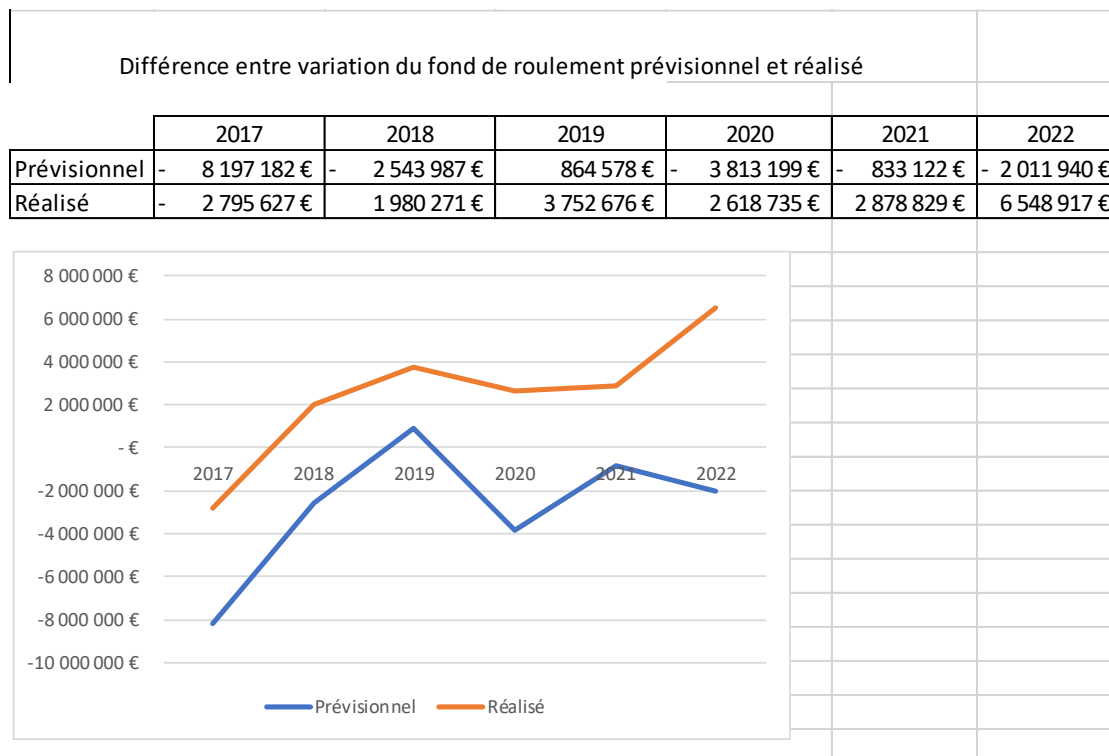
Ci-dessous, le détail des principales variations :

		2021	2022	Variation	
60611000	Electricite	685 346,06	686 568,47	1 222,41	
60612000	Carburants et lubrif	34 043,77	38 188,99	4 145,22	
60613000	Gaz	465 967,58	1 098 413,55	632 445,97	
60614000	Chauffage sur reseau	22 307,87	200 550,37	178 242,50	
	Somme	1 207 665,28	2 023 721,38	816 056,10	
62510000	Voyages et déplaceme	98 527,86	262 560,33	164 032,47	
62540000	Frais d'inscription	41 456,89	100 403,40	58 946,51	
62550000	Frais de demenagemen	15 047,50	26 752,32	11 704,82	
62560000	Missions personnels	165 144,01	477 063,74	311 919,73	
62570000	Frais réceptions	81 103,40	270 496,84	189 393,44	30 ans de l'univ
		401 279,66	1 137 276,63	735 996,97	
	A titre de comparaison en 2019		1 407 542,00		

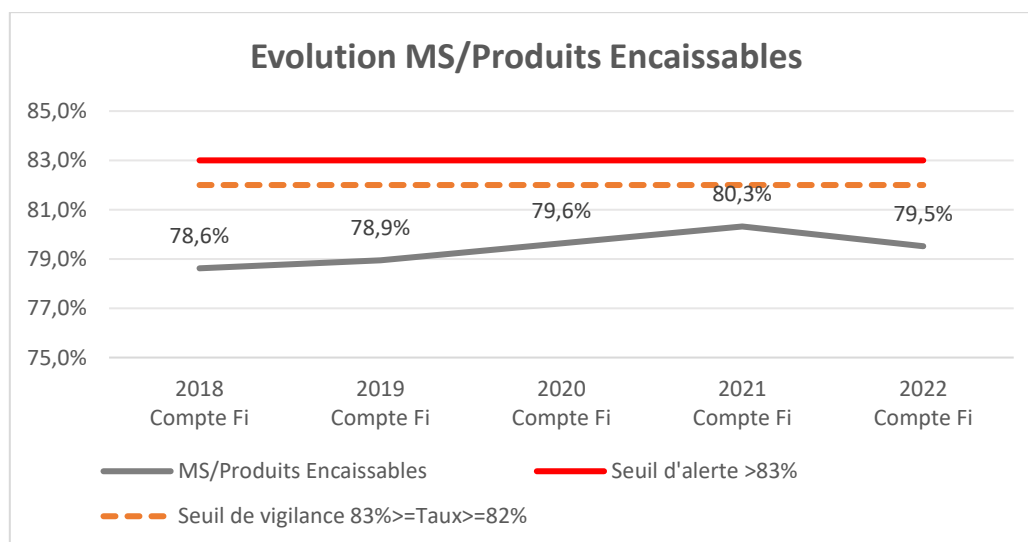
Différence entre résultat prévisionnel et réalisé

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prévisionnel	-3 372 691 €	1 990 247 €	1 690 751 €	1 359 150 €	2 908 453 €	751 196 €
Réalisé	-2 182 414 €	3 144 125 €	3 843 560 €	3 682 181 €	4 742 395 €	4 218 415 €





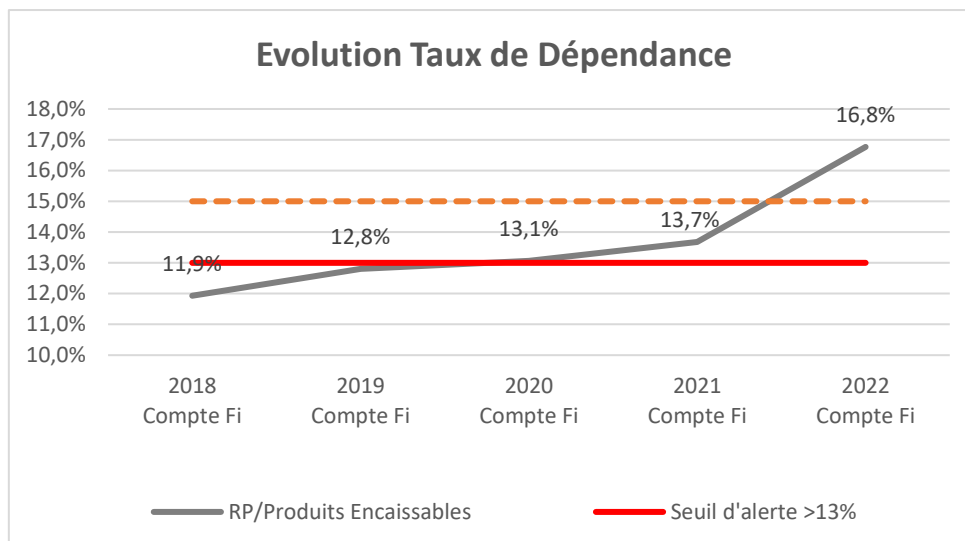
Du point de vue des ratios financiers, le poids des charges de personnels sur les ressources encaissables¹ représente 79.5% soit un ratio sous le seuil de vigilance fixé par le ministère de 82 % (seuil d’alerte >83%).



Le ratio augmente progressivement depuis 2018 pour diminuer légèrement sur 2022 mais demeure sous le seuil de vigilance. En valeur, les charges de personnels augmentent et ce continuellement par la prise en compte de l’évolution de carrière des personnels. L’autre élément majeur est l’évolution croissante des recettes de l’établissement qui permet de maintenir un ratio sous les 82%.

¹ Les ressources encaissables comprennent l’ensemble des recettes donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie.

Le poids des ressources propres sur les ressources encaissables progresse pour atteindre un ratio de 16,8%. Il passe au-dessus du seuil de vigilance de 15 %.



S'agissant de la variation de la masse salariale, on constate une augmentation du ratio de 2,6 points par rapport à 2021, soit 88% pour l'exercice 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
MS Etat/SCSP	85,4%	84,5%	85,2%	85,9%	85,4%	88,0%

6 – Opérations pluriannuelles

Le tableau des opérations pluriannuelles sera désormais édité directement de SIFAC. Ci-dessous les effets induits liés aux contraintes de l'outil :

- Seuls les impacts budgétaires sont comptabilisés : en conséquence si une opération traite la partie taxable (TVA) différemment en recette et en dépense, la quote-part de la TVA ne sera pas incluse dans le projet. On pourra donc avoir un montant de recette budgétaire attendu différent du montant budgétaire en dépense.
- Les frais de gestion sont réalisés en amont de chaque ouverture de crédits annuels, ils ne sont donc pas comptabilisés dans les ouvertures en dépense alors même que les recettes les comptabilisent. Un changement de méthode impliquerait de nouveaux moyens humains.
- Les apports fonds propres sur les projets, vont apparaître en dépenses mais pas en recettes.
- La part des financements de doctorants sur la SCSP, apparaîtra uniquement en dépense. Il faudrait subdiviser la saisie du titre de recette de la SCSP pour qu'elle apparaisse également en recette ce qui impliquerait de nouveaux moyens humains.
- En mode GBCP, des écritures de régularisation sur les années suivantes peuvent déstabiliser les consommations d'AE et de CP. On peut avoir des écritures de correction sur un compte comptable de recette mais avec un compte budgétaire de dépenses
- Les opérations antérieures au passage à la GBCP peuvent apparaître en négatif, car le système ne peut pas rapatrier les différentiels. Ces opérations ont vocation à disparaître.

- L'outil oblige à saisir toutes les prévisions de toutes les années. Il faut pour cela disposer de cette information. Sur les projets d'une durée de 3 ou 4 ans, cela est possible. Au-delà, la projection devient très difficile.

7 - Eléments de conclusion

L'exécution budgétaire et comptable 2022 se caractérise par les éléments suivants :

Résultat : 4.218.415 euros

Capacité d'autofinancement : 7.147.860 euros

Trésorerie : 36.607.795 euros

Variation du fonds de roulement : 6.664.076 euros

Fonds de roulement : 35.951.357 euros

L'année 2022 présente une exécution comptable positive (4 218 k€) avec des produits en hausse. Cette hausse globale des recettes dépasse les prévisions notamment par les différentes actions ministérielles mises en place en cours d'année pour lutter contre le décrochage des étudiants, et par les recettes propres importantes dues à l'accroissement du nombre de contrats d'apprentissage (8 352 k€ soit une croissance de 212% par rapport à 2021). Par ailleurs, l'exonération des droits d'inscription différenciés en master des étudiants extracommunautaires équivaut à 1 644 k€.

La masse salariale est maintenue à son niveau prévisionnel avec un taux d'exécution proche de 98,6%. La différence constatée impacte fortement le fonds de roulement à la hausse et conduit à une capacité d'investissement confortable. Enfin l'augmentation des recettes propres permet au ratio de la masse salariale sur les produits encaissables (à 79,5%) de se maintenir sous le seuil de vigilance malgré une évolution toujours positive de la masse salariale. De même, le poids des ressources propres sur les ressources encaissables progresse pour atteindre un ratio de 16,8%. Il passe au-dessus du seuil de vigilance de 15 %.



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ACADEMIE DE LILLE

Compte financier 2022

**Annexe des comptes annuels
établie par l'agent comptable**

Sommaire

Préambule.....	5
I. Faits caractéristiques de l'exercice	6
II. Principes, règles et méthodes comptables	8
A. Comparabilité des comptes	8
1. Changement de méthodes comptables.....	8
2. Changement de présentation comptable	8
3. Changements d'estimations comptables.....	9
4. Corrections d'erreurs	10
B. Principes et méthodes d'évaluation.....	12
1. Référentiel comptable.....	12
2. Système d'information budgétaire et comptable	12
3. TVA et secteurs d'activité.....	12
4. Les immobilisations incorporelles et corporelles	12
5. Les immobilisations financières	13
6. Les amortissements.....	13
7. Les financements externes de l'actif.....	14
8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice	14
9. Les opérations pour compte de tiers	16

III. Notes relatives au bilan 17

A. Le bilan synthétique	17
B. L'actif immobilisé	17
1. Les mouvements de l'année 2022.....	17
2. Situation au 31 décembre 2022.....	19
C. L'actif circulant	19
D. La trésorerie.....	21
E. Les fonds propres	22
F. Les provisions pour risques et charges.....	24
G. Les dettes non financières	24

IV. Notes relatives au compte de résultat 27

A. Les produits	27
1. Les produits sans contrepartie directe.....	28
2. Les produits avec contrepartie directe	29
3. Les autres produits.....	31
4. Les produits financiers.....	31
B. Les charges	32
1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs ...	33
2. La masse salariale chargée.....	34
3. Les autres charges de fonctionnement.....	35
4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés	35
5. Les charges financières.....	35

C.	Le résultat patrimonial	36
D.	La capacité d'autofinancement (CAF)	36
V.	Autres informations.....	37
A.	Evènements postérieurs à la clôture	37
B.	Engagements hors bilan	38
C.	Participations	39
D.	Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2022 (en équivalent temps plein travaillé)	40
VI.	La structure financière.....	41
A.	Le fonds de roulement.....	41
B.	La variation du fonds de roulement.....	42
C.	Le besoin en fonds de roulement.....	44
D.	La trésorerie.....	45
1.	La détermination de la trésorerie	45
2.	L'évolution de la trésorerie.....	45
E.	Conclusion.....	46
VII.	Annexes	47 à 56
	Visa du compte financier.....	57

Préambule

L'Université d'Artois est soumise au régime budgétaire, financier et comptable défini aux articles R. 719-52 à R. 719-112 du Code de l'Education et, dans la mesure où il n'est pas dérogé à ce régime, aux dispositions des titres I et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP).

Elle exerce les Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) depuis le 1er janvier 2011, en application des dispositions des articles 18 et 19 de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (loi LRU).

Les comptes de l'Université sont certifiés par un commissaire aux comptes (CAC) depuis cette date.

En vertu de l'article 212 du décret GBCP, le compte financier est établi par l'agent comptable à la fin de chaque exercice, puis visé par le Président de l'université qui le soumet au vote du conseil d'administration, au plus tard soixante-quinze jours après la clôture de l'exercice.

L'article 211 du même décret prévoit que le compte financier soumis au vote du conseil d'administration est constitué des éléments suivants :

- 1- Les états des autorisations d'emploi et des autorisations budgétaires en exécution (tableaux 1 et 2);
- 2- Le tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4);
- 3- Les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret, à savoir :
 - Le bilan ;
 - Le compte de résultat ;
 - La présente « annexe des comptes annuels »;
 - L'état de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution ;
- 4- La balance des comptes des valeurs inactives.

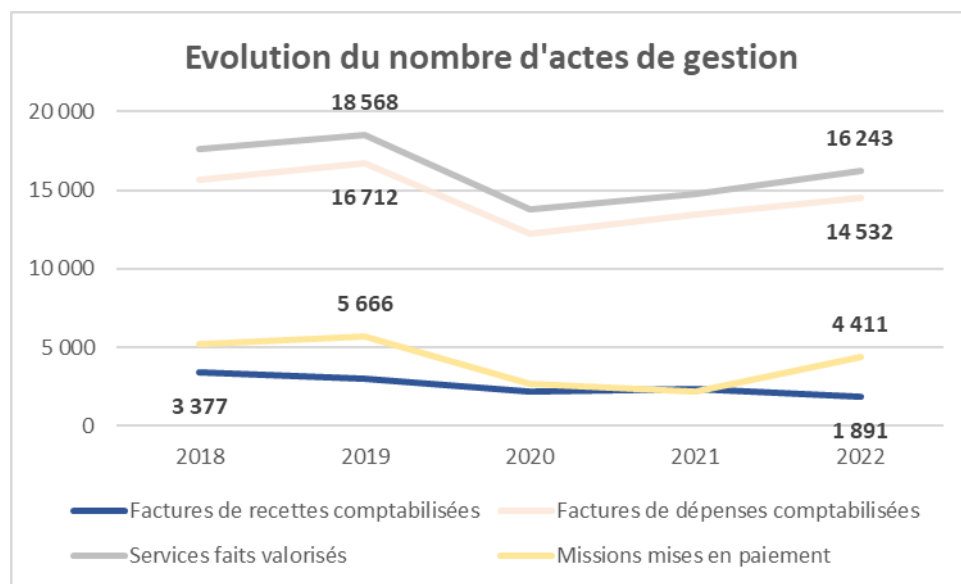
Le compte financier est mis à disposition de la Cour des comptes, au plus tard le 30 avril.

Les données contenues dans l'annexe des comptes annuels sont exprimées en k€, sauf indication contraire

I. Faits caractéristiques de l'exercice

L'activité comptable et financière

L'activité comptable et financière de l'établissement n'a pas encore retrouvé son niveau de 2019, comme en témoigne l'évolution du nombre des actes de gestion :



La baisse du nombre de factures de recettes est tendancielle. Cette évolution résulte principalement de la diminution du nombre de contrats de professionnalisation au profit du nombre de contrats d'apprentissage, les produits enregistrés au titre de ces derniers contrats donnant lieu à des factures globales et périodiques, à la différence des factures émises au titre des contrats du premier type. Ainsi, le nombre de factures émises au titre des prestations de formation continue est passé de 2 173 en 2018, à 1 238 en 2022.

Après une baisse très nette en 2020, le nombre de factures de dépenses continue de se redresser ; il devrait retrouver un niveau proche de celui d'avant la pandémie, à brève échéance.

La crise énergétique et l'inflation

Si le contexte géopolitique mondial a entraîné une hausse des charges de gaz et de chauffage sur réseau d'un peu plus de 800 k€ en 2022, le marché de performance énergétique (MGPE) conclu en 2019 a contribué à contenir la hausse des coûts énergétiques. Les charges d'électricité n'ont quasiment pas varié en 2022 ; toutefois, une hausse significative est attendue en 2023. Si l'inflation a concouru à une majoration du coût des fournitures, matières premières et de certaines prestations de services, au final, son impact sur les comptes de l'université est relativement limité.

Le projet MAIA "Maîtriser les Applications de l'Intelligence Artificielle"

L'Université d'Artois, en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) et l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV), a été sélectionnée pour le projet MAIA "Maîtriser les Applications de l'Intelligence Artificielle", dans le cadre de la 2ème vague de l'appel à projets "Excellence sous toutes ses formes" du PIA 4.

Financé via l'Agence nationale de la Recherche un montant total de 10 977 k€ réparti sur dix années, le Projet MAIA a pour objectif d'accompagner et d'approfondir les nouveaux usages qui apparaissent depuis quelques années dans de nombreux champs scientifiques suite à l'essor de l'intelligence artificielle. Le projet vise à étudier, développer et déployer les interactions fortes existant entre l'intelligence artificielle et trois domaines d'applications phares de l'alliance A2U : la santé (UPJV), la chimie (matériaux, énergie ; UPJV/Université d'Artois) et l'environnement/mer (ULCO) ainsi que sur les aspects économiques, sociologiques, éthiques et juridiques. Ce projet interdisciplinaire associe 19 laboratoires, ainsi qu'un large réseau d'acteurs socio-économiques (collectivités, entreprises, clusters, etc.). MAIA se base sur trois volets : la recherche, la formation et la valorisation. Le projet traite également des aspects transversaux : Science avec et pour la Société, Science Ouverte, internationalisation et construction de corpus partagés.

L'apprentissage

Les ressources tirées des formations en apprentissage enregistrent une hausse remarquable. Ainsi, le montant total des produits issus de Formasup et d'AFI24 a plus que doublé entre 2021 et 2022, pour atteindre 8 691 k€. Cette situation est due, à titre principal, par la progression du « chiffre d'affaires » hors produits à recevoir relatif aux formations en apprentissage, en lien direct avec la hausse du nombre de contrats d'apprentissage. Elle est due aussi, dans une moindre mesure, à une correction d'erreur s'agissant de la comptabilisation des produits à recevoir 2021 (cf. paragraphe II. A. 4.).

// Principes, règles et méthodes comptables

A. Comparabilité des comptes

La qualité des comptes est une exigence constitutionnelle¹ qui doit répondre notamment aux objectifs suivants :

- les comptes doivent être conformes aux règles et procédures en vigueur ;
- les comptes doivent être établis selon des méthodes permanentes dans le but d'assurer leur comparabilité, cette dernière exigence s'appliquant aux états financiers d'entités différentes, ainsi qu'aux états financiers de la même entité dans le temps.

1. Changement de méthodes comptables

Néant

2. Changement de présentation comptable

Jusqu'en 2021, les dettes d'aides à la mobilité internationales (AMI - compte 46710000) figuraient à la rubrique « Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention) » du bilan. Afin d'anticiper la mise en œuvre de l'Infocentre Infinoé en 2023 qui entrainera une présentation automatique de ces dettes à la rubrique « Autres dettes non financières » du bilan, il a été procédé aux reclassements qui s'imposaient, au sein de deux postes du bilan 2022.

Cette intervention peut être représentée comme suit, étant précisé que le montant des dettes d'AMI était voisin de 423 k€ au 31/12/2021 et de 493 k€ au 31/12/2022 :

¹ Article 47-2 de la constitution

Situation après retraitement :

Université d'Artois Année 2022	Système de base BILAN COMPTABLE	
PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS PROPRES		
Financements reçus	45 872 249,09	48 539 705,53
Financements de l'actif - Etat	42 805 929,26	45 800 625,83
Financement de l'actif par des tiers	3 066 319,83	2 739 079,70
Fonds propres des fondations		
Réserves	50 257 445,62	45 515 050,53
Report à nouveau	4 084 516,35	862 831,99
TOTAL FONDS PROPRES	104 432 625,75	99 659 983,14
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		20 000,00
Provisions pour charges	745 508,66	672 159,60
Emprunts obligataires		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	745 508,66	692 159,60
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 899 690,95	3 144 208,12
Dettes fiscales et sociales	4 906 202,81	4 906 443,93
Avances et acomptes reçus	4 526 464,50	8 839 725,68
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	415 428,60	295 016,56
Autres dettes non financières	4 139 611,12	3 101 782,03
Produits constatés d'avance	503 793,15	128 974,42
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	17 391 191,13	20 416 150,74
Ecarts de conversion Passif	48,31	
TOTAL GENERAL	122 569 373,85	120 768 293,48

Situation avant retraitement :

Université d'Artois Année 2021	Système de base BILAN COMPTABLE	
PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	48 539 705,53	51 016 094,45
Financements de l'actif - Etat	45 800 625,83	48 947 088,13
Financement de l'actif par des tiers	2 739 079,70	2 069 006,32
Réserves	45 515 050,53	41 832 868,77
Report à nouveau	862 831,99	-68 344,79
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 742 395,07	3 682 181,78
TOTAL FONDS PROPRES	99 659 983,14	96 462 800,21
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	20 000,00	23 000,00
Provisions pour charges	672 159,60	695 741,70
Emprunts obligataires		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	692 159,60	718 741,70
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 208,12	2 640 274,31
Dettes fiscales et sociales	4 906 443,93	4 528 292,88
Avances et acomptes reçus	8 839 725,68	3 473 656,51
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	718 216,56	598 670,00
Autres dettes non financières	2 678 582,03	2 844 419,24
Produits constatés d'avance	128 974,42	94 723,63
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	20 416 150,74	14 180 036,57
Ecarts de conversion Passif		1,70
TOTAL GENERAL	120 768 293,48	111 361 580,18

3. Changements d'estimations comptables

Néant

4. Corrections d'erreurs

Une erreur est une omission ou une inexactitude des états financiers de l'organisme portant sur un ou des exercices. Elle est corrigée de manière rétrospective dans les états financiers de l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Au titre de l'information comparative retraitée, l'exercice antérieur est présenté corrigé de cette erreur. Les corrections d'erreurs sur exercices clos et les effets rétrospectifs liés aux changements de méthodes ou d'estimations comptables sont exclus du résultat de l'exercice et comptabilisés *via* les comptes de report à nouveau du bilan d'ouverture (comptes 11000000 et 11900000).

Détail des corrections d'erreur comptabilisées en 2022 :

Nature de la correction	Sens	Compte	Montant de la correction (en €)
Correction du montant des produits à recevoir FORMASUP comptabilisés en 2021	Débit	44877000	2 616 150,90
	Crédit	11000000	2 616 150,90
Correction du montant des charges à payer à comptabiliser FORMASUP comptabilisées en 2021 (cotisations 2020 et 2021)	Débit	40810000	381 200,00
	Crédit	11000000	381 200,00
Correction de la TVA sur charges de fonctionnement des exercices 2020 et 2021 suite à modification du coefficient de déduction.	Débit	44566100	207 708,85
	Crédit	11000000	207 708,85

A compter de l'exercice 2022, les prestations de formation en apprentissage, pour lesquelles l'intégralité du produit attendu n'a pas été encaissé par Formasup et reversé à l'université, donnent lieu systématiquement à la comptabilisation d'un produit à recevoir. Le montant de ce produit correspond entre la différence entre le montant théorique de la prestation exécutée à la date du 31 décembre, au vu de l'accord de prise en charge notifié par l'OPCO, et le montant total reversé à l'université par Formasup à la même date.

Afin de permettre la comparabilité des comptes 2022 et 2021 les impacts comptables de cette correction d'erreur sont présentés ci-après, étant précisé que le **montant retraité** des subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités

publiques intègre un montant de produits à recevoir au titre des **versements attendus** de Formasup de 2 616 k€ pour l'exercice 2021 et de 3 286 k€ pour l'exercice 2022 :

Situation après retraitement :

Situation avant retraitement :

Produits (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>		
Subventions pour charges de service public	101 090 603,73	98 372 657,04
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 992 210,89	10 338 549,60
Dons et legs	18 439,14	-5 844,78
Produits de la fiscalité affectée	639 318,70	840 570,22
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>		
Ventes de biens ou prestations de services	6 803 925,85	8 034 985,17
Produits de cessions d'éléments d'actif	6 291 557,79	7 318 182,93
Autres produits de gestion	36 750,00	2 550,00
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	475 618,06	714 252,24
<i>Autres produits</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	4 901 007,01	5 647 473,26
Reprises du financement rattaché à un actif	809 702,57	1 416 751,42
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	4 091 304,44	4 230 721,84
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	112 795 536,59	112 055 115,47
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
Gains de change	57,34	7,07
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
		77 000,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	57,34	77 007,07
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	112 795 593,93	112 132 122,54

Produits (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>		
Subventions pour charges de service public	95 756 506,14	93 515 661,93
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	87 199 582,00	85 710 520,00
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques	7 722 198,70	6 935 340,25
Dons et legs	-5 844,78	31 400,58
Produits de la fiscalité affectée	840 570,22	838 401,10
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>		
Ventes de biens ou prestations de services	8 034 985,17	5 079 000,50
Produits de cessions d'éléments d'actif	7 318 182,93	4 805 983,95
Autres produits de gestion	2 550,00	13 202,06
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public	714 252,24	259 814,49
<i>Autres produits</i>		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	5 647 473,26	4 618 149,21
Reprises du financement rattaché à un actif	1 416 751,42	472 855,33
	4 230 721,84	4 145 293,88
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	109 438 964,57	103 212 811,64
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>		
Gains de change	7,07	710,12
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
	77 000,00	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	77 007,07	710,12
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	109 515 971,64	103 213 521,76

B. Principes et méthodes d'évaluation

1. Référentiel comptable

Les comptes de l'Université d'Artois sont établis selon les normes comptables définies dans le recueil des normes comptables publié par arrêté du 23 novembre 2018 modifié et l'instruction commune M9 portant réglementation financière et comptable applicable aux établissements publics nationaux. L'exercice comptable coïncide avec l'année civile (article R719-57 du Code de l'éducation). Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'établissement applique le plan de comptes issu de l'instruction comptable commune des organismes dépendant de l'Etat.

2. Système d'information budgétaire et comptable

Depuis 2011, l'université d'Artois utilise le progiciel de gestion intégrée Sifac, adapté du logiciel SAP.

3. TVA et secteurs d'activité

Trois secteurs d'activité distincts, au sens de la déductibilité de l'impôt, sont constitués depuis le 1^{er} janvier 2020 :

- 1- dépenses affectées à la formation initiale et à la formation continue ;
- 2- dépenses affectées à la recherche valorisable ;
- 3- dépenses relatives à des opérations relevant du secteur mixte (dépenses relevant à la fois des activités exonérées et imposées).

4. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont des actifs identifiables non monétaires dont l'utilisation s'étend sur plus d'un exercice et ayant une valeur économique positive pour l'Université, cette valeur économique positive étant représentée par des avantages économiques futurs ou le potentiel de service attendu de l'utilisation du bien.

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits et taxes non récupérables et, le cas échéant, des frais de livraison et de mise en service.

Tout bien répondant à la définition d'une immobilisation et dont le coût unitaire est supérieur à 500 € hors taxe, est inscrit à l'actif (cf. délibération du conseil d'administration du 11 décembre 2020).

Il est souligné que l'état de l'actif de l'agent comptable, concorde parfaitement avec la comptabilité générale et que l'Université met en œuvre une procédure de réconciliation périodique entre l'état de l'actif (Sifac) et l'inventaire physique (Gestimmo) de l'ordonnateur, pour les biens inscrits à l'actif immobilisé.

Le parc immobilier est suivi par composant depuis le 1er janvier 2011.

Les bâtiments ont été répartis en catégories selon les caractéristiques suivantes :

A : structure et couverture standard / bâtiment non scientifique

B : structure et couverture avec verrière et murs rideaux/ bâtiment non scientifique

C : structure et couverture standard / bâtiment scientifique

D : structure et couverture avec verrière et murs rideaux / bâtiment scientifique

5. Les immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs identifiables monétaires ; elles sont comptabilisées à leur coût historique. Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres. La valeur d'inventaire des immobilisations financières est déterminée à chaque clôture d'exercice et une dépréciation est constatée si la valeur actualisée est inférieure à la valeur comptable.

6. Les amortissements

L'amortissement est pratiqué selon le mode linéaire au *prorata-temporis*, à compter de la date de mise en service des biens.

Le plan d'amortissement propre à chaque catégorie d'actif ci-dessous a été adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 13 février 2015, selon les modalités définies en **Annexe III**.

Les cadences d'amortissement demeurent néanmoins indicatives ; elles peuvent être modifiées, au cas par cas et sur justification, afin de traduire au mieux la durée d'utilisation spécifique d'un actif.

Ainsi, par délibération du 3 juillet 2020, le Conseil d'administration a fixé la durée d'amortissement d'un appareil de mesure Tg Delta et d'une extrudeuse pour le laboratoire LSEE à 36 mois.

7. Les financements externes de l'actif

L'établissement a mis en œuvre les dispositions de l'instruction du 18 décembre 2012 relative à la comptabilisation des financements externes de l'actif. Les financements rattachés à des actifs sont principalement composés de la valeur des biens dévolus et des biens mis à disposition, ainsi que des subventions d'investissement destinées à financer des opérations d'investissement. Ces financements sont rattachés à des actifs clairement identifiés et repris au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent.

8. Le rattachement des charges et des produits à l'exercice

En vertu du principe général d'indépendance des exercices, les charges et produits sont rattachés à l'exercice au cours duquel leur fait générateur est né (charges) ou droits ont été acquis (produits).

Les contrats à long terme

L'université comptabilise le chiffre d'affaires de ses contrats de recherche pluriannuels, à l'exclusion des contrats de prestations de services, de collaboration et de reversements divers. Cette comptabilisation intervient conformément aux prescriptions de l'instruction du 6 décembre 2013 de la Direction générale des finances publiques (DGFIP).

L'université n'applique pas la méthode à l'avancement décrite dans cette instruction, car l'utilisation de la méthode à l'avancement nécessite un suivi, par contrat, des produits et coûts imputables à chaque contrat, issu de la tenue d'une comptabilité analytique.

En l'absence de tenue d'une comptabilité analytique, un résultat fiable à terminaison par contrat ne peut être déterminé.

Le principe de prudence conduit à ne constater aucun bénéfice et les contrats sont considérés avec un résultat prévisionnel nul, y compris pour les contrats financés par une subvention.

Les charges ayant concouru à l'exécution de chaque contrat au cours de l'exercice sont donc compensées par l'enregistrement de produits limité au montant de celles-ci.

A la clôture de l'exercice, un recensement des opérations comptabilisés au titre des contrats signés depuis le 1^{er} janvier 2017 est réalisé, en croisant les données issues des logiciels Sifac et Sacha.

Selon le cas, un produit à recevoir ou un produit constaté d'avance est comptabilisé, de telle sorte que le montant cumulé des produits depuis le 1^{er} janvier 2017 coïncide avec le montant cumulé des charges depuis cette date.

Charges à payer et provisions relatives aux passifs sociaux

Les passifs sociaux constituent des engagements financiers pris par l'université à l'égard de ses personnels, dont le dénouement interviendra sur un autre exercice.

L'instruction du 27 novembre 2013 de la DGFIP précise les modalités de comptabilisation à la date de clôture des droits à congés, du compte épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires, à savoir, selon le cas, charge à payer ou provision pour charge.

- **Droits à congés :**

A ce titre, l'Université comptabilise une **charge à payer** pour l'ensemble des catégories de personnel.

Les droits à congés et droits RTT pour les personnels de l'établissement représentent 56,06 jours au total.

Les charges à payer au titre des congés payés non pris au 31/12/2022 ont été calculées agent par agent, pour les personnels BIATSS, en prenant en compte les droits à congés et droits RTT à consommer du 1er septembre au 31 décembre (soit 18,68 jours), desquels on soustrait les droits consommés sur la même période. Le solde obtenu est multiplié par le coût journalier brut chargé.

Conformément aux dispositions de l'instruction, par dérogation, en l'absence de suivi des droits à congés et dans la mesure où aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune charge à payer n'est comptabilisée pour ce qui concerne les enseignants et enseignants-chercheurs.

- **Les heures complémentaires et les vacances d'enseignement :**

Ces charges qui sont dues au titre d'une année universitaire sont rattachées à hauteur de 4/10èmes sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 6/10èmes sur l'exercice suivant.

Elles donnent lieu à la comptabilisation d'une **charge à payer**, conformément aux dispositions de l'instruction comptable précitée.

L'évaluation de la charge, est réalisée à partir du plan de charge prévisionnel, lui-même élaboré à partir des maquettes pédagogiques approuvées par le ministère. Concrètement, cette évaluation correspond à quatre dixièmes du budget d'heures complémentaires de l'année universitaire en cours (coût employeur chargé).

Concernant les vacances, s'agissant de personnels extérieurs à l'établissement, la charge est estimée au vu du recensement du nombre d'heures complémentaires correspondant à des services faits d'enseignement n'ayant pas donné lieu à paiement avant le 31 décembre.

- **Les congés payés non pris et les jours épargnés sur compte épargne temps (CET) :**

Pour l'exercice achevé, la date d'option a été fixée au 31 octobre 2022. Pour ce qui concerne les jours inscrits ou maintenus sur CET, les **provisions pour charges** ont été évaluées, agent par agent, sur la base du produit du coût moyen journalier de l'agent.

Les jours « monétisables » et les jours intégrés à la RAFP sont évalués en charges à payer pour le nombre de jours multiplié par les valeurs forfaitaires brutes suivantes : pour un agent cadre A : 135 €, pour un cadre B : 90 € et pour un cadre C : 75 €.

Ces trois catégories de passifs sociaux sont soumises aux charges sociales.

9. Les opérations pour compte de tiers

Depuis le 1er janvier 2017, l'université applique les nouvelles modalités de comptabilisation des « opérations pour compte de tiers » induites par la mise en œuvre de l'instruction comptable commune et la circulaire budgétaire, au sein desquelles figurent notamment les dispositifs d'intervention pour compte de tiers. Ceux-ci correspondent aux versements de l'État, de l'Union Européenne ou d'une autre entité, au profit de l'université, qui les redistribue, sans marge d'appréciation, au bénéficiaire final de la mesure d'aide.

Dit autrement, l'université est un intermédiaire dans le dispositif d'intervention qu'il met en œuvre au profit de tiers.

Pour que l'opération entre dans la catégorie des dispositifs pour compte de tiers, trois critères cumulatifs doivent être remplis :

- trois intervenants prennent part au dispositif : le tiers financeur (État, Union Européenne etc.), l'université et le bénéficiaire final ;
- l'université ne dispose d'aucune autonomie dans la prise de décision ;
- le financement du dispositif n'est pas assuré par l'université, mais par les tiers financeurs.

Ces opérations sont enregistrées dans des comptes dédiés de la « classe 4 ». L'absence de marge de manœuvre de l'Université sur ces opérations quant à la redistribution des fonds justifie l'exclusion de celles-ci du périmètre du compte de résultat : elles n'ont aucun impact sur le résultat patrimonial.

A l'université d'Artois, les opérations pour compte de tiers retracent principalement les opérations réalisées au titre des aides à la mobilité internationale (AMI) et des bourses versées dans le cadre du programme ERASMUS+, au sein, respectivement, des comptes 4671*000 et 46751*00.

III. Notes relatives au bilan

A. Le bilan synthétique

La structure du bilan est solide ; la prédominance des capitaux permanents assure tout à la fois le financement des investissements et de l'activité, et contribue au maintien d'un excellent niveau de trésorerie.

En k€

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
% total actif	56,6%	59,0%	% total passif	85,2%	82,5%
Actif net immobilisé	69 366	71 209	Fonds propres	104 433	99 660
% total actif	13,5%	12,5%	% total passif	0,6%	0,6%
Actif net circulant	16 595	15 151	Provisions pour risques et charges	745	692
% total actif	29,9%	28,5%	% total passif	14,2%	16,9%
Trésorerie	36 608	34 408	Dettes non financières	17 391	20 416
Total général	122 569	120 768	Total général	122 569	120 768

B. L'actif immobilisé

Cf. Annexe VII et Annexe II

1. Les mouvements de l'année 2022

Les acquisitions brutes d'immobilisations réalisées en 2022 s'élèvent à 5 180 k€, après 6 620 k€ en 2021, selon le détail ci-après :

- immobilisations incorporelles : 15 k€ ;
- immobilisations corporelles : 5 152 k€ ;
- immobilisations financières : 13 k€.

Parmi les immobilisations corporelles, il est noté en particulier les acquisitions suivantes :

- matériel acquis (compte 21547) : 2 167 k€ ;
- travaux d'aménagement et d'agencement dans des bâtiments mis à disposition de l'université (compte 213556) : 1 150 k€ ;
- matériel informatique (compte 218327) : 646 k€, après 1 220 k€ en 2021 ;

Le montant des « Immobilisations en cours – constructions » enregistrées au compte 2313 s'élève à 582 k€ ; il est formé en majeure partie des deux opérations suivantes :

Opération	Montant (en k€)
Mise en place GTC sur tous les sites	264
Toiture IUT de Béthune	204

Les immobilisations suivantes, d'un montant au moins égal à 100 k€, ont été mises en service en 2022 :

Nature de l'immobilisation	Montant (en k€)
Extension IUT de Lens	1 323
Tomographe	400
Mise aux normes cages escaliers IUT de Béthune	239
Travaux de mise en accessibilité de la voirie Arras	195
Matériel de résonance magnétique nucléaire	140
Machine 45 KW 4500 tours	113
Dispositif imagerie décharges électrostatiques	106

Des sorties de l'actif ont été enregistrées pour un montant total de 1 077 k€, au titre de la cession de véhicules automobiles (54 k€), d'un tracteur-tondeuse (13 k€), de la réforme de biens réformés ou hors d'usage (823 k€) et de la cession de matériels à titre gratuit (187 k€).

Ces opérations ont eu un impact négatif de 45 k€ sur le résultat patrimonial de l'exercice.

2. Situation au 31 décembre 2022

Au 31 décembre 2022, la valeur brute de l'actif immobilisé est de 135 924 k€ ; après déduction des amortissements et dépréciations des immobilisations financières, la valeur nette des immobilisations s'établit à 69 367 k€.

L'actif net immobilisé représente 57 % de l'actif net total. Il correspond en quasi-totalité à des immobilisations corporelles, c'est-à-dire aux biens immobiliers et mobiliers dont dispose l'Université pour exercer ses missions : terrains, bâtiments, matériels, installations techniques, mobilier etc.

Les amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 66 557 k€ ; ils représentent 49 % du montant de l'actif brut immobilisé.

Le taux de vétusté², des constructions (comptes 213) s'établit à 45 %.

Le taux de vétusté des installations techniques, matériels technique et outillage (comptes 215), d'une part, et des autres matériels et mobilier (comptes 218), d'autre part, ressort respectivement à 65 % et 73 %.

La valeur brute des immobilisations financières s'établit à 32 k€. Ces immobilisations correspondent en quasi-totalité, à une participation de l'Université dans le capital de la société SUP'INVESTISSEMENT 59-62, à hauteur de 15 k€ (cf. paragraphe V. C.) et à des cautionnements versés antérieurement à 2011 (16 k€).

C. L'actif circulant Cf. **Annexe VI**

L'actif circulant est constitué avant tout par les « créances clients et comptes rattachés » et les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne ».

Le montant brut des créances clients et comptes rattachés s'élève à 6 586 k€, dont 5 570 k€ de créances relatives à des produits et ressources à recevoir comptabilisées au compte 4181, les produits et ressources dont les droits au profit de l'établissement sont nés au plus tard le 31 décembre de l'année devant être rattachés à l'exercice en cours.

² Ce taux s'obtient en rapportant le montant des amortissements et dépréciations à la valeur brute des immobilisations. Plus ce taux est important, plus il traduit un vieillissement des actifs immobilisés. Lorsque le taux atteint 100 %, les actifs sont réputés avoir achevé leur vie, sous l'angle économique.

Comparativement à l'année 2021, l'augmentation du poste « créances clients et comptes rattachés », soit (+1 376) k€ en valeur brute, s'explique avant tout par les créances comptabilisées au titre des factures à établir (compte 41810000), qui progressent de 4 398 k€ en 2021 à 5 570 k€ en 2022, dont :

- créances au titre de subventions à recevoir dans le cadre du projet PIA3 LCeR : 1 121 k€ (contre 868 K€ en 2021) ;
- créances à l'égard de l'ANR : 553 k€ (contre 622 k€ en 2021) ;

Sous l'effet conjugué de la baisse du chiffre d'affaires retraité⁽³⁾ et de la hausse des créances clients, la durée moyenne du crédit clients³ passe de 89 jours en 2021 à 137 jours en 2022.

Les « créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et Commission européenne » s'élèvent à 9 994 k€. Ces créances sont formées, essentiellement, par des créances de subvention, soit 8 298 k€, dont 5 760 k€ à l'égard de Formasup, au titre de l'apprentissage et 1 526 k€, à l'égard de la région, au titre de la formation continue.

Une demande de remboursement de crédit de TVA d'un montant de 1 347 k€ portant sur les années 2020 à 2022 a été déposée auprès du Service des Impôts des Entreprises d'Arras, dans le cadre de la déclaration de TVA du troisième trimestre.

Une dépréciation pour créance douteuse est constituée lorsqu'un risque potentiel de non recouvrement est avéré. Ainsi, dès lors qu'elles ont donné lieu à une mise en demeure de payer infructueuse ou à un ordre de suspension du recouvrement forcé émanant du Président, les créances de l'Université sont comptabilisées en créances « clients douteux ou litigieux » au compte 416 et donnent lieu à la comptabilisation d'une dépréciation pour leur montant HT.

La dépréciation d'une créance est évaluée par l'agent comptable, selon la règle suivante :

Ancienneté de la créance inférieure à 1 an :	50%
Ancienneté supérieure ou égale à un an :	100%
Créance déclarée au passif d'une procédure de redressement ou liquidation judiciaire :	100%
Créance admise à un plan de redressement ou d'apurement dans le cadre d'une procédure d'apurement collectif du passif :	50%

Au 31 décembre 2022, le montant de ces créances s'élève à 176 k€ ; une dépréciation de ces créances est comptabilisée à hauteur de 140 k€ (cf. **Annexe I.**).

Le montant total des admissions en non-valeur et remises gracieuses de créances accordées en 2022 figure en **Annexe VII.**

3 La durée moyenne du crédit clients est le résultat du produit du montant des créances clients (hors créances de taxe d'apprentissage et créances de subventions) multiplié par 360 (jours) et divisé par le chiffre d'affaires retraité (produits des comptes 70 - produit lié aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable) TTC.

Les charges constatées d'avance

Il s'agit des charges qui ont été comptabilisées en 2022 mais qui doivent être rattachées aux années 2022 et postérieures. Ces charges, qui figurent au bilan au compte 48600000 pour un montant voisin de 99 k€, concernent pour plus des deux tiers de leur montant des redevances pour concessions, brevets et licences.

Les stocks et en-cours

L'Université ne tenant pas de comptabilité de stocks, aucune créance n'est comptabilisée à ce titre.

D. La trésorerie

La trésorerie s'élève à 36 608 k€ au 31 décembre 2022 ; elle permet de faire face aux dettes inscrites au passif et, en particulier, à celles qui doivent être payées au début de l'année 2023.

La trésorerie est constituée en quasi-totalité des disponibilités sur le compte de dépôt de fonds au Trésor (soit 34 404 k€). L'Université d'Artois est tenue de déposer ses fonds au Trésor conformément à l'article 47 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. L'article 197 du même décret stipule que les fonds déposés au Trésor ne bénéficient d'aucune rémunération ; les fonds de l'Université d'Artois ne sont donc pas placés.

E. Les fonds propres

Les fonds propres sont constitués par les dotations et mises à disposition de l'Etat, les financements externes de l'actif, les réserves, le report à nouveau et le résultat patrimonial de l'exercice ; ils représentent 85% du passif et couvrent la totalité de l'actif net immobilisé.

Tableau de variation des fonds propres

En €

Compte	Libellé	Montant au 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2022
101	Financements (Etat) non rattachés à des actifs déterminés	269 983	406 314		676 297
104	Financements (Etat) rattachés à des actifs déterminés	45 530 642	297 568	-3 698 578	42 129 632
131	Financement de l'actif par des tiers (autres) non rattachés (nets)	1 051 216	162 488		1 213 704
134	Financement de l'actif par des tiers (autres) rattachés (nets)	1 687 864	581 340	-416 588	1 852 616
1068	Réserves	45 515 051	4 742 395		50 257 446
110	Report à nouveau (solde créditeur)	862 832	3 221 684		4 084 516
119	Report à nouveau (solde débiteur)	0			0
12	Résultat de l'exercice	4 742 395		-523 980	4 218 415
	Total	99 659 983	9 411 789	-4 639 146	104 432 626

Les réserves

Les réserves représentent le montant cumulé des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui n'ont pas été maintenus en report à nouveau. Le résultat patrimonial 2021 de (+4 742 k€) €, a été affecté au compte « réserves facultatives », conformément à la décision du conseil d'administration du 11 mars 2022. Les réserves s'élèvent à 50 257 k€ au 31 décembre 2022⁴.

⁴ Les réserves ne correspondent pas à une « épargne » mobilisable. Elles participent au calcul du fonds de roulement net global.

Le report à nouveau correspond à la fraction des résultats patrimoniaux des exercices précédents qui reste en attente d'affectation par le Conseil d'administration. Les corrections d'erreur qui affectent le report à nouveau (crédeur ou débiteur) en 2022 sont décrites dans le paragraphe réservé à cet effet (paragraphe II. A. 3.).

Les financements externes de l'actif

Cf. **Annexe V**

L'université bénéficie de financements :

- en nature, représentant la contrepartie de biens mis à disposition par l'Etat ;
- en espèces, destinés à l'acquisition, la production ou le maintien dans le patrimoine d'actifs incorporels et corporels.

Ces financements sont qualifiés de « financements externes de l'actif ».

1-Financements reçus de l'Etat (comptes 101 et 104) :

Au 31/12/2022, les financements de l'actif reçus de l'Etat depuis la création de l'Université correspondent en quasi-totalité à la contrepartie du patrimoine immobilier mis à disposition par l'Etat et comptabilisé en 2011.

En 2022, le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir s'élève à 704 k€.

2- Financements reçus des tiers autres que l'Etat (comptes 131 et 134):

Le montant total des financements de l'actif reçus ou à recevoir comptabilisés durant l'exercice 2022 s'élève à 744 k€, selon la répartition ci-après :

- Taxe d'apprentissage (compte 13181) : 406 k€ (cf. paragraphe IV. A. 1.) ;
- Région (comptes 1312 et 13412) : 682 k€ ;
- Union Européenne (comptes 1316 et 13416) : 15 k€ ;
- Divers : - **359** k€.

.

F. Les provisions pour risques et charges

Cf. **Annexe I**

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès l'instant que naît une obligation de l'établissement à l'égard d'un tiers, dont il est probable ou certain que celle-ci provoquera une sortie de ressources au profit du tiers, sans contrepartie attendue de celui-ci. L'inscription au passif en provision et non en charge se justifie par le fait que l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon définitive. L'évaluation de la provision est faite sur la base de la meilleure évaluation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Au 31 décembre 2022, le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 746 k€. Ces provisions ont été constituées intégralement au titre des passifs sociaux (droits relatifs à des jours épargnés et « monétisés » sur un compte épargne-temps » majorés des droits intégrés à la retraite additionnelle de la fonction publique (RAPF) Des dépréciations des éléments d'actif sont enregistrées, au titre des constructions, à hauteur de 4 853 k€ et au titre des dépréciations des comptes de clients et étudiants pour 140 k€.

G. Les dettes non financières

Les dettes non financières sont formées principalement des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales, des avances reçues et des produits constatés d'avance (Cf. **Annexe VI**).

Ces dettes comprennent les dettes issues du rattachement à l'exercice des charges et immobilisations, dès lors que le service fait conforme à l'engagement juridique (commande, contrat etc.) est intervenu au plus tard le 31 décembre de l'exercice.

Les dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 900 k€ (contre 3 144 k€ en 2021), dont 2 783 k€ au titre des factures non parvenues à la clôture de l'exercice. Le repli observé, soit (-) 244 k€, est lié en partie à la baisse du montant des factures non parvenues ((-) 68 k€). Sous l'effet de cette évolution, la durée moyenne du crédit fournisseurs⁵ passe de 69 jours en 2021, à 59 jours en 2022.

⁵ La durée moyenne du crédit fournisseurs est le résultat du calcul suivant : montant des dettes fournisseurs (montant des comptes 4011, 4017,4081) multiplié par 360 (jours) et divisé par le montant des consommations en provenance des tiers (charges des comptes 60, 61 et 62) TTC. Ce ratio est à distinguer du délai global de paiement.

Les dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales sont stables à 4 906 k€ ; elles correspondent quasi-exclusivement à des passifs sociaux.

Des « charges à payer à comptabiliser » (CAPAC) ont ainsi été enregistrées, au titre

- de la totalité des droits acquis sur congés payés 2022 : à hauteur de 1 240 k€ ;
- des comptes épargne-temps monétisés : pour 50 k€ ;
- des autres passifs sociaux : à concurrence de 3 594 k€, dont 2 952 k€ au titre des heures complémentaires (années universitaires 2022/2023 et antérieures).

Les avances et acomptes reçus

Les dettes, enregistrées aux comptes 4191 et 44191, correspondent à des avances versées par des clients ou par des entités publiques, dans le cadre de dispositions contractuelles ou légales ; elles s'établissent à 4 526 k€ au 31 décembre 2022, dont Université de Picardie Jules Verne : 1 403 k€, ANR : 1 669 k€, Queen Mary University of London : 348 k€.

Les dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers

Les dettes contractées au titre des opérations pour compte de tiers (cf. paragraphe II. B. 9.) s'élèvent à 415 k€. Elles correspondent à des dettes au titre des bourses ERASMUS+ et autres bourses.

A compter de 2022, les dettes d'aides à la mobilité géographique sont réintégrées au sein des « Autres dettes non financières » (cf. paragraphe II.A.2).

Les autres dettes non financières correspondent aux opérations en attente d'une affectation définitive en comptabilité ou d'un remboursement ; elles s'établissent à 4 140 k€. Il convient de noter en particulier la réception de plusieurs virements bancaires entre le 12 et le 31 décembre, pour un montant total de 2 643 k€, qui n'ont pu donner lieu à l'émission d'une facture avant la clôture de l'exercice, dont :

- 1 590 k€ (Formasup) ;
- 663 k€ (Région) ;
- 128 k€ (Université de Lille).

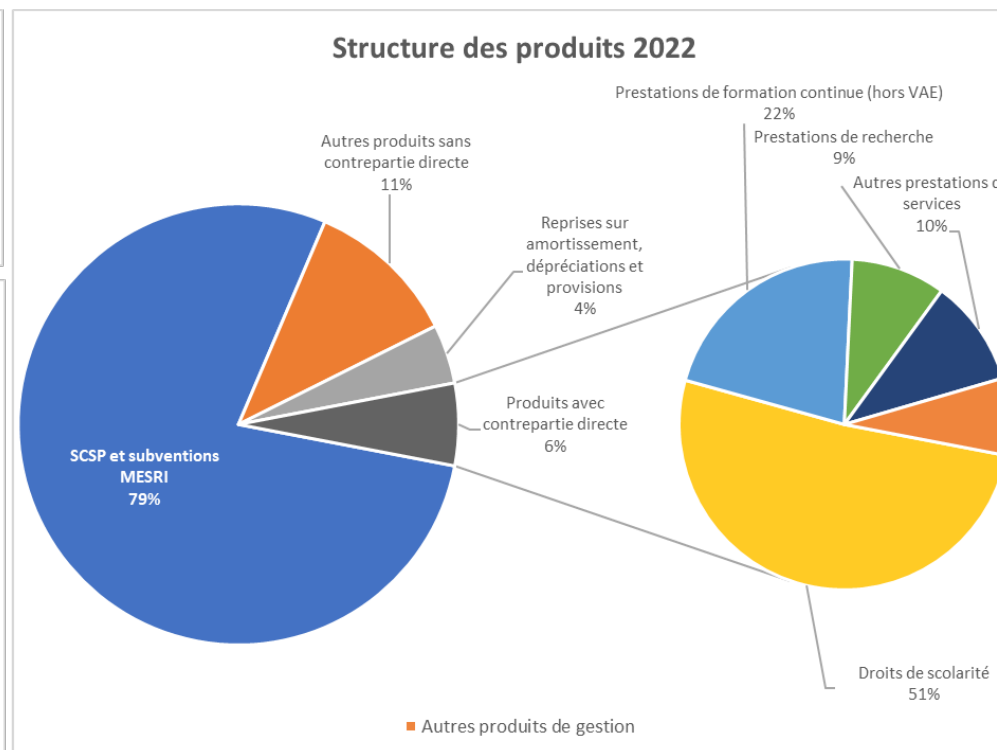
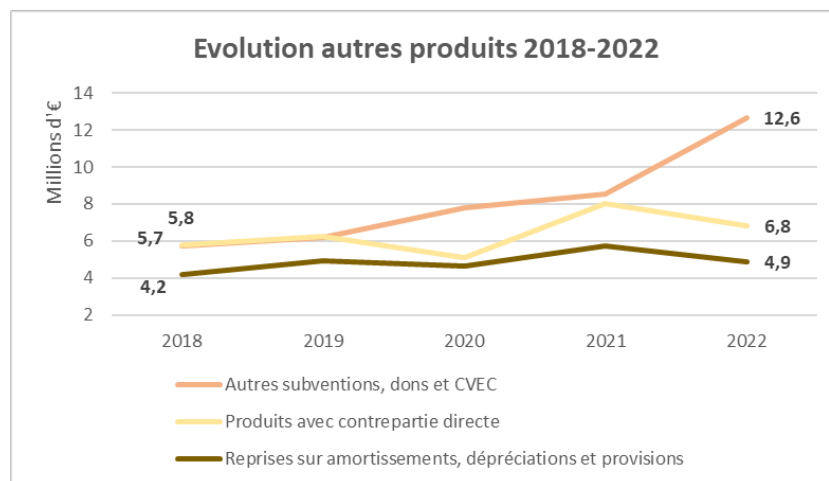
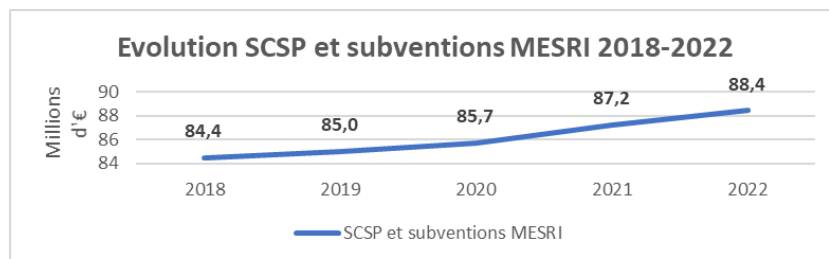
Les dettes au titre des produits constatés d'avance

Ces dettes, dont le montant s'élève à 504 k€ correspondent à des dettes sur produits comptabilisés en 2022 au titre de contrats de recherche pluriannuels, mais qui se rapportent au moins pour partie à l'exercice 2023, voire aux exercices suivants.

Ces dettes comprennent notamment des dettes comptabilisées au titre de l'ANR, à hauteur de 291 k€, et de la Région, à concurrence de 95 k€.

IV. Notes relatives au compte de résultat

A. Les produits



Les produits sont formés :

- des produits sans contrepartie directe ;
- des produits avec contrepartie directe ;
- des autres produits ;
- des produits financiers.

Les produits progressent de 3 %, pour s'établir à 112 796 k€.

Le surplus de produits enregistré, soit 3 280 k€, s'explique par un « effet de ciseaux c'est-à-dire, d'une part, la hausse du montant des subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques (hors SCSP), soit (+) 4 270 k€ et, d'autre part, la baisse des ventes de biens ou prestations de services ((-) 1 027 k€)

Les produits encaissables⁶ s'établissent quant à eux à 106 251 k€, en augmentation de 4,6 % par rapport à 2021.

1. Les produits sans contrepartie directe

Ces produits sont constitués par les subventions de fonctionnement (produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage compris), les dons et legs et les produits de la fiscalité affectée, c'est à dire au produit de la CVEC pour l'université. Ils représentent quasiment 90 % du total des produits et progressent de 5,6% en 2022, sous l'effet, en particulier, de la hausse des financements en provenance de Formasup, au titre de l'apprentissage.

Subventions

Le montant total des subventions versées par le MESRI (SCSP comprise) s'élève à 88 441 k€, en progression de 1 241 k€ par rapport à 2021.

Elle représente 78% du total des produits et 83% des produits encaissables.

Le montant des subventions hors subventions du MESRI s'élève à 11 992 k€, contre 7 722 k€ en 2021.

Le surplus constaté est dû avant tout à la forte progression des financements versés ou à verser par Formasup.

Les principales subventions de fonctionnement attendues ou reçues sont répertoriées ci-après :

- ANR : 153 k€

- Région Hauts-de-France : 1 363 k€, dont :
Financement d'allocataires de recherche : 294 k€ ;
Formation continue : 795 k€ (contre 614 k€ en 2021) ;

- Union européenne : 319 k€, dont 144 k€ au titre du projet CPER CE2I 2019 :

⁶ Les produits encaissables correspondent à la différence entre le total des produits et la somme des produits afférents aux exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, des autres produits et des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières.

- The Confucius Institute Headquarters : 96 k€
- Nanjing University : 150 k€

- Autres subventions :
Formasup : 8 400 k€ (apprentissage), après 3 728 k€ en 2021.
L'évolution constatée s'explique surtout par la progression du « chiffre d'affaires » relatif à ces formations, hors rattachements, qui est passé de 3 933 k€ en 2021, à 8 046 k€ en 2022.

Produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage

Les produits enregistrés au compte 7481 « produits des versements libératoires ouvrant droit à exonération de la taxe d'apprentissage » s'élèvent à 49 k€, après 18 k€ en 2021.

Toutefois, une partie des encaissements de la taxe d'apprentissage donne lieu à comptabilisation de ressources d'investissement, au compte 13181. En effet, en vertu des normes comptables, les recettes de taxe d'apprentissage sont affectées au financement des dépenses de formation professionnelle. Les produits de taxe d'apprentissage inscrits au compte 7481 financent donc des charges de fonctionnement, alors que les ressources enregistrées au compte 13181 financent des immobilisations.

Au final, le montant de la ressource globale de taxe d'apprentissage s'élève à 458 k€, contre 439 k€ en 2021.

Taxes affectées

Un produit de 639 k€ a été enregistré au titre de la CVEC, contre 841 k€ en 2021, au titre de l'année 2021/2022

Il convient de noter que le calendrier de versement de la CVEC a été modifié en 2022.

Désormais, le premier versement interviendra au plus tard le 20 janvier au lieu du 15 décembre.

Le versement du premier acompte au titre de l'année universitaire 2022/2023 est intervenu le 6 janvier pour 439 k€ ; le produit correspondant sera comptabilisé en 2023.

2. Les produits avec contrepartie directe

Les produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité) sont constitués des produits de ventes de biens et de prestations de services (*i.e.* du chiffre d'affaires), des produits de cessions d'éléments d'actif et des autres produits de gestion ; ils s'établissent à 6 804 k€, en baisse de 15 % par rapport à 2021. Cette évolution est la conséquence notamment de la baisse du chiffre d'affaire des prestations de formation continue ((-) 937 k€).

Produits de chiffre d'affaires⁷

Ces produits s'élèvent à 6 292 €, après 7 318 k€ en 2021.

Le chiffre d'affaires « corrigé » du montant total des exonération de droits d'inscription prononcées par le Président de l'université est ramené à 4 648 k€.

Il est noté en particulier les évolutions suivantes :

Droits de scolarité : à la date du 15 janvier 2023, le nombre d'étudiants recensés dans le Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE), avant validation par le MESRI, s'établit à 14 332 étudiants, dont 1 926 étudiants inscrits dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) situés à proximité des sites de l'université d'Artois, contre 15 181 étudiants au 15 janvier 2022, dont 1 934 étudiants « IFSI ». Sous l'effet de la comptabilisation de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants (soit 1 644 k€⁸), le produit des droits de scolarité s'élève à 3 490 k€, contre 3 693 k€ en 2021. Après neutralisation de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable, le produit des droits est ramené à 1 846 k€, contre 1 491 k€ en 2021. A cet égard, la hausse constatée peut s'expliquer, en partie, par l'application des droits différenciés pour les étudiants extracommunautaires.

Au sein de la SCSP, le montant de la compensation des exonérations de droits pour les étudiants boursiers s'élève à 1 001 k€.

Il est précisé que les étudiants qui sont inscrits dans les IFSI ne règlent pas leurs droits de scolarité à l'université, mais à l'IFSI dans lequel ils se sont inscrits. Une « convention de partenariat pour l'organisation des soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence pour les IFSI du Nord et du Pas-de-Calais » prévoit le reversement à l'université d'une somme correspondant à une fraction de ces droits, ce produit devant être comptabilisé au compte 75882000 « autres produits divers ».

Formation continue : le montant des prestations de formation continue régresse nettement de 64% (soit (-) 937 k€), pour revenir à 1 460 k€ ; il ne représente plus que 21% du montant des produits avec contrepartie directe, ainsi que du montant du chiffre d'affaires. Cette année encore, l'évolution constatée s'explique notamment par un désintérêt pour les contrats de professionnalisation de la part des entreprises, la baisse du chiffre d'affaires de la formation continue étant toutefois (largement) compensée par une hausse des financements reçus au titre de l'apprentissage (Formasup principalement).

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : le produit des VAE baisse de 114 k€ à 80 k€

Prestations de recherche : le montant des prestations de recherche (630 k€) régresse de 200 k€, l'année 2021 ayant été une année particulièrement faste en termes d'activité et de chiffre d'affaires pour la recherche.

⁷ Les produits de chiffre d'affaires correspondent aux produits comptabilisés dans les subdivisions du compte 70 « ventes de biens ou de prestations de services »

⁸ Le montant de l'exonération des droits de scolarité pour les étudiants extracommunautaires a été fourni par la Direction des Etudes

Mise à disposition de personnel facturée : le produit des mises à disposition de personnel, s'élève à 443 k€, contre 138 k€ en 2021, en raison d'une nouvelle mise à disposition d'une part, et des effets, en année pleine, d'une mise à disposition enregistrée en 2021, d'autre part.

Autres produits de gestion : ces produits correspondent aux produits de gestion courante provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs et aux autres produits divers ; ils régressent de 714 k€ à 476 k€, les droits facturés aux IFSI en 2021 portant sur deux années universitaires (cf. supra).

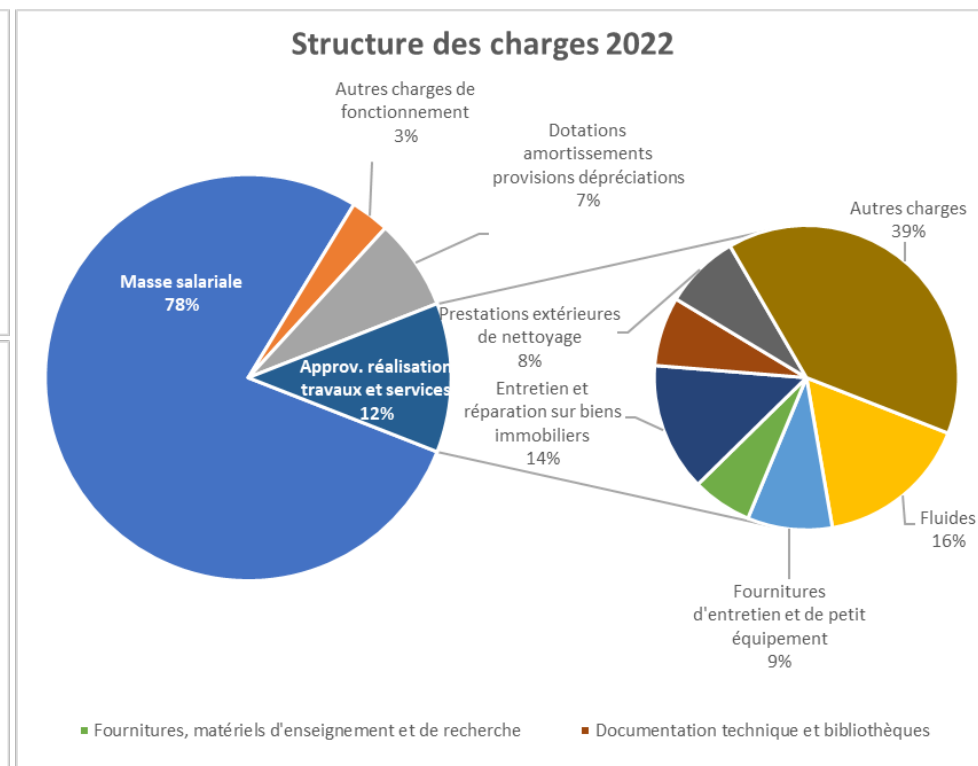
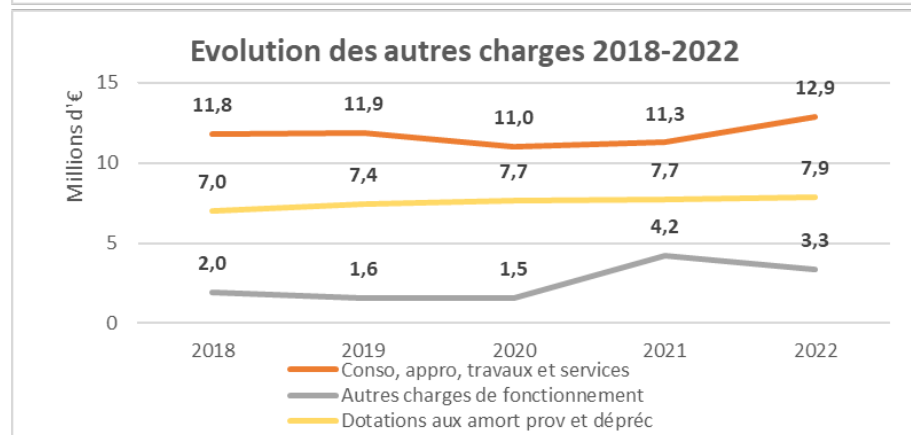
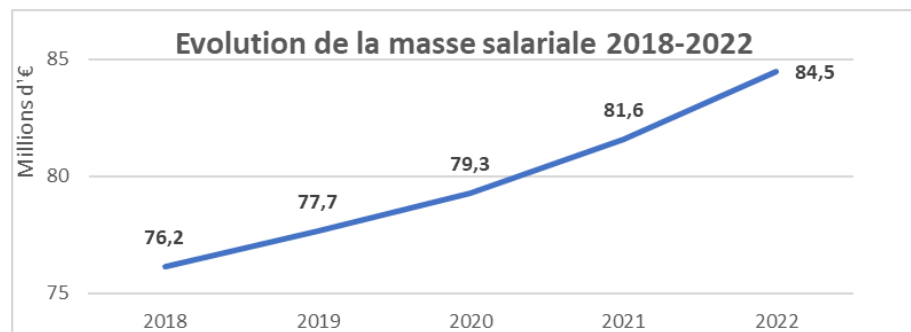
3. Les autres produits

Les produits comptabilisés aux subdivisions des comptes 78 sont formés des reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et financements rattachés à un actif. Ces produits régressent de 13 % par rapport à 2021, pour revenir à 4 901 k€, en raison de la comptabilisation d'une reprise sur dépréciation d'une créance pour 619 k€, lors de l'avant-dernier exercice comptable.

4. Les produits financiers

Les produits financiers **sont quasi-nuls**.

B. Les charges



Les charges sont constituées :

- des consommations, approvisionnements et services extérieurs ;
- des charges de masse salariale ;
- des autres charges de fonctionnement ;
- des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations ;
- des charges financières.

Les charges progressent de 3,5% (soit + 3 804 k€) entre 2021 et 2022, pour s'établir à 108 577 k€. Cette évolution s'explique principalement par la progression de la masse salariale chargée (+ 2 858 k€) ;

Les charges décaissables, minorées du montant des exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable, progressent d'un peu plus de 4%, pour s'élever à 99 066 k€.

1. Les charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs

L'évolution des charges de consommations, d'approvisionnement et de services extérieurs (charges des comptes 60, 61 et 62) en 2022 est le reflet, d'une part, d'une reprise de l'activité liée à la sortie de la crise sanitaire et, d'autre part, de la crise énergétique. Globalement, ces charges progressent de 14 % par rapport à 2021, pour s'établir à 12 909 k€.

Il convient de souligner les évolutions particulières suivantes :

Variations à la hausse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Gaz	60613	632	La consommation a baissé globalement, mais le PEG a été multiplié par 8,10 entre 2021 et 2022.
Chauffage sur réseau	60614	178	Depuis novembre 2022, une partie du site de Béthune est reliée au réseau.
Entretien et réparations sur biens immobiliers	6152	333	Le nombre d'opérations relevant du plan pluriannuel de travaux a progressé (+ 345 k€).
Voyages et déplacements	6251	164	Cette hausse est la conséquence d'une reprise de l'activité après la pandémie
Missions	6256	312	Cette hausse est la conséquence d'une reprise de l'activité après la pandémie
Frais de réception	6257	189	La hausse est due principalement à une progression des frais de repas de travail des personnels, en corrélation avec la reprise d'activité
Autres frais divers	62888	160	La hausse s'explique par une hausse des charges de collecte de déchets, par le recours à une prestation de service informatique, d'une part, et à une prestation de certification en langue anglaise, d'autre part

Variations à la baisse :

Libellé du poste	Compte de charges	Montant (en k€)	Explication
Personnel mis à disposition de l'établissement	6214	- 126	Une convention de mise à disposition a pris fin en 2021.
Concours divers	6281	- 300	En 2021, des cotisations à Formasup ont été comptabilisées pour 381 k€, au titre des années 2020 et 2021. En 2022 aucune cotisation de ce type n'a été enregistrée

Le taux de flexibilité des charges⁹ s'établit à 13 %, contre 12 % en 2021.

2. La masse salariale chargée

La masse salariale chargée est formée des charges de personnel (salaires et traitements, charges sociales et autres charges de personnel) et des impôts sur rémunérations (comptes 6331 et 6332) ; elle représente, respectivement, 78% des charges de fonctionnement et 85% des charges décaissables.

La masse salariale chargée progresse de 3,5 % en 2022 (soit (+) 2 858 k€ en valeur), pour s'établir à 84 452 k€.

Cette variation à la hausse est concentrée sur le poste « charges de personnel » (soit (+) 1 941 k€).

L'évolution de la masse salariale s'explique principalement par :

- l'augmentation du point d'indice de 3,5 % depuis le 1^{er} juillet 2022 ;
- les effets du GVT positif ;
- la revalorisation du RIFSEEP, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021 ;
- la mise en œuvre de différentes mesures issues de la loi de programmation de la recherche (LPR), à partir d'octobre.

Les autres charges de personnel régressent de 5%, pour s'établir à 440 k€.

⁹ Le taux de flexibilité des charges est obtenu en rapportant le total des charges des comptes 60, 61 et 62 au total des charges décaissables, ces dernières excluant les exonérations de droit de scolarité sans paiement préalable par les étudiants. Il traduit la marge de manœuvre dont dispose l'Université en matière de charges courantes. Plus ce taux augmente, plus la marge de manœuvre est importante

Enfin, le montant des charges à payer comptabilisées en 2022 (4 884 k€, contre 4 906 k€ en 2021) est réparti de la façon suivante :

- 50 k€ au titre des CET monétisés (demandes d'indemnisation)
- 1 240 k€ au titre des droits à congés non pris ;
- 3 594 k€ au titre des autres charges à payer, dont 2 952 k€ au titre des heures complémentaires (2 793 k€ pour l'année 2022/2023, contre 2 747 k€ pour l'année en cours en 2021).

3. Les autres charges de fonctionnement

Les autres charges de fonctionnement sont composées notamment des impôts et taxes (hors impôts sur rémunérations) et des charges de fonctionnement diverses. Ces charges s'établissent à 4 178 k€, en repli de 817 k€ par rapport à 2021.

Ces charges intègrent les charges comptabilisées au titre de l'exonération des droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants, pour un montant total de 1 644 k€.

Il convient de noter également l'évolution à la baisse du montant des annulations de factures émises les années antérieures ((-) 224 k€), l'année 2021 étant caractérisée par une activité soutenue de gestion des réclamations des clients de l'université, notamment dans le domaine de la formation continue.

4. Les dotations aux amortissements, provisions, dépréciations et VNC des éléments d'actif cédés

Le poste « dotations aux amortissements, provisions et dépréciations et valeur nette comptable (VNC) des éléments d'actif cédés » augmente de 2%, les dotations, s'établissant à 7 867 k€.

Les dotations aux provisions pour risques et charges et les dotations pour dépréciations des créances clients et étudiants atteignent respectivement 746 k€ et 140 k€ (cf. paragraphe III. F. et **Annexe I**).

5. Les charges financières

Les charges financières **sont quasi-nulles** ; elles correspondent à des écarts de change négatifs.

C. Le résultat patrimonial

Le compte de résultat peut être représenté sous la forme synthétique suivante :

en k€

CHARGES	2022	2021	Variation	PRODUITS	2022	2021	Variation
Masse salariale	84 452	81 594	2 858	SCSP et subventions MESRI	88 441	87 200	1 241
Conso, approv, travaux et services	12 909	11 270	1 639	Autres produits sans contrepartie directe	12 649	8 634	4 015
Autres charges	3 349	4 192	-843	Produits avec contrepartie directe	6 804	8 035	-1 231
Dotations aux amortissements	7 867	7 717	150	Autres produits	4 901	5 647	-746
Charges financières				Produits financiers			
Total charges	108 577	104 773	3 804				
Résultat patrimonial (bénéfice)	4 218	4 743		Total produits	112 795	109 516	

Le total des produits et des charges s'élève, respectivement à 112 795 k€ et 108 577 k€, ce qui induit un résultat patrimonial de (+) 4 218 k€. Ce résultat est corrélé à la variation positive des autres produits sans contrepartie directe et, plus particulièrement, au surplus de produits enregistré au titre du financement de l'apprentissage par Formasup (soit 4 672 k€). Par comparaison, le résultat patrimonial 2021 s'est établi à (+) 4 743 k€.

D. La capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion. Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

Détermination de la CAF

Capacité d'autofinancement 2022	en k€
Total des produits	112 795
Total des charges	108 577
= Résultat patrimonial de l'exercice :	4 218 (+)
+ Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	7 863 (+)
- Reprises sur amortissements et provisions	810 (-)
+ Valeur nette comptable des éléments actifs cédés	5 (+)
- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	37 (-)
- Reprises au résultat des financements de l'actif	4 091 (-)
= Capacité d'autofinancement de l'exercice	7 148 (+)

Elle s'établit à (+) 7 148 k€ en 2022, après (+) 6 733 k€ en 2021 et (+) 6 710 k€ en 2020.

V. Autres informations

A. Evènements postérieurs à la clôture

Néant

B. Engagements hors bilan

En vertu de la norme n°13 du recueil des normes comptables pour les établissements publics, les engagements portés dans l'annexe des comptes de l'université doivent répondre à la définition générale des passifs éventuels qui consistent :

- soit en une obligation potentielle de l'organisme à l'égard de tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'organisme ;
- soit en une obligation de l'organisme à l'égard de tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

La norme s'applique également aux engagements reçus pour lesquels les règles et modalités d'information dans l'annexe sont identiques à celles des engagements donnés.

Deux engagements reçus significatifs sont à recenser :

- PIA3 - NCU (projet LCeR) : 2 334 707€ (montant prévu : 3 647 979 €, montant encaissé depuis 2019 : 1 313 272 €).
- PIA3 - Action « Territoires d'innovation pédagogique » (projet « OSER ! », « s'Orienter vers le Supérieur Et Réussir ») : 626 236 € (montant prévu : 716 217 €, montant encaissé depuis 2021 : 89 981 €).

Le montant de l'engagement à recevoir relatif au projet MAIA n'est pas déterminé à la clôture de l'exercice 2022. En effet, si ce projet est adossé à un budget prévisionnel de 10 977 k€ pour l'alliance A2U, le montant qui reviendra à l'université d'Artois dépendra de la valorisation financière des actions qui seront conduites par l'établissement.

Pour ce qui concerne les engagements souscrits (ou engagements donnés), l'université n'a contracté aucun engagement, ni en matière de garantie de dettes, ni en matière financière, tels que les contrats de cofinancement ou de crédit-bail.

Les engagements souscrits correspondent donc aux engagements juridiques non soldés, pris à l'égard de tiers, à raison de la signature d'un bon de commande, d'un marché ou encore d'un contrat ; leur montant est déterminé par différence entre le montant des restes à payer à la fin de l'exercice et le montant cumulé des charges à payer et charges à payer à comptabiliser (CAPAC).

Les restes à payer à la clôture de la gestion 2022 recensés par la Direction des Affaires Financières s'élèvent à 12 988 k€¹⁰.

Le montant cumulé des charges à payer et des charges à payer à comptabiliser s'élevant à 2 783 k€ (cf. comptes 408), le montant total des engagements hors bilan souscrits au 31/12/2022 serait donc voisin de 10 205 k€.

¹⁰ Cf. tableau de synthèse budgétaire et comptable

Il convient de noter en particulier les engagements hors bilan suivants, souscrits en 2020, 2021 et 2022¹¹:

Millésime de l'engagement	Fournisseur	Désignation de l'engagement	Montant de l'engagement (en k€)
2020	5316 ENGIE ENERGIE SERVICES SA	2022 MGP P1/1 ET P1/4 3EME T	396
2020	5316 ENGIE ENERGIE SERVICES SA	2022 MGP P1/1 ET P1/4 4EME T	135
2020	5316 ENGIE ENERGIE SERVICES SA	P6 MISE EN PLACE GTC SUR TOUS LES SITES	135
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX D'ARRAS	301
2021	13147 AZURIAL	2024 NETTOYAGE DES LOCAUX D'ARRAS	200
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX DE BÉTHUNE	126
2021	13147 AZURIAL	2023 NETTOYAGE DES LOCAUX DE LENS	147
2021	1308 EDF SA	2022 FOURNITURE ELECTRICITE - LOT 2-MS 5	102
2022	679 GENTY	L3 REFECTION ETANCHEITES BAT GE IUTB	347
2022	379 BRUKER FRANCE	ACHAT D'UN SPECTROMETRE RMN POUR L'UCCS	324

C. Participations

L'université détient les participations suivantes au 31/12/2022 (participations comptabilisées au compte 26110000) :

1- SATT Nord (SAS au capital social de 1 000 k€) : 53 actions d'une valeur unitaire historique de 1 € (participation acquise à titre onéreux, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019), étant précisé que la valeur vénale unitaire des actions a été fixée à 1 000 € par le conseil d'administration de la société.

2- SUP'Investissement 59-62 (SAS au capital social de 76 250 €) : 15 250 actions d'une valeur unitaire de 1€ ; participation acquise à titre gratuit, de la COMUE Lille Nord de France, en décembre 2019.

¹¹ Informations fournies par la Direction des affaires financières en date du 4 janvier.

D. Répartition de l'effectif par catégorie au 31 décembre 2022 (en équivalent temps plein travaillé)

Catégories d'emplois	Nature des emplois	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total EC		

BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires
		CDI
	Non permanents	CDD
S/total Biatss		
Totaux		

Réalisé 2021	
Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP
463,36	
4,00	
92,25	21,33
559,61	21,33

356,27	
17,00	5,95
52,00	60,04
425,27	65,99
984,88	87,32

Réalisé 2022	
Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP
453,31	
4,00	
96,38	24,48
553,69	24,48

355,17	
17,60	5,33
51,07	61,04
423,84	66,37
977,53	90,85

* plafond d'emplois fixé à 1 119 pour 2022

VI. La structure financière

A. Le fonds de roulement

Le bilan, retraité sous forme d'un « bilan fonctionnel », permet de mesurer la solidité de la structure financière de l'établissement et de dégager le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement représente l'excédent des ressources durables sur les emplois stables, soit le surplus de ressources pérennes dont dispose l'Université, après financement des investissements.

Cet excédent représente la marge de sécurité financière de l'établissement ; il permet de financer les investissements et les besoins du cycle d'exploitation, nés du décalage entre l'encaissement des créances clients et le paiement des dettes fournisseurs.

Le fonds de roulement net global de l'exercice 2022 s'élève à 35 951 k€.

En k€					
EMPLOIS STABLES	ACTIF IMMOBILISE BRUT	2022	RESSOURCES STABLES	RESSOURCES STABLES	2022
	Immobilisations incorporelles	844		Fonds propres	104 433
	Immobilisations corporelles	135 047		Provisions pour risques/charges	746
	Immobilisations financières	33		Dépréciations clients	140
	Total I	135 924	Amortissements et dépréciations actif immobilisé	66 556	
			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG)	Total II	171 875
			35 951		

En 2022, les charges décaissables de l'Université (charges hors dotations aux amortissements, provisions, dépréciations, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés et exonérations de droits de scolarité sans paiement préalable par les étudiants) s'établissent à 94 854 k€, ce qui représente une moyenne mensuelle de 8 255 k€. En conséquence, le fonds de roulement de 35 951 k€ (29 287 k€ en 2021) couvre 131 jours de charges décaissables (après 111 jours en 2021).

B. La variation du fonds de roulement

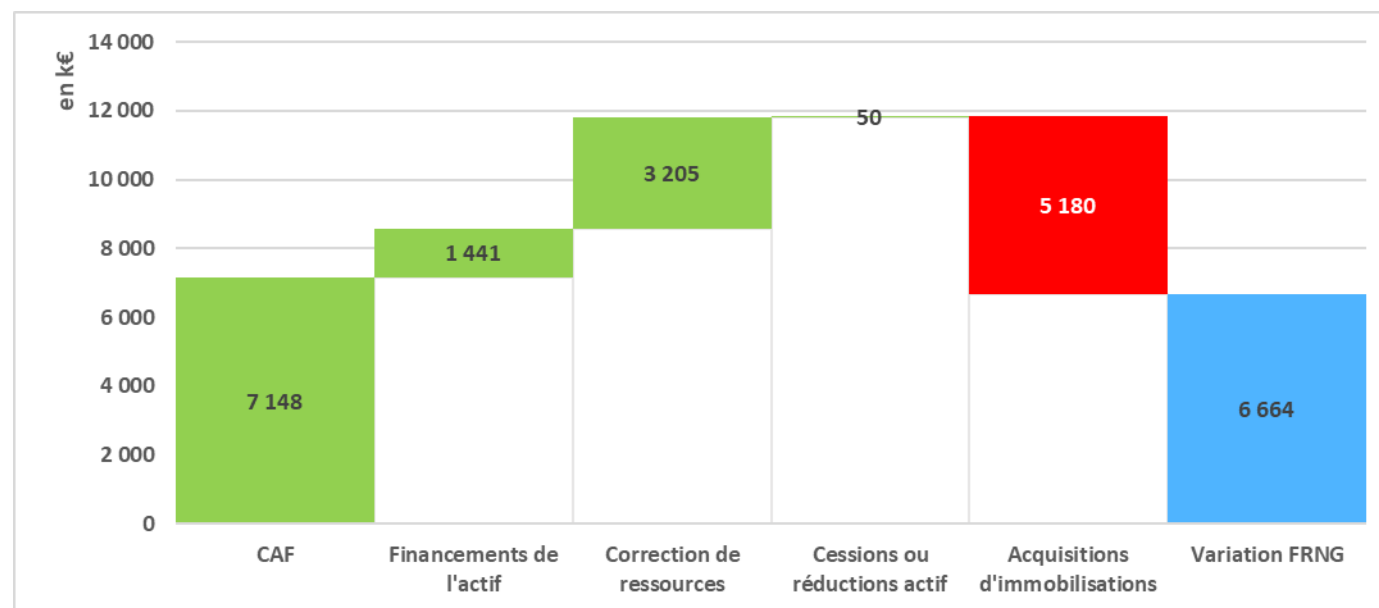
Cf. Annexe VIII

Le tableau de financement des emplois durables permet d'apprécier les cycles de financement et d'investissement. Il met en lumière les opérations qui ont contribué à l'évolution du patrimoine et fait apparaître les **flux de trésorerie potentiels** qui permettent d'expliquer la variation du fonds de roulement.

En 2022, la capacité d'autofinancement et les financements externes de l'actif représentent, respectivement, 60 % et 12% des ressources stables.

L'équilibre « emplois-ressources » se traduit par un apport au fonds de roulement d'un montant de 6 664 k€ (contre 2 879 k€ en 2021).

Cette variation du fonds de roulement (FRNG) peut être représentée schématiquement de la manière suivante :



La variation du fonds de roulement s'explique, principalement, par :

- le niveau de la capacité d'autofinancement (CAF), qui bénéficie notamment de la progression des subventions de fonctionnement hors SCSP (+ 4 270 k€) et, en particulier, des ressources d'apprentissage issues de Formasup (+ 4 672 k€) ;
- des corrections de ressources « exceptionnelles » qui ont été comptabilisés au titre de la TVA et des opérations financières avec Formasup, via le compte de report à nouveau, pour un montant total de 3 205 k€ (cf. paragraphe II. A. 4.).
- le report en 2023 d'acquisitions d'immobilisations prévues en 2022 pour un montant total de 787 k€, notamment au titre du marché de performance énergétique (499 k€)¹².
Pour mémoire, le montant des acquisitions d'immobilisations s'élevait à 6 620 k€ en 2021 et le montant des crédits de paiement inscrit au Budget Rectificatif 2 au titre de l'enveloppe Investissement était de 7 055 k€.

Cette variation s'est traduite par un abondement de la trésorerie de 2 200 k€, d'une part, et une augmentation du besoin en fonds de roulement (ou dégagement de fonds de roulement) de 4 464 k€, d'autre part (cf. **Annexe IX**).

¹² Information obtenue de la Direction des Affaires Financières

C. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond au besoin de financement lié au fonctionnement courant de l'Université, c'est-à-dire à la différence entre ses dettes et ses créances, l'université ne tenant pas de comptabilité de stocks.

Les dettes fournisseurs en attente de paiement excédant les créances clients en attente d'encaissement, le besoin en fonds de roulement (BFR) au 31 décembre 2022 est négatif à hauteur de (-) 656 k€.

L'activité courante de l'Université génère donc un excédent de financement qui abonde le fonds de roulement.

En k€

ACTIF CIRCULANT		2022	PASSIF CIRCULANT		2022
Créances d'exploitation			Dettes d'exploitation		
- Stocks bruts			- Dettes fournisseurs, comptes rattachés		2 083
- Avances, acompte sur commandes			- Avances et acomptes reçus sur commandes clients		4 526
- Clients, comptes rattachés bruts		6 586	- Autres dettes d'exploitation		8 553
- Autres créances d'exploitation		9 997			
Créances hors exploitation			Dettes hors exploitation		
- Créances diverses		54	- Dettes diverses		1 725
- Charges constatées d'avance		98	- Produits constatés d'avance		504
Total I		16 735	Total II		17 391
			RESSOURCE EN FONDS DE ROULEMENT		
			(-) 656		

D. La trésorerie

1. La détermination de la trésorerie

L'excédent de financement constaté *supra* constitue une ressource de trésorerie qui, ajoutée au fonds de roulement, détermine le montant de la trésorerie.

La trésorerie permet d'établir l'équilibre entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

2. L'évolution de la trésorerie



La trésorerie de l'Université s'établit à 36 608 k€ au 31 décembre 2022, en progression de 6% par rapport à 2021.

Elle permet à l'établissement d'assurer dès le début 2023 le paiement des dettes de l'exercice 2022 ainsi que celles du nouvel exercice.

La courbe de trésorerie est très marquée par les fluctuations liées aux dates d'encaissements des acomptes sur la subvention pour charges de service public du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (encaissement en particulier d'acomptes de 21 607 k€ en janvier, de 21 606 k€ en avril, de 30 248 k€ en juillet et de 12 963 k€ en octobre). Fin juin, la trésorerie atteint son point bas, soit 33 789 k€.

E. Conclusion

Malgré la crise énergétique et l'inflation, et alors même que la masse salariale chargée et les charges d'approvisionnement et services extérieurs ont augmenté, respectivement de 3,5% et 14 %, l'université réussit à présenter un compte de résultat excédentaire.

Cette situation s'explique par une progression importante du produit des subventions de fonctionnement et, en particulier, des financements des formations en apprentissage, en provenance de l'association Formasup.

La part croissante que prennent les produits issus de l'apprentissage dans les ressources globales de l'établissement conduiront les services de l'université à poursuivre en 2023 leurs travaux de sécurisation des informations nécessaires à un juste rattachement à l'exercice de ces produits.

Le résultat patrimonial contribue à la formation d'une capacité d'autofinancement importante, tout comme les quatre années précédentes.

Le niveau de cette ressource permet ainsi encore un autofinancement intégral des investissements en 2022.

Le fonds de roulement et la trésorerie de l'Université sont structurellement et largement positifs et le fonds de roulement, corrigé du montant des « engagements hors bilan souscrits », couvrirait encore 93 jours de charges décaissables.

La solidité de la structure financière de l'université permet à l'établissement d'envisager sereinement l'aboutissement des opérations d'investissement déjà initiées, ainsi que l'engagement des opérations programmées.

VII. Annexes

Annexe I

Université d'Artois Année 2022		Tableau des Provisions et Dépréciations			
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations (Dotations de l'exercice)	Diminutions (Reprises de l'exercice)	Provisions à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	692 159,60	745 508,66	- 692 159,60	745 508,66	745 508,66
15110000 Provisions pour litiges	20 000,00	0,00	-20 000,00		0,00
15820000 Provisions pour CET	672 159,60	745 508,66	-672 159,60		745 508,66
Dépréciations	4 997 423,04	113 058,94	-117 542,97		4 992 939,01
29131570 Dépré- Construction bâtiment admin/com acquis	4 853 177,33	0,00	0,00		4 853 177,33
49110000 Dépréciations des comptes de tiers (clients)	141 706,71	84 556,51	-115 003,97		111 259,25
49120000 Dépréciations des comptes de tiers (étudiants)	2 539,00	28 502,43	-2 539,00		28 502,43
TOTAL	5 689 582,64	858 567,60	-809 702,57		5 738 447,67

Annexe II

Etablissement université Année 2022		Tableau des Immobilisations					Valeur brute à la fin de l'exercice
		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		
			Par virement de poste à poste	Acquisitions/ mises à disposition/ transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations Incorporelles		831 432,50	0,00	15 110,59	0,00	-2 046,25	844 496,84
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	831 432,50	0,00	15 110,59	0,00	-2 046,25	844 496,84
Immobilisations Corporelles		128 931 371,36	1 628 463,23	4 684 601,74	0,00	- 1 075 267,99	134 169 168,34
21126000	Terrains aménagés mad	6 260 637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 260 637,00
21270000	Agencement terrains sites naturels	64 177,26	0,00	0,00	0,00	0,00	64 177,26
21315600	Construction bâtiments mad	55 585 708,84	0,00	0,00	0,00	0,00	55 585 708,84
21315700	Construction bâtiments acquis	23 489 707,40	0,00	0,00	0,00	0,00	23 489 707,40
21355600	Construction agencements mad	4 885 404,97	1 528 863,23	1 150 135,26	0,00	0,00	7 564 403,46
21355700	Construction agencements acquis	5 906 433,81	0,00	66 128,40	0,00	0,00	5 972 562,21
21511700	Installations complexe acquis	1 198 184,10	0,00	54 862,85	0,00	0,00	1 253 046,95
21547000	Matériel acquis	11 029 171,41	99 600,00	2 067 771,71	0,00	-57 107,87	13 139 435,25
21557000	Outils acquis TEC	533 537,95	0,00	41 813,17	0,00	0,00	575 351,12
21567000	Matériel d'enseignement	3 344 785,28	0,00	34 562,30	0,00	-96 992,13	3 282 355,45
21577000	Agencemts & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7 953,40
21600000	Collections	2 000,00	0,00	0,00	0,00	-2 000,00	0,00
21817000	Install génér agenct,acquis	661 627,65	0,00	0,00	0,00	-140 993,22	520 634,43
21827000	Matériel de transport acquis	723 773,59	0,00	53 836,57	0,00	-54 011,98	723 598,18
21831700	Matériel de bureau acquis	80 746,95	0,00	13 094,47	0,00	-4 879,51	88 961,91
21832700	Matériel informatique acquis	9 279 713,01	0,00	646 209,82	0,00	-440 078,45	9 485 844,38
21847000	Mobilier acquis	2 548 120,07	0,00	63 538,23	0,00	-6 300,29	2 605 358,01
21887000	Matériels divers acquis	3 329 688,67	0,00	492 648,96	0,00	-272 904,54	3 549 433,09
Immobilisations corporelles en cours		2 039 107,35	0,00	662 483,44	-1 628 463,23	-195 335,37	877 792,19
23130000	Immobilisations en cours	1 804 917,40	0,00	305 491,08	-1 528 863,23	0,00	581 545,25
23150000	Immobilisations en cours	19 920,00	0,00	79 680,00	-99 600,00	0,00	0,00
23810000	Av vers immob corporelles	214 269,95	0,00	277 312,36	0,00	-195 335,37	296 246,94
Participations et créances rattachées à des participations		15 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 303,00
26110000	Titres-actions	15 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 303,00
26180000	Titres-autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières		17 959,85	0,00	32 216,00	0,00	-33 032,00	17 143,85
27430000	Prêts au personnel	2 116,00	0,00	9 216,00	0,00	-10 032,00	1 300,00
27510000	Dépôts	240,11	0,00	0,00	0,00	0,00	240,11
27550000	Cautionnements	15 603,74	0,00	23 000,00	0,00	-23 000,00	15 603,74
TOTAUX		131 835 174,06	1 628 463,23	5 394 411,77	-1 628 463,23	-1 305 681,61	135 923 904,22

Annexe III

Université d'Artois Année 2021	Tableau des durées d'amortissement	
Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
20531000	Logiciels	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions brevets licences marques et valeurs similaires	5
21217000	Agencements et aménagements de terrains acquis	10
21227000	Agencements et aménagements de terrains aménagés acquis	10
213556000	Installations générales agencements ménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20
213557000	Installations générales agencements aménagements des constructions acquises	20
21358000	Autres installations générales agencements aménagements des autres constructions	20
21457000	Installations générales agencements aménagements des constructions sur sol d'autrui	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21557000	Outillages acquis	5
21567000	Matériels d'enseignement acquis	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10
21617000	Collections de documentation	10
21817000	Installations générales agencements aménagements divers	20
21827000	Matériel de transport acquis	5
21837000	Matériel de bureau acquis	5
21838000	Autre matériel de bureau	5
21847000	Mobilier	10
21877000	Matériel informatique	5
21878000	Autre matériel informatique	5
21887000	Matériel divers	10

Comptes	Libellé	Durée d'amortissements en annuité
21126000	Terrains aménagés reçus en dotation ou en affectation	0
213156000	Bâtiments affectés ou remis en dotation (détail en fin de liste)	
213157000	Bâtiments acquis (détail en fin de liste)	
	Bâtiments de la catégorie A:	
	Structure 57%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie B:	
	Structure 55%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 16%	15
	Bâtiments de la catégorie C:	
	Structure 48%	50
	Couverture 8%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 4%	15
	Fluides 25%	15
	Bâtiments de la catégorie D:	
	Structure 46%	50
	Couverture 6%	25
	Agencement intérieur 15%	15
	Menuiseries extérieures 8%	15
	Fluides 25%	15

Annexe IV

Université d'Artois Année 2022		Tableau des amortissements et dépréciations			
Rubriques et postes		Cumulés au début de l'exercice	Augmentation Dotations de l'exercice)	Diminution (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations Incorporelles		761 107,33	39 488,89	2 046,25	798 549,97
20531000	Logiciels acquis ou sous-traités	761 107,33	39 488,89	2 046,25	798 549,97
Immobilisations Corporelles		59 864 959,01	6 887 390,58	993 534,49	65 758 815,10
21126000	Terrains aménagés mad	0,00	0,00	0,00	0,00
21270000	Agencement terrains sites naturels	15 897,87	6 417,75	0,00	22 315,62
21315600	Construction bâtiments MAD	20 046 690,94	3 373 995,01	0,00	23 420 685,95
21315700	Construction bâtiments acquis	15 350 243,52	501 874,56	0,00	15 852 118,08
21355600	Construction agencements MAD	327 233,91	355 442,64	0,00	682 676,55
21355700	Construction agencements acquis	1 260 746,16	296 976,78	0,00	1 557 722,94
21511700	Installations complexes acquis	974 128,07	33 829,19	0,00	1 007 957,26
21547000	Matériel acquis	6 585 799,54	830 530,70	51 471,60	7 364 858,64
21557000	Outillage acquis TEC	256 892,40	91 164,33	0,00	348 056,73
21567000	Matériel d'enseignement acquis	3 178 311,72	78 983,11	92 671,22	3 164 623,61
21577000	Agencem & aménag mat acquis	7 953,40	0,00	0,00	7 953,40
21600000	Collections	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00
21817000	Install génér. agencet acquis	545 439,56	8 189,09	109 418,82	444 209,83
21827000	Matériel de transport acquis	566 862,48	58 662,04	54 011,98	571 512,54
21831700	Matériel de bureau acquis	71 515,92	4 946,42	4 879,51	71 582,83
21832700	Matériel informatique acquis	6 701 116,17	917 836,10	437 112,06	7 181 840,21
21847000	Mobilier acquis	2 254 309,30	56 177,05	4 920,44	2 305 565,91
21887000	Matériels divers acquis	1 719 818,05	272 365,81	237 048,86	1 755 135,00
23130000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
23150000	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concession		0,00	0,00	0,00	
<u>Participations et créances rattachées à des participations</u>		0,00	0,00	0,00	
26110000	Titres-actions	0,00	0,00	0,00	
TOTAL		60 626 066,34	6 926 879,47	995 580,74	66 557 365,07

Annexe V

Université d'Artois Année 2022		Tableau des financements de l'actif					
Rubriques et postes	Cumul net au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul net à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	45 800 625,83	703 881,91	0,00	-3 443 886,46	0,00	-254 692,02	42 805 929,26
Financements non rattachés à des actifs déterminés	269 983,46	406 313,56	0,00	0,00	0,00	0,00	676 297,02
Financements rattachés à des actifs déterminés	45 530 642,37	297 568,35	0,00	-3 443 886,46	0,00	-254 692,02	42 129 632,24
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	40 352 145,77	7 258,93	0,00	-3 301 376,69	0,00	-7258,93	37 050 769,08
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété							
- Financement des autres actifs :	5 178 496,60	290 309,42	0,00	-142 509,77	0,00	-247 433,09	5 078 863,16
État	5 178 496,60	290 309,42	0,00	-142 509,77	0,00	-247 433,09	5 078 863,16
Agence nationale de la recherche (ANR) - IA							
Autres							
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	2 739 079,70	743 828,21	0,00	-402 418,76	0,00	-14 169,32	3 066 319,83
Financements non rattachés à des actifs déterminés	1 051 215,67	162 488,27	0,00	0,00	0,00	0,00	1 213 703,94
- Régions	179 558,40	554 052,62	0,00	0,00	0,00	0,00	733 611,02
- Union Européenne	138 844,64	-28 624,23	0,00	0,00	0,00	0,00	110 220,41
- Autres	732 812,63	-362 940,12	0,00	0,00	0,00	0,00	369 872,51
Financements rattachés à des actifs déterminés	1 687 864,03	581 339,94	0,00	-402 418,76	0,00	-14 169,32	1 852 615,89
- Régions	94 209,22	127 682,70	0,00	-37 078,21	0,00	-12 998,65	171 815,06
- Départements							
- Communes et groupements de Communes							
- Autres collectivités et établissements publics	0,00	801,60	0,00	-174,13	0,00	0,00	627,47
- Union Européenne	83 169,13	43 780,84	0,00	-32 127,16	0,00	0,00	94 822,81
- Autres organismes							
- Autres	1 510 485,68	409 074,80	0,00	-333 039,26	0,00	- 1170,67	1 585 350,55
TOTAUX	48 539 705,53	1 447 710,12	0,00	-3 846 305,22	0,00	-268 861,34	45 872 249,09

Annexe VI

Université d'Artois Année 2022		Echéances des créances et dettes à la clôture d'exercice						
		Degré de liquidité de l'actif				Degré d'exigibilité du passif		
CREANCES	Montant net au bilan	Echéances à moins un an	Echéances à plus un an (A) (B)	DETTES	Montant net au bilan	Ech. à moins un an	Ech. à plus un an (C) (D) (E)	Ech. à plus cinq ans (F)
Créances de l'actif immobilisé :				Dettes financières :				
Créances rattachées à des participations	15 303,00	0,00	15 303,00	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	1 300,00	1 300,00	0,00	Emprunts souscrits auprès des des établissements financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances immobilisées	15 843,85	0,00	15 843,85	Dettes financières et autres emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances de l'actif circulant :				Dettes non financières :				
Créances sur des entités publiques	9 994 077,91	9 994 077,91	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 899 690,95	2 867 998,22	31 692,73	0,00
Créances clients et comptes rattachés	6 445 989,46	6 445 989,46	0,00	Dettes fiscales et sociales	4 906 202,81	4 906 202,81	0,00	0,00
Créances sur les redevables (produit de la fiscalité affectée)				Avances et acomptes reçus	4 526 464,50	1 318 768,00	1 804 443,50	1 403 253,00
Avances et acomptes versés sur commande				0,00	415 428,60	271 286,16	144 142,44	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers				Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers				
Créances sur les autres débiteurs	56 410,02	56 410,02	0,00	Autres dettes non financières	4 139 611,12	4 139 611,12	0,00	0,00
Charges constatées d'avance	98 561,48	98 561,48	0,00	Produits constatés d'avance	503 793,15	503 793,15	0,00	0,00
TOTAL	16 627 485,72	16 596 338,87	31 146,85	TOTAL	17 391 191,13	14 007 659,46	1 980 278,67	1 403 253,00

(A) Participations SATT NORD et SUP Investissement, (B) Dépôts et cautionnements versés, (C) Retenues de garantie sur marchés, (D) Comptes 4191 et 4419, (E) Bourses Erasmus +, (F) Avances PIA3

Annexe VII

Université d'Artois Année 2022		TABLEAU DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET REMISES GRACIEUSES PRONONCEES EN 2022				
Date pièce	Compte Client ou fournisseur	Montant Admission non valeur	Montant Remise gracieuse	Avis du conseil d'administration	Compte d'imputation	Texte
18/05/2022	6632		60 421 60	Oui	41600000	REMISE GRACIEUSE FA 210035750 AZURIAL
18/05/2022	6632		68 378 78	Oui	41600000	REMISE GRACIEUSE FA 210035752 AZURIAL
19/05/2022	8837	1 700 00		Oui	41600000	NV DJAHA KOFFI Jean-Narcisse FA 210034724
03/10/2022	141	3 414 00		Oui	41110000	NON VALEUR FA 210036112 OPCOMMERCE
13/12/2022	6552	1 400 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210028546 VIVERT SAS
13/12/2022	6552	840 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210029266 VIVERT SAS
13/12/2022	6552	1 845 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210029871 VIVERT SAS
13/12/2022	6552	840 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210030202 VIVERT SAS
13/12/2022	6552	270 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210030364 VIVERT SAS
13/12/2022	6821	1 947 75		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210027636 ETS MAILLE
13/12/2022	7452	1 600 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210029096 NOYON DENTELLE
13/12/2022	8343	682 50		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210033087 MAISON POUR TOUS
13/12/2022	8343	585 00		Oui	41600000	NON VALEUR FA 210033671 MAISON POUR TOUS
09/12/2022	8660	8 00			41600000	NON VALEUR FI CHOUKRI ABDALLAH HALIFA 21/22
09/12/2022	9094	56 00			41600000	NON VALEUR FI CODEVELLE LIMA 2021/2022
09/12/2022	9242	56 00			41600000	NON VALEUR FI KIOBO NAOMIE 2021/2022
09/12/2022	8990	56 00			41600000	NON VALEUR FI MOMMAIRE KIMY 2021/2022
09/12/2022	9014	56 00			41600000	NON VALEUR FI DAUCHEZ ROMAIN 2021/2022
09/12/2022	9160	56 00			41600000	NON VALEUR FI KOTANI INES 2021/2022
09/12/2022	9247	56 00			41600000	NON VALEUR FI COLLURA STEPHANIE 2021/2022
09/12/2022	9130	81 00			41600000	NON VALEUR FI ASMAA HAMOUKI 2021/2022
09/12/2022	8943	112 00			41600000	NON VALEUR FI EL HADDADI ILHEM 2021/2022
09/12/2022	8958	112 00			41600000	NON VALEUR FI MAHFOUDI NARIMEN 2021/2022
09/12/2022	8976	112 00			41600000	NON VALEUR FI SAID HANA 2021/2022
09/12/2022	8982	112 00			41600000	NON VALEUR FI LECU RANC CHLOE 2021/2022
09/12/2022	9048	112 00			41600000	NON VALEUR FI LAURENT ALLAN 2021/2022
09/12/2022	8949	112 00			41600000	NON VALEUR FI KONIECZNY LEANNE 2021/2022
09/12/2022	9083	112 00			41600000	NON VALEUR FI HOCHART NOEMIE 2021/2022
09/12/2022	9071	112 00			41600000	NON VALEUR FI DELFOSSE MEGHANE 2021/2022
09/12/2022	9150	112 00			41600000	NON VALEUR FI AGRIGNAN SAY 2021/2022
09/12/2022	9154	112 00			41600000	NON VALEUR FI TOURNEL LEA 2021/2022
09/12/2022	RAFP 2020	20 71			41600000	NON VALEUR RAFP LESAGE FA 210035086 2020
09/12/2022	9110	170 00			41600000	NON VALEUR FI COUPET NAEL 2021/2022
09/12/2022	7999	162 00			41600000	NON VALEUR FI ABDEL AZIZ AHMAT ALI 21/22
09/12/2022	8791	102 00			41600000	NON VALEUR FA 210034936 PRESTATIONS ROYALES
09/12/2022	8791	140 89			41600000	NON VALEUR FA 210035525 PRESTATIONS ROYALES
Totaux		17 264 85 €	128 800 38 €			
		146 065 23 €				

Annexe VIII

Université d'Artois Année 2022	Tableau de financement (partie I)				
EMPLOIS	2022	2021	RESSOURCES	2022	2021
			Capacité d'autofinancement de l'exercice	7 147 859,67	6 732 810,75
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	5 179 860,40	6 619 978,87	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	50 566,00	80 634,00
Immobilisations incorporelles	15 110,59	60 778,45	Cessions d'immobilisations	36 750,00	2 550,00
Immobilisations corporelles	5 151 749,81	6 556 400,42			
Immobilisations financières	13 000,00	2 800,00	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	13 816,00	78 084,00
			Augmentation des fonds propres	4 645 510,94	2 685 362,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	Augmentation de dotations	0,00	0,00
Réduction de capitaux propres	0,00	0,00	Augmentation des autres fonds propres	1 440 451,19	1 881 553,77
Remboursement de dettes financières	0,00	0,00	Correction Ressources (report à nouveau) ¹³	3 205 059,75	803 809,00
			Augmentation des dettes financières	0,00	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	5 179 860,40	6 619 978,87	TOTAL DES RESSOURCES	11 843 936,61	9 498 807,52
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	6 664 076,21	2 878 828,65	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	0,00	0,00

¹³ Au titre de cette rubrique, seules sont retenues les opérations qui ont pour contrepartie un compte de classe 4, c'est-à-dire les opérations qui ont généré ou qui sont susceptibles de générer un flux de trésorerie

Annexe IX

Université d'Artois Année 2022	Tableau de financement (partie II)			
Variation du fonds de roulement net global	Année 2022			Année 2021
	Besoins (1)	Dégagement (2)	Solde (2-1)	Solde
VARIATIONS "EXPLOITATION"				
Variation des actifs d'exploitation :				
Stock et en cours	0,00	0,00		
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	1 370,65		
Créances client comptes rattachés et autres créances d'exploitation (a)	1 520 343,65	0,00		
Variation des dettes d'exploitation :				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	990 148,14		
Dettes fournisseurs comptes rattachés et autres dettes d'exploitation (b)	4 310 640,15	0,00		
TOTAUX	5 830 983,80	991 518,79		
A. Variation nette "Exploitation" (c)			-4 839 465,01	676 916,54
VARIATIONS "HORS EXPLOITATION"				
Variation des autres débiteurs (a) (d)	107 712,03	0,00		
Variation des autres créditeurs (b)	0,00	482 943,17		
TOTAUX	107 712,03	482 943,17		
B. Variation nette "Hors exploitation" (c)			375 231,14	500 154,94
TOTAL (A+B)				
Besoin de l'exercice en fonds de roulement			4 464 233,87	0,00
Ou				
Dégagement net de fond de roulement dans l'exercice			0,00	1 177 071,48
VARIATIONS "TRESORERIE"				
Variation des disponibilités	2 192 992,34	0,00		
Variation des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	6 850,00	0,00		
TOTAUX	2 199 842,34	0,00		
C. Variation Nette "Trésorerie" (c)			-2 199 842,34	-4 055 900,13
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL (A+B+C)				
Emploi Net			6 664 076,21	2 878 828,65
Ou				
Ressource nette			0,00	0,00
(a) Y compris charges constatées d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non				
(b) Y compris produits constatés d'avance selon leur affectation à l'exploitation ou non				
(c) Les montants sont affectés du signe + lorsque les dégagements l'emportent sur les besoins et du signe - dans le cas contraire				
(d) Y compris valeurs mobilières de placement				

Université d'Artois

L'agent comptable soussigné affirme véritable sous les peines de droit le présent compte financier.

Il affirme en outre et sous les mêmes peines que les opérations portées dans ce compte sont sans exception toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Fait à Arras le 23 février 2023

L'Agent comptable de l'université d'Artois



Fabien CAQUERET

Visa du compte financier de l'exercice 2022

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable public notamment les articles 24, 32 et 212

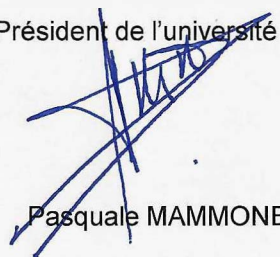
Le compte financier établi par l'agent comptable soumis au visa de l'ordonnateur comprend

- les états retraçant les autorisations budgétaires prévues au 1° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé et leur exécution ;
- le tableau présentant l'équilibre financier prévu au 2° de l'article 175 du décret du 7 novembre 2012 susvisé tel qu'exécuté ;
- les états financiers annuels prévus à l'article 202 du décret du 7 novembre 2012 susvisé : bilan compte de résultat et annexe ;
- la balance des valeurs inactives.

Je certifie que ce compte financier retrace les comptabilités dont j'ai la charge et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Fait à Arras le 23 février 2023

Le Président de l'université d'Artois



Pasquale MAMMONE



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS
INACTIVES
EXERCICE 2022

BALANCE DES COMPTES DES VALEURS INACTIVES

Numéro et intitulé du compte			Débits			Crédits			Soldes			
			Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Numéro et intitulé du compte	Balance d'entrée	Opérations de l'exercice	Total	Débiteurs	Créditeurs	
861	Comptes de position : titres et valeurs en portefeuille		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
862	Comptes de position : titres et valeurs chez les correspondants		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €
863	Comptes de prise en charge		- €	- €	- €	- €		- €	- €	- €	- €	- €

ETAT NEANT

Université d'Artois Année 2022	Système de base BILAN COMPTABLE				
ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021	
	Brut	Amortissements & dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles	844 496,84	-798 549,97	45 946,87	70 325,17	
Immobilisations corporelles	135 046 960,53	-65 758 815,10	69 288 145,43	71 105 519,70	
Terrains	6 324 814,26	-22 315,62	6 302 498,64	6 308 916,39	
Constructions	92 612 381,91	-41 513 203,52	51 099 178,39	52 882 340,49	
Installations techniques, matériels et outillage	18 258 142,17	-11 893 449,64	6 364 692,53	5 110 547,01	
Collections					
Autres immobilisations corporelles	16 973 830,00	-12 329 846,32	4 643 983,68	4 764 608,46	
Immobilisations corporelles en cours	581 545,25			1 824 837,40	
Avances et acomptes sur commandes	296 246,94			214 269,95	
Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations financières	32 446,85			33 262,85	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	135 923 904,22	-66 557 365,07	69 366 539,15	71 209 107,72	
ACTIF CIRCULANT					
Créances	16 636 239,07	-139 761,68	16 496 477,39	15 106 417,88	
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	9 994 077,91			10 030 422,40	
Créances clients et comptes rattachés	6 585 751,14	-139 761,68	6 445 989,46	5 065 456,25	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)					
Créances sur les autres débiteurs	56 410,02			9 168,58	
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	98 561,48			44 746,40	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	16 734 800,55	-139 761,68	16 595 038,87	15 151 164,28	
TRESORERIE					
<i>Disponibilités</i>	36 607 795,83			34 407 953,49	
TOTAL TRESORERIE	36 607 795,83			34 407 953,49	
<i>Ecarts de conversion Actif</i>					67,99
TOTAL GENERAL	189 266 500,60	-66 697 126,75	122 569 373,85	120 768 293,48	

Université d'Artois Année 2022	Système de base BILAN COMPTABLE		
PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021	
FONDS PROPRES			
Financements reçus	45 872 249,09	48 539 705,53	
Financements de l'actif - Etat	42 805 929,26	45 800 625,83	
Financement de l'actif par des tiers	3 066 319,83	2 739 079,70	
Fonds propres des fondations			
Réserves	50 257 445,62	45 515 050,55	
Report à nouveau	4 084 516,35	862 831,99	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 218 414,69	4 742 395,07	
TOTAL FONDS PROPRES	104 432 625,75	99 659 983,14	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques		20 000,00	
Provisions pour charges	745 508,66	672 159,60	
Emprunts obligataires			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	745 508,66	692 159,60	
DETTES NON FINANCIERES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 899 690,95	3 144 208,12	
Dettes fiscales et sociales	4 906 202,81	4 906 443,93	
Avances et acomptes reçus	4 526 464,50	8 839 725,68	
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)	415 428,60	295 016,56	
Autres dettes non financières	4 139 611,12	3 101 782,03	
Produits constatés d'avance	503 793,15	128 974,42	
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	17 391 191,13	20 416 150,74	
Ecart de conversion Passif	48,31		
TOTAL GENERAL	122 569 373,85	120 768 293,48	

Université d'Artois Année 2022	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Charges (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>	-21,72	-9,00	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	12 909 112,77	11 269 532,42	
<i>Charges de personnel</i>	83 622 509,72	80 790 429,04	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	50 286 703,35	48 345 303,62	
<i>Charges sociales</i>	32 895 704,91	31 979 658,90	
<i>Intéressement et participation</i>			
<i>Autres charges de personnel</i>	440 101,46	465 466,52	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	4 178 127,30	4 995 535,77	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	7 867 201,99	7 717 438,94	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	108 576 930,06	104 772 927,17	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	108 576 930,06	104 772 927,17	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	249,18	649,40	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	4 218 414,69	4 742 395,07	
TOTAL CHARGES	112 795 593,93	109 515 971,64	

Université d'Artois Année 2022	Système de base COMPTE DE RESULTAT		
Produits (hors taxes)	Exercice 2022	Exercice 2021	
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	101 090 603,73	95 756 506,14	
Subventions pour charges de service public	88 440 635,00	87 199 582,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 992 210,89	7 722 198,70	
Dons et legs	18 439,14	-5 844,78	
Produits de la fiscalité affectée	639 318,70	840 570,22	
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	6 803 925,85	8 034 985,17	
Ventes de biens ou prestations de services	6 291 557,79	7 318 182,93	
Produits de cessions d'éléments d'actif	36 750,00	2 550,00	
Autres produits de gestion	475 618,06	714 252,24	
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public			
<i>Autres produits</i>	4 901 007,01	5 647 473,26	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	809 702,57	1 416 751,42	
Reprises du financement rattaché à un actif	4 091 304,44	4 230 721,84	
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	112 795 536,59	109 438 964,57	
PRODUITS FINANCIERS			
<i>Produits nets sur cessions des immobilisations financières</i>			
Gains de change	57,34	7,07	
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		77 000,00	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	57,34	77 007,07	
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)			
TOTAL PRODUITS	112 795 593,93	109 515 971,64	

Université d'Artois Année 2022	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 1		
EMPLOIS	Montants	RESSOURCES	Montants
Insuffisance d'autofinancement	0,00	Capacité d'autofinancement	7 147 859,67
		Financement de l'actif par l'état	696 622,98
Investissements	5 179 860,40	Financement de l'actif par des tiers autres que l'état	743 828,21
		Autres ressources	3 255 625,75
Remboursement des dettes financières	0,00	Augmentation des dettes financières	0,00
TOTAL DES EMPLOIS	5 179 860,40	TOTAL DES RESSOURCES	11 843 936,61
Apport au fonds de roulement	6 664 076,21	Prélèvement sur fonds de roulement	0,00

Université d'Artois Année 2022	Evolution de la situation patrimoniale en droit constaté - tableau 2	
RUBRIQUES		Montants
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT ou PRELEVEMENT	6 664 076,21	
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	4 464 233,87	
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT ou PRELEVEMENT	2 199 842,34	
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	35 951 356,94	
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	- 656 438,89	
Niveau de la trésorerie	36 607 795,83	



Compte financier 2022

Conseil d'administration du 11 mars 2023

Compte financier 2021

Numéro du tableau	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires avant report	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires après report	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opération pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation (Execution des dépenses)	Pour information
11	Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche	Pour information
12	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Documents supplémentaires à part :

Rapport de gestion	Pour vote
Annexe des comptes annuels	Pour vote
Etats financiers: Bilan Compte de résultat Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableaux 1 et 2)	Pour vote
Balance des comptes des valeurs inactives	Pour vote

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du compte financier 2022

Catégories d'emplois		Nature des emplois		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2022		Réalisé 2022		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2022		Réalisé 2022		Données votées au dernier Budget Rectificatif 2022		Réalisé 2022	
				Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global en ETPT							
				En ETPT		En ETPT									
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires		454,22	453,31			454,22	453,31			454,22	453,31		
		CDI		4,00	4,00			4,00	4,00			4,00	4,00		
	Non permanents	CDD		99,30	96,38		24,05	24,48	123,35	120,86			123,35	120,86	
S/total EC				557,52	553,69		24,05	24,48	581,57	578,17			581,57	578,17	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					0,00				0,00	0,00			0,00	0,00	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		355,14	355,17				355,14	355,17			355,14	355,17	
		CDI		17,60	17,60		5,33	5,33	22,93	22,93			22,93	22,93	
	Non permanents	CDD		54,19	51,07		66,21	61,04	120,40	112,11			120,40	112,11	
S/total Biatss				426,93	423,84		71,54	66,37	498,47	490,21			498,47	490,21	
Totaux				984,45	977,53		95,59	90,85	1 080,04	1 068,38			1 080,04	1 068,38	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat					1 119,00										

Tableau 2
Autorisations budgétaires avant report

Dépenses										
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			RE			
	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	
Personnel	81 260 118 €	85 795 152,00	84 547 857 €	81 262 275 €	85 795 152 €	84 548 129 €	103 009 273 €	104 331 888 €	105 754 318 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 927 122 €</i>	<i>24 415 166 €</i>	<i>24 421 553 €</i>	<i>23 927 122 €</i>	<i>24 415 166 €</i>	<i>24 421 553 €</i>	<i>87 696 902 €</i>	<i>87 666 431 €</i>	<i>88 404 815 €</i>	Subvention pour charges de service public
							<i>538 987 €</i>	<i>50 051 €</i>	<i>175 194 €</i>	Autres financements de l'Etat
							<i>840 570 €</i>	<i>828 500 €</i>	<i>639 319 €</i>	Fiscalité affectée
							<i>3 075 043 €</i>	<i>4 583 006 €</i>	<i>4 784 361 €</i>	Autres financements publics
Fonctionnement	14 023 443 €	15 617 757,00	13 218 870 €	12 524 360 €	18 325 433 €	14 347 327 €	<i>10 857 771 €</i>	<i>11 203 900 €</i>	<i>11 750 629 €</i>	Recettes propres
							419 116 €	395 106 €	331 896 €	Recettes fléchées
							<i>89 981 €</i>	<i>66 788 €</i>	<i>2 000 €</i>	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 239 367 €	6 621 951 €	5 414 607 €	6 274 935 €	7 055 367 €	5 402 753 €	<i>328 318 €</i>	<i>328 318 €</i>	<i>328 318 €</i>	Autres financements publics fléchés
							<i>817 €</i>	<i>0 €</i>	<i>1 578 €</i>	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	100 522 927 €	108 034 860 €	103 181 334 €	100 061 570 €	111 175 952 €	104 298 209 €	103 428 388 €	104 726 994 €	106 086 214 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2022 (excédent)					1 788 004 €		0 €		Solde budgétaire réalisé 2022 (déficit)	

Tableau 2
Autorisations budgétaires après report des opérations pluriannuelles

Dépenses							RE			
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE			CP			Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	
	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après BR2	Réalisé 2022				
Personnel	81 260 118 €	85 776 155 €	84 547 857 €	77 796 072 €	85 776 155 €	84 548 129 €	103 009 273 €	103 988 167 €	105 754 318 €	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>23 927 122 €</i>	<i>24 415 166 €</i>	<i>24 421 553 €</i>	<i>23 182 727 €</i>	<i>24 415 166 €</i>	<i>24 421 553 €</i>	87 696 902 €	87 666 431 €	88 404 815 €	Subvention pour charges de service public
							538 987 €	-14 737 €	175 194 €	Autres financements de l'Etat
							840 570 €	828 500 €	639 319 €	Fiscalité affectée
							3 075 043 €	4 332 221 €	4 784 361 €	Autres financements publics
Fonctionnement	14 023 443 €	15 201 324 €	13 218 870 €	13 575 884 €	17 834 062 €	14 347 327 €	10 857 771 €	11 175 752 €	11 750 629 €	Recettes propres
							419 116 €	395 106 €	331 896 €	Recettes fléchées
							89 981 €	66 788 €	2 000 €	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	5 239 367 €	6 261 548 €	5 414 607 €	4 116 133 €	6 267 873 €	5 402 753 €	328 318 €	328 318 €	328 318 €	Autres financements publics fléchés
							817 €	0 €	1 578 €	Recettes propres fléchées
Enveloppe 'Contrats de Recherche'	Réalisé 2021	Budget 2022 après B	Réalisé 2022	Réalisé 2021	Budget 2022 après B	Réalisé 2022				
Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>				
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				
TOTAL DES DÉPENSES	100 522 927 €	107 239 027 €	103 181 334 €	95 488 089 €	109 878 090 €	104 298 209 €	103 428 388 €	104 383 273 €	106 086 214 €	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire réalisé 2022 (excédent)					1 788 004 €		0 €		Solde budgétaire réalisé 2022 (déficit)	

Tableau 3
Dépenses par destination - réalisé 2022

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (= D101+D102+D103)	42 231 233 €	42 231 233 €	4 402 836 €	4 369 073 €	1 345 829 €	1 400 391 €	47 979 898 €	48 000 696 €
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	32 284 345 €	32 284 345 €	3 250 801 €	3 210 377 €	930 930 €	1 136 355 €	36 466 076 €	36 631 077 €
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	9 896 649 €	9 896 649 €	1 152 036 €	1 158 696 €	414 899 €	264 036 €	11 463 583 €	11 319 381 €
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	50 239 €	50 239 €	0 €	0 €	0 €	0 €	50 239 €	50 239 €
D105 - Bibliothèques et documentation	2 255 961 €	2 255 961 €	1 049 078 €	1 142 708 €	18 797 €	7 636 €	3 323 836 €	3 406 305 €
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	875 336 €	875 336 €	206 909 €	206 516 €	109 987 €	109 055 €	1 192 231 €	1 190 906 €
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	4 685 595 €	4 685 595 €	162 253 €	168 806 €	27 217 €	32 995 €	4 875 066 €	4 887 396 €
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 321 830 €	6 321 830 €	451 986 €	462 176 €	1 434 575 €	1 321 523 €	8 208 390 €	8 105 529 €
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	257 918 €	257 918 €	22 671 €	22 671 €	0 €	0 €	280 588 €	280 588 €
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	8 637 145 €	8 637 145 €	535 083 €	514 925 €	34 959 €	77 927 €	9 207 188 €	9 229 997 €
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 547 957 €	1 547 957 €	231 786 €	291 942 €	2 459 €	3 130 €	1 782 202 €	1 843 029 €
D113 - Diffusion des savoirs et musées	27 039 €	27 039 €	43 671 €	43 194 €	3 720 €	2 108 €	74 431 €	72 342 €
D114 - Immobilier	2 728 797 €	2 728 797 €	3 927 713 €	5 277 783 €	1 409 516 €	1 748 210 €	8 066 026 €	9 754 791 €
D115 - Pilotage et support	13 648 060 €	13 648 332 €	1 567 348 €	1 304 654 €	1 014 596 €	689 154 €	16 230 004 €	15 642 140 €
Étudiants (=D201+D202+D203)	1 330 988 €	1 330 988 €	617 535 €	542 879 €	12 950 €	10 622 €	1 961 473 €	1 884 489 €
D201 - Aides directes aux étudiants	5 638 €	5 638 €	87 203 €	85 885 €	0 €	0 €	92 842 €	91 524 €
D202 - Aides indirectes	367 155 €	367 155 €	0 €	0 €	0 €	0 €	367 155 €	367 155 €
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	958 194 €	958 194 €	530 332 €	456 994 €	12 950 €	10 622 €	1 501 477 €	1 425 810 €
Total	84 547 857 €	84 548 129 €	13 218 870 €	14 347 327 €	5 414 607 €	5 402 753 €	103 181 334 €	104 298 209 €

a

b

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	1 788 004 €
------------------------------------	--------------------

Tableau 3
Recettes par origine - réalisé 2022

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	88 404 815 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	88 404 815 €
Droits d'inscription	0 €	0 €	0 €	0 €	1 649 825 €	0 €	0 €	0 €	1 649 825 €
Formation continue, diplômes propres et VAE	0 €	0 €	0 €	0 €	2 007 604 €	0 €	0 €	0 €	2 007 604 €
Taxe d'apprentissage	0 €	0 €	0 €	0 €	48 647 €	0 €	0 €	0 €	48 647 €
Contrats et prestations de recherche hors ANR	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Valorisation	0 €	0 €	0 €	0 €	408 796 €	0 €	0 €	0 €	408 796 €
ANR investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
ANR hors investissements d'avenir	0 €	0 €	0 €	883 324 €	0 €	0 €	0 €	0 €	883 324 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	0 €	0 €	0 €	2 099 200 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 099 200 €
Subventions d'exploit et financ des actifs - Union Européenne	0 €	0 €	0 €	1 120 740 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 120 740 €
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	0 €	175 194 €	0 €	681 097 €	6 954 310 €	2 000 €	328 318 €	0 €	8 140 919 €
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres recettes	0 €	0 €	639 319 €	0 €	681 447 €	0 €	0 €	1 578 €	1 322 343 €
Total	88 404 815 €	175 194 €	639 319 €	4 784 361 €	11 750 629 €	2 000 €	328 318 €	1 578 €	106 086 214 €

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)	0
-----------------------------------	----------

Tableau 4
Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)				Financements (couverture des besoins)			
Solde budgétaire (déficit) *	0 €			1 788 004 €	Solde budgétaire (excédent) *		
<i>dont solde budgétaire budget principal</i>	0 €			1 788 004 €	<i>dont solde budgétaire budget principal</i>		
<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>	0 €			0 €	<i>dont solde budgétaire budget du SAIC</i>		
<i>dont solde budgétaire FU</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire FU</i>		
<i>dont solde budgétaire BAI</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire BAI</i>		
<i>dont solde budgétaire SIE</i>				0 €	<i>dont solde budgétaire SIE</i>		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	13 000 €			13 816 €	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements		
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	1 296 808 €			864 974 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)		
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	147 979 €			990 835 €	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)	1 457 787 €	et		3 657 630 €	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (=D1+b2+c2+e2)		
Variation de trésorerie	2 199 842 €	ou		Variation de trésorerie			
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>	<i>1 068 €</i>	ou		<i>0 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>		
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	<i>2 198 774 €</i>	ou		<i>0 €</i>	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>		
TOTAL DES BESOINS	3 657 630 €	et		3 657 630 €	TOTAL DES FINANCEMENTS		

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Décaissements	Encaissements
Projet ABIOBAT LGCGE		Recettes à transférer	15 447 €	15 447 €
AMI AIDE MOBILITE IN		Recettes à transférer	139 600 €	209 200 €
Anamorphose Région		Recettes à transférer	196 763 €	196 763 €
Plan France Relance		Recettes à transférer	138 052 €	138 053 €
ERASMUS 2020-1-FR01-		Recettes à transférer	60 504 €	10 111 €
ERASMUS 2021-1-FR01-		Recettes à transférer	43 849 €	0 €
ERASMUS 2022		Recettes à transférer	0 €	177 240 €
ERASMUS 2019-1-FR01		Recettes à transférer	47 865 €	4 891 €
ERASMUS 2020-1-FR01-		Recettes à transférer	17 243 €	4 061 €
SECURITE SOCIALE ETU		Recettes à transférer	0 €	0 €
Bourse Vikova Daria		Recettes à transférer	1 000 €	0 €
TVA	44500000		636 485 €	109 209 €
Autres opérations pour comptes de tiers			147 979 €	990 835 €
TOTAL			1 444 787 €	1 855 809 €

Tableau 6 - EPSCP
Situation patrimoniale

Compte de résultat

CHARGES	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022	PRODUITS	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Personnel	81 593 674 €	84 845 953 €	83 622 510 €	Subventions de l'Etat	88 054 388 €	87 666 431 €	89 148 624 €
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	23 844 174 €	24 415 166 €	24 419 505 €	Fiscalité affectée	840 570 €	828 500 €	639 319 €
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 179 903 €	23 588 578 €	24 954 670 €	Autres subventions	6 861 548 €	11 860 614 €	11 302 661 €
				Autres produits	13 759 466 €	8 830 182 €	11 704 990 €
TOTAL DES CHARGES (1)	104 773 577 €	108 434 531 €	108 577 179 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	4 742 395 €	751 196 €	4 218 415 €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0 €	0 €	0 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	109 515 972 €	109 185 727 €	112 795 594 €

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	4 742 395 €	751 196 €	4 218 415 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 715 873 €	7 244 681 €	7 862 655 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 493 751 €	4 664 300 €	809 703 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 566 €		4 547 €
- produits de cession d'éléments d'actifs	2 550 €		36 750 €
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	4 230 722 €		4 091 304 €
= CAF ou IAF*	6 732 811 €	3 331 577 €	7 147 860 €

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Evolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022	RESSOURCES	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
Insuffisance d'autofinancement*	0 €	0 €	0 €	Capacité d'autofinancement*	6 732 811 €	3 331 577 €	7 147 860 €
Investissements	6 619 979 €	6 280 274 €	5 179 860 €	Financement de l'actif par l'État	604 934 €	0 €	696 623 €
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 276 620 €	0 €	743 828 €
				Autres ressources	884 443 €	936 757 €	3 255 626 €
Remboursement des dettes financières	0 €			Augmentation des dettes financières	0 €	0 €	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 619 979 €	6 280 274 €	5 179 860 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	9 498 808 €	4 268 334 €	11 843 937 €
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 878 829 €	0 €	6 664 076 €	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	0 €	2 011 940 €	0 €

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Réalisé 2021	Budget prévisionnel 2022 après BR N°2	Réalisé 2022
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	2 878 829 €	2 011 940 €	6 664 076 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	4 055 900 €	4 202 194 €	2 199 842 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	29 287 281 €	27 275 341 €	35 951 357 €
Niveau de la TRESORERIE	34 407 953 €	28 193 819 €	36 607 795 €

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

**Tableau 7- EPSCP
Plan de trésorerie**

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	34 407 953	47 383 094	38 917 231	31 421 527	45 589 658	41 438 773	33 788 537	56 843 828	50 292 618	45 538 998	50 194 292	41 776 066	36 607 795
<i>dont placements</i>													
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	301 543	476 653	789 371	44 351 531	535 612	598 025	788 531	940 175	31 443 128	21 463 445	522 972	3 543 332	105 754 318
Subvention pour charges de service public	0	0	0	43 827 291	0	0	0	0	30 763 772	12 963 368	0	850 384	88 404 815
Autres financements de l'Etat	0	0	0	7 550	24 500	11 000	68 542	0	600	3 500	26 902	32 600	175 194
Fiscalité affectée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	639 319	0	0	639 319
Recettes propres	142 844	89 246	332 360	254 905	316 887	293 479	315 218	255 175	359 836	6 912 315	347 425	2 130 937	11 750 629
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	0	0	0	180	329 314	273	-328 318	0	330 318	0	58	71	331 896
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	328 318	0	-328 318	0	2 000	0	0	0	2 000
Autres financements publics fléchés	0	0	0	0	0	0	0	0	328 318	0	0	0	328 318
Recettes propres fléchées	0	0	0	180	996	273	0	0	0	0	58	71	1 578
<i>Opérations non budgétaires</i>	1 116	0	0	0	0	0	0	0	10 200	1 700	400	400	13 816
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	1 116	0	0	0	0	0	0	0	200	200	400	400	2 316
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000	1 500	0	0	11 500
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	21 509 954	-44 985	934 528	-22 069 143	3 735 389	567 225	31 440 000	444 092	-27 665 556	-7 653 491	226 635	431 162	1 855 809
TVA encaissée	4 117	10 327	10 033	7 767	11 494	6 299	4 688	21 984	9 027	3 601	6 712	13 160	109 209
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	0	0	62 760	193 910	215 466	0	69 026	0	0	0	0	214 603	755 766
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers	21 505 837	-55 312	861 735	-22 270 820	3 508 429	560 925	31 366 286	422 107	-27 674 583	-7 657 092	219 923	203 399	990 835
TOTAL	21 812 614	431 668	1 723 898	22 282 568	4 600 315	1 165 522	31 900 213	1 384 267	4 118 090	13 811 653	750 065	3 974 965	107 955 839
DECAISSEMENTS													
<i>Enveloppes hors recettes fléchées</i>	8 701 206	8 795 175	9 068 397	7 864 861	8 667 398	8 637 350	8 718 779	7 908 755	8 698 672	8 955 191	8 985 091	8 966 509	103 967 381
Personnel	6 712 013	7 075 592	6 986 723	6 825 381	7 412 894	7 151 673	7 256 390	7 637 255	6 397 086	7 089 900	6 942 757	6 880 855	84 368 520
Fonctionnement	1 307 592	1 248 447	1 632 520	819 128	981 062	1 212 931	1 049 476	1 70 812	1 746 150	1 346 118	1 368 867	1 439 668	14 322 772
Investissement	681 601	471 136	449 154	220 352	273 442	272 745	412 912	100 688	555 435	519 173	673 467	645 985	5 276 090
<i>Dépenses sur recettes fléchées</i>	58 172	14 914	52 430	15 716	15 312	22 522	39 634	16 784	34 677	16 326	28 910	15 432	330 828
Personnel	15 028	14 890	14 993	14 663	15 167	21 637	16 943	16 552	13 238	12 162	12 693	11 644	179 609
Fonctionnement	18 533	24	382	191	145	753	2 672	233	190	0	718	715	24 555
Investissement	24 611	0	37 055	861	0	132	20 018	0	21 249	4 165	15 498	3 073	126 663
<i>Opérations non budgétaires</i>	0	0	0	0	0	10 000	1 500	0	1 500	0	0	0	13 000
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : décaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	1 500
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	10 000	0	0	1 500	0	0	0	11 500
<i>Opérations gérées en compte de tiers</i>	78 095	87 442	98 776	233 860	68 490	145 887	85 009	9 939	136 861	184 842	154 291	161 294	1 444 787
TVA décaissée	46 851	30 170	54 830	26 001	34 403	47 946	62 807	8 623	106 282	82 391	86 015	50 167	636 485
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	25 040	54 203	39 595	196 082	30 540	80 740	19 003	0	28 751	58 899	9 600	117 870	660 323
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	6 204	3 069	4 351	11 778	3 548	17 200	3 199	1 315	1 828	43 552	58 676	-6 742	147 979
TOTAL	8 837 473	8 897 531	9 219 603	8 114 437	8 751 200	8 815 758	8 844 922	7 935 477	8 871 710	9 156 359	9 168 292	9 143 235	105 755 997
SOLDE DU MOIS	12 975 141	-8 465 863	-7 495 704	14 168 131	-4 150 885	-7 650 236	23 055 292	-6 551 211	-4 753 619	4 655 294	-8 418 226	-5 168 271	2 199 842
SOLDE CUMULE	47 383 094	38 917 231	31 421 527	45 589 658	41 438 773	33 788 537	56 843 828	50 292 618	45 538 998	50 194 292	41 776 066	36 607 795	

dont trésorerie fléchée 1 067,98

dont trésorerie sur op. non budgétaires 411 837,88

Tableau 8
Opérations liées aux recettes fléchées

Aucune opérations répondant à ces critères

	Antérieures à 2022 non dénouées	2022	2023	2024	2025
Position de financement des opérations fléchées en début					
Recettes fléchées (b)	1 075 752	331 896	592 853	393 106	393 106
Financements de l'État fléchés	89 981 €	2 000 €	154 769 €	64 788 €	64 788 €
Autres financements publics fléchés	984 954 €	328 318 €	438 084 €	328 318 €	328 318 €
Recettes propres fléchées	817 €	1 578 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses sur recettes fléchées (c)	851 892 €	330 828 €	1 029 120 €	582 574 €	447 149 €
Personnel					
AE=CP	251 560 €	179 609 €	554 878 €	479 063 €	436 599 €
Fonctionnement et intervention					
AE	75 434 €	7 591 €	275 675 €	12 450 €	10 550 €
CP	22 710 €	24 555 €	299 596 €	23 854 €	10 550 €
Investissement					
AE	704 572 €	67 439 €	106 379 €	53 154 €	0 €
CP	577 622 €	126 663 €	174 647 €	79 658 €	0 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	223 860 €	1 068 €	-436 267 €	-189 468 €	-54 043 €

X repris au tableau "Équilibre financier" en (a) (tableau 4)

Tableau 9 - EPSCP
Tableau des opérations pluriannuelles Recettes

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Encaissements								Restes	
			RE ouvertes < N	Conso RE < N	Reports ou Reprogrammations N	RE nouvelles ouvertes N	Total RE N	Prévisions conso RE N	Conso RE N	Reste à consommer RE N	Restes à engager >= N (AR)	Restes à encaisser >= N sur AR consommés <= N (RE)
ALLOCATION	ALLOCATION DE THESE	2 815 468 €	282 436 €	297 262 €	159 974 €	225 468 €	385 443 €	240 040 €	354 131 €	31 312 €	1 107 884 €	1 056 191 €
DREDV	Direction de la Recherche	956 895 €	123 177 €	156 780 €	243 553 €	69 045 €	312 598 €	107 103 €	334 880 €	-22 282 €	-225 012 €	690 247 €
GIS_IFER	GIS Institut Etude Faits Religieux	30 780 €	21 300 €	21 300 €	500 €	0 €	500 €	0 €	5 100 €	-4 600 €	2 880 €	1 500 €
LABO_AGRO	Laboratoire Bioecoagroalimentaire	754 134 €	130 782 €	130 782 €	133 500 €	19 855 €	153 355 €	0 €	229 678 €	-76 323 €	42 852 €	350 822 €
LABO_CEP	Laboratoire Centre Ethique et Procedure	1 027 346 €	397 385 €	397 385 €	112 589 €	119 988 €	232 577 €	0 €	232 577 €	0 €	-818 €	398 201 €
LABO_CREHS	Laboratoire Centre Rech Histoire Societe	26 004 €	10 000 €	10 000 €	9 050 €	0 €	9 050 €	1 200 €	8 625 €	425 €	-546 €	7 925 €
LABO_CRIL	Laboratoire Centre Recherche Inform Lens	283 492 €	212 578 €	212 578 €	-90 000 €	135 000 €	45 000 €	0 €	45 000 €	0 €	-356 974 €	382 888 €
LABO_DYRT	Laboratoire Discontinuité	9 100 €	0 €	0 €	9 100 €	0 €	9 100 €	0 €	9 100 €	0 €	0 €	0 €
LABO_LBHE	Laboratoire Barriere Hématho Encephaliq	1 502 832 €	1 019 958 €	1 019 958 €	144 823 €	11 944 €	156 767 €	66 734 €	147 477 €	9 290 €	-57 715 €	393 113 €
LABO_LEM	Laboratoire Lille Ecole Management	184 428 €	71 721 €	71 721 €	16 096 €	50 100 €	66 196 €	120 720 €	66 196 €	0 €	-8 013 €	54 523 €
LABO_LGCGE	Laboratoire Génie Civil Geo Environnem	970 330 €	260 718 €	260 718 €	55 232 €	68 142 €	123 374 €	85 666 €	113 274 €	10 100 €	-50 459 €	646 797 €
LABO_LGIZA	Laboratoire Genie Infor Automat de l'Art	571 419 €	102 312 €	102 312 €	90 077 €	-9 116 €	80 962 €	504 422 €	73 486 €	7 476 €	-110 283 €	505 905 €
LABO_LML	Laboratoire Mathématique Lens	259 786 €	85 171 €	79 431 €	30 853 €	65 661 €	96 514 €	7 634 €	86 950 €	9 563 €	63 228 €	30 177 €
LABO_LSEE	Laboratoire Systemes Electrotech Environ	2 411 858 €	499 179 €	492 972 €	198 784 €	352 609 €	551 393 €	183 878 €	571 748 €	-20 356 €	515 808 €	831 330 €
LABO_SHERP	Laboratoire Septentrionale sports et soc	629 691 €	461 418 €	533 528 €	-19 592 €	170 519 €	150 927 €	39 467 €	117 427 €	33 500 €	-198 218 €	176 954 €
LABO_TEXTE	Laboratoire Texte et Culture	540 989 €	83 226 €	80 346 €	-96 986 €	177 815 €	80 829 €	4 887 €	65 593 €	15 235 €	-82 844 €	477 893 €
LABO_UCCS	Laboratoire Unite Chimie Catalyse Solide	965 015 €	204 352 €	204 352 €	7 633 €	60 168 €	67 801 €	163 370 €	97 323 €	-29 522 €	161 240 €	502 100 €
LABO_UTA	Laboratoire Unité Transform Agroressourc	233 966 €	147 363 €	147 363 €	22 626 €	10 872 €	33 497 €	35 473 €	32 497 €	1 000 €	20 716 €	33 389 €
MAISON_IRS	Maison de la Recherche Science Humaine	6 824 €	14 000 €	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	-676 €	0 €
Total Contrats de recherche		14 180 356 €	4 127 077 €	4 226 288 €	1 027 812 €	1 528 070 €	2 555 883 €	1 560 595 €	2 591 063 €	-35 181 €	823 051 €	6 539 955 €
CAP_AVENIR	Service Cap Avenir	530 054 €	165 €	23 802 €	83 653 €	155 066 €	238 719 €	0 €	28 300 €	210 419 €	221 004 €	256 948 €
CULTURE	Service Culturel	133 606 €	36 000 €	36 000 €	25 000 €	36 000 €	61 000 €	0 €	36 000 €	25 000 €	61 606 €	0 €
DRH	Direction des Ressources Humaines	121 153 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	121 153 €	0 €
DSG	Dialogue stratégique et gestion	522 088 €	279 440 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 000 €	-150 000 €	372 088 €	0 €
ETUDES	Direction des études	651 648 €	130 318 €	130 318 €	266 321 €	40 155 €	306 476 €	0 €	228 992 €	77 484 €	1 106 €	291 232 €
ETUDIANTE	Service vie étudiante	581 931 €	124 000 €	0 €	138 946 €	246 000 €	384 946 €	0 €	144 946 €	240 000 €	436 986 €	0 €
FAC_SCIENC	Faculté des sciences	213 545 €	170 000 €	170 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	43 545 €	0 €
FAC_SPDR	Faculté des sports	4 000 €	0 €	0 €	4 000 €	0 €	4 000 €	4 000 €	0 €	4 000 €	0 €	4 000 €
IUT_BETH	IUT de Bethune	46 198 €	0 €	0 €	23 299 €	0 €	23 299 €	0 €	6 400 €	16 899 €	-3 521 €	43 319 €
PAUSE	Programme PAUSE	95 995 €	91 954 €	94 545 €	-26 461 €	31 844 €	5 383 €	0 €	0 €	5 383 €	1 450 €	0 €
PIA3_LCER	Programme Investissement Avenir LCER	3 647 978 €	984 954 €	985 771 €	0 €	328 318 €	328 318 €	328 318 €	329 170 €	-852 €	1 348 084 €	984 954 €
PIA3_OSER	Programme Investissement Avenir OSER	716 217 €	89 981 €	89 981 €	2 000 €	64 788 €	66 788 €	0 €	7 226 €	64 062 €	713 491 €	-89 981 €
PIA4_MAIA	Programme Investissement Avenir MAIA	457 063 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	457 063 €	0 €
RI	Relation Internationale	1 386 929 €	709 323 €	778 647 €	18 125 €	237 626 €	255 751 €	0 €	244 726 €	11 025 €	552 600 €	-189 044 €
SANTE	Service santé étudiante	125 893 €	0 €	0 €	21 957 €	0 €	21 957 €	0 €	20 116 €	1 841 €	87 450 €	18 327 €
SCD	Service Commun de la Documentation	53 495 €	30 456 €	30 456 €	0 €	15 228 €	0 €	0 €	15 228 €	0 €	23 039 €	0 €
Total Contrats d'enseignement		9 287 793 €	2 646 592 €	2 339 519 €	556 841 €	1 155 024 €	1 711 865 €	332 318 €	1 191 375 €	520 490 €	4 437 144 €	1 319 755 €
AMENAGLOCA22	AMENAGEMENT DES LOCAUX 2022	205 448 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	205 448 €	0 €
AMENAGLOCA23	AMENAGEMENT DES LOCAUX 2023	370 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	370 000 €	0 €
AMENAGLOCAUX	AMENAGEMENT DES LOCAUX AVANT 2022	1 498 512 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 498 512 €	0 €
AMENCHAIRLEN	AMENAGEMENT SALLE DES CHAIRES JP	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
AMENDDSIARRA	REAMENAGEMENT DSI ARRAS	174 790 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	174 790 €	0 €
AMENPAYBUBET	AMENAGEMENT PAYSAGE BU BETHUNE	227 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	227 000 €	0 €
EXTENIUTLENS	EXTENSION IUT DE LENS	1 422 079 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 422 079 €	0 €
EXTENLSEEFSA	EXTENSION LSEE FSA	910 886 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	910 886 €	0 €
EXTENSIEGEAR	EXTENSION DU SIEGE A ARRAS	1 500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 500 000 €	0 €
EXTENSSPORAR	EXTENSION SALLE SPORT ARRAS	825 000 €	224 553 €	224 553 €	234 447 €	0 €	234 447 €	0 €	234 447 €	0 €	366 000 €	0 €
EXTENSSTAPS3	EXTENSION STAPS LIVIEN SALLE SPORT	950 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	950 000 €	0 €
EXTREHMMIUT	EXTENSION ET REHABILIT MMI IUT LENS	3 900 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	3 900 000 €	0 €
FACADESFSA	FACADES FSA BETHUNE	686 959 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	686 959 €	0 €
FACADIUTFCU	REFECTION FACADES FCU IUT LENS	568 497 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	568 497 €	0 €
MISEACCESSIB	MISE EN ACCESSIBILITE	1 633 400 €	100 000 €	265 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 368 400 €	0 €
MPERFINVESTI	MARCHE PERF ENERG P6	1 700 000 €	68 543 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 700 000 €	0 €
REAPARVISIEG	REAMENAGEMENT PARVIS DU SIEGE	630 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	630 000 €	0 €
REFVITROLENS	REFECTION DES VITRAUX BATIMENT PRESTIGE	150 801 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	150 801 €	0 €
RESTRUCRUDOU	RESTRUCTION 1ER ETAGE DOUAI	1 650 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 650 000 €	0 €
SALLEEXPLDSI	SALLE EXPLOITATION DSI ARRAS	215 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	215 000 €	0 €
TECH3EBETHUN	TECH3E FSAB	5 550 000 €	0 €	0 €	35 716 €	0 €	35 716 €	0 €	35 716 €	0 €	5 550 000 €	0 €
Total Programme pluriannuels d'inv		24 868 371 €	393 096 €	489 553 €	270 163 €	0 €	270 163 €	0 €	234 447 €	35 716 €	24 144 371 €	0 €
Total contrats de l'éducation		48 336 521 €	7 166 765 €	7 055 361 €	1 854 816 €	2 683 095 €	4 537 910 €	1 892 913 €	4 016 885 €	521 025 €	29 404 566 €	7 859 710 €
Total hors contrats de l'éducation		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Total		48 336 521 €	7 166 765 €	7 055 361 €	1 854 816 €	2 683 095 €	4 537 910 €	1 892 913 €	4 016 885 €	521 025 €	29 404 566 €	7 859 710 €

Tableau 10 EPSCP
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Exécution d'AE et de CP		Prévisions	Exécution						Reste à payer	Reste à réaliser	
Opération	Nature	Coût total de l'opération	Conso AE < N	Conso AE N	TOTAL des AE consommées	Conso CP < N	Conso CP N	TOTAL des CP consommés	Sur les AE consommées	Solde à engager	Solde à payer
Contrats de recherche	Personnel	7 678 457 €	2 784 595 €	1 909 999 €	4 694 594 €	2 784 595 €	1 909 999 €	4 694 594 €	0 €	2 983 863 €	2 983 863 €
	Fonctionnement	3 552 159 €	826 644 €	812 255 €	1 638 899 €	759 421 €	775 635 €	1 535 055 €	103 843 €	1 913 260 €	2 017 104 €
	Investissement	2 949 740 €	1 000 893 €	1 357 131 €	2 358 024 €	782 589 €	872 773 €	1 655 362 €	702 662 €	591 716 €	1 294 378 €
	Total Contrats de recherche	14 180 356 €	4 612 132 €	4 079 385 €	8 691 517 €	4 326 605 €	3 558 407 €	7 885 012 €	806 505 €	5 488 840 €	6 295 345 €
Contrats d'enseignement	Personnel	5 464 192 €	1 085 969 €	751 087 €	1 837 056 €	1 085 969 €	751 087 €	1 837 056 €	0 €	3 627 136 €	3 627 136 €
	Fonctionnement	2 358 122 €	819 309 €	312 450 €	1 131 760 €	749 727 €	320 388 €	1 070 115 €	61 645 €	1 226 362 €	1 288 007 €
	Investissement	1 465 480 €	934 342 €	333 276 €	1 267 618 €	750 764 €	294 774 €	1 045 538 €	222 080 €	197 862 €	419 941 €
	Total Contrats d'enseignement	9 287 793 €	2 839 621 €	1 396 813 €	4 236 434 €	2 586 460 €	1 366 249 €	3 952 709 €	283 725 €	5 051 359 €	5 335 084 €
Programme pluriannuels d'inv	Personnel	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	Fonctionnement	1 068 477 €	645 855 €	58 724 €	704 579 €	608 654 €	71 199 €	679 853 €	24 726 €	363 898 €	388 624 €
	Investissement	23 799 894 €	6 942 274 €	484 510 €	7 426 784 €	5 644 973 €	1 033 267 €	6 678 240 €	748 544 €	16 373 110 €	17 121 654 €
	Total Programme pluriannuels d'inv	24 868 371 €	7 588 129 €	543 234 €	8 131 363 €	6 253 627 €	1 104 466 €	7 358 093 €	773 270 €	16 737 008 €	17 510 278 €
	Ss total Personnel	13 142 649 €	3 870 564 €	2 661 085 €	6 531 650 €	3 870 564 €	2 661 085 €	6 531 650 €	0 €	6 610 999 €	6 610 999 €
	Ss total Fonctionnement	6 978 758 €	2 291 808 €	1 183 430 €	3 475 238 €	2 117 802 €	1 167 222 €	3 285 024 €	190 214 €	3 503 520 €	3 693 734 €
	Ss total Investissement	28 215 114 €	8 877 509 €	2 174 917 €	11 052 426 €	7 178 326 €	2 200 814 €	9 379 140 €	1 673 286 €	17 162 688 €	18 835 974 €
	TOTAL	48 336 521 €	15 039 882 €	6 019 432 €	21 059 314 €	13 166 692 €	6 029 122 €	19 195 814 €	1 863 500 €	27 277 208 €	29 140 707 €

Exécution des recettes		Prévisions	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements réalisés N	Reste à encaisser en N+1 et suivantes
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	1 046 748 €	645 161 €	79 852 €	321 735 €
	Autres financements publics	8 562 197 €	2 561 799 €	2 048 975 €	3 951 423 €
	Autres financements	2 229 821 €	1 019 328 €	462 236 €	748 256 €
	Total Contrats de recherche	11 838 765 €	4 226 288 €	2 591 063 €	5 021 414 €
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	1 384 869 €	447 074 €	197 700 €	740 095 €
	Autres financements publics	6 989 393 €	1 895 326 €	990 826 €	4 103 241 €
	Autres financements	3 102 €	-2 881 €	2 849 €	3 134 €
	Total Contrats d'enseignement	8 377 364 €	2 339 519 €	1 191 375 €	4 846 470 €
Programme pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	4 759 000 €	489 553 €	234 447 €	4 035 000 €
	Autres financements publics	6 003 543 €	0 €	0 €	6 003 543 €
	Autres financements	0 €	0 €	0 €	0 €
	Total Programme pluriannuels d'inv	10 762 543 €	489 553 €	234 447 €	10 038 543 €
	Ss total Financement de l'Etat	7 190 617 €	1 581 788 €	511 999 €	5 096 830 €
	Ss total Autres financements publics	21 555 133 €	4 457 126 €	3 039 800 €	14 058 207 €
	Ss total Autres financements	2 232 923 €	1 016 447 €	465 085 €	751 390 €
	TOTAL	30 978 673 €	7 055 361 €	4 016 885 €	19 906 427 €

TABLEAU 11 - EPSCP
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE

		Moyens de l'établissement Artois		Moyens hors budget de l'établissement			
				Autres tutelles cnrs		Autres partenaires	
UCCS UMR8181	Personnel	19,96	Emplois		Emplois		Emplois
	Ressources	1 928 834 €					
CRIL UMR8188	Personnel	25,70	Emplois		Emplois		Emplois
	Ressources	2 047 109 €					

Pour information :

Toutes les administrations établissant leur compte financier à la même période, les données ne sont pas encore connues

Tableau 12 de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)

		Réalisé
1	Niveau initial de restes à payer	14 104 680 €
2	Niveau initial du fonds de roulement	29 287 281 €
3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-5 120 672 €
4	Niveau initial de la trésorerie	34 407 953 €
4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	223 860 €
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	34 184 093 €
5	Autorisations d'engagement	103 181 334 €
6	Résultat patrimonial	4 218 415 €
7	Capacité d'autofinancement (CAF)	7 147 860 €
8	Variation du fonds de roulement	6 664 076 €
9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS 816 €
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ 2 316 €
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	- -1 500 €
	Cautionnements et dépôts	+/- 0 €
10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS -317 031 €
	Variation de stocks	+/- 0 €
	Charges sur créances irrécouvrables + annulations recettes ex antérieurs	- -417 648 €
	Produits divers de gestion courante	+ 100 617 €
11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 5 192 287 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -1 059 611 €
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- 7 412 879 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/- -257 202 €
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/- -903 778 €
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	1 788 004 €
12.a	Recettes budgétaires	106 086 214 €
12.b	Crédits de paiement ouverts	104 298 209 €
13	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	411 838 €
14	Variation de la trésorerie = 12 + 13	2 199 842 €
14.a	dont variation de la trésorerie fléchée	1 068 €
14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	2 198 774 €
15	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13	4 464 234 €
16	Restes à payer	-1 116 876 €
17	Niveau final de restes à payer	12 987 805 €
18	Niveau final du fonds de roulement	35 951 357 €
19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-656 438 €
20	Niveau final de la trésorerie	36 607 795 €
20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	223 860 €
20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	36 383 935 €

Flux de l'année